

Tableau de bord
sur les dépenses publiques
de l'Union européenne
et de ses États membres

Yves BERTONCINI
Amélie BARBIER-GAUCHARD

Juin 2009

Sommaire

Principaux enseignements	5
Introduction	
Une vision agrégée et comparative des dépenses publiques européennes	11
Partie 1	
Les dépenses publiques communautaires et nationales : vision globale	13
Les dépenses publiques globales dans l'UE : principaux enseignements	15
1.1. Les dépenses publiques totales dans l'UE : vue d'ensemble	17
1.2. Répartition des dépenses publiques totales entre niveaux national et communautaire	22
1.3. Poids des « dépenses communautaires réparties » dans l'UE	31
Partie 2	
Les dépenses publiques communautaires et nationales : visions sectorielles	39
Les dépenses publiques sectorielles dans l'UE : principaux enseignements	41
2.1. Les dépenses publiques européennes par secteur : vue d'ensemble.....	44
2.2. Les dépenses liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi »	46
2.3. Les dépenses liées à la « Cohésion pour la croissance et l'emploi »	56
2.4. Les dépenses liées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles »	58
2.5. Les dépenses de « Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé ».....	63
2.6. Les dépenses liées aux « Relations extérieures »	66
Annexe méthodologique	73

Principaux enseignements

Le *Tableau de bord sur les dépenses publiques de l'UE et de ses États membres* du Centre d'analyse stratégique rassemble pour la première fois des données relatives aux dépenses réalisées par l'UE et l'ensemble de ses États membres dans tous les secteurs de l'action publique.

Les données communautaires utilisées sont issues du *JO* de l'UE L 71 du 14 mars 2008, les données nationales d'Eurostat ou de l'OCDE. Ces données portent sur l'année 2006 car les niveaux de dépenses effectivement réalisées par l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles plus tardivement que ceux relatifs aux dépenses communautaires (les données 2006 sont les plus récentes disponibles les plus récentes pour les États membres). Chaque fois que possible, les données européennes obtenues ont été comparées à celles recueillies pour les États-Unis, le Canada, le Japon et la Suisse.

Le *Tableau de bord sur les dépenses publiques de l'UE et de ses États membres* se compose de deux parties présentant respectivement :

- une vision globale du niveau et de la structure des dépenses publiques européennes ;
- des visions sectorielles des dépenses réalisées dans tel ou tel domaine.

Le *Tableau de bord* permet de dégager les principaux enseignements exposés ci-après, et qui portent successivement sur :

1. le niveau global des dépenses publiques européennes (États membres + UE) ;
2. la part des dépenses publiques européennes accordée à tel ou tel secteur ;
3. la répartition des dépenses publiques entre niveau communautaire et niveau national ;
4. le poids relatif des dépenses publiques communautaires.

1. Principaux enseignements sur le niveau global des dépenses publiques européennes (dépenses des États membres et dépenses communautaires)

1.1. Les dépenses publiques européennes totales s'établissent à un niveau supérieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse

Niveau des dépenses publiques totales en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Dépenses totales	47,6 %	33,3 %	37,8 %	33,7 %	34,5 %
Dépenses hors protection sociale et santé	22,9 %	18,7 %	22,1 %	15,7 %	25,7 %

1.2. Le niveau des dépenses publiques européennes est globalement supérieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada et au Japon dans quelques secteurs

Niveau des dépenses publiques totales par secteur en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Protection sociale	18,2 %	7,1 %	7,8 %	11,4 %	7,1 %
Éducation et formation	5,2 %	4 %	3,8 %	3,6 %	10,7 %
Aide au développement et aide humanitaire	0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,5 %

1.3. Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est enfin dans une situation intermédiaire (c'est-à-dire parfois supérieur et parfois inférieur) au regard des niveaux constatés aux États-Unis, au Canada et au Japon dans de nombreux secteurs

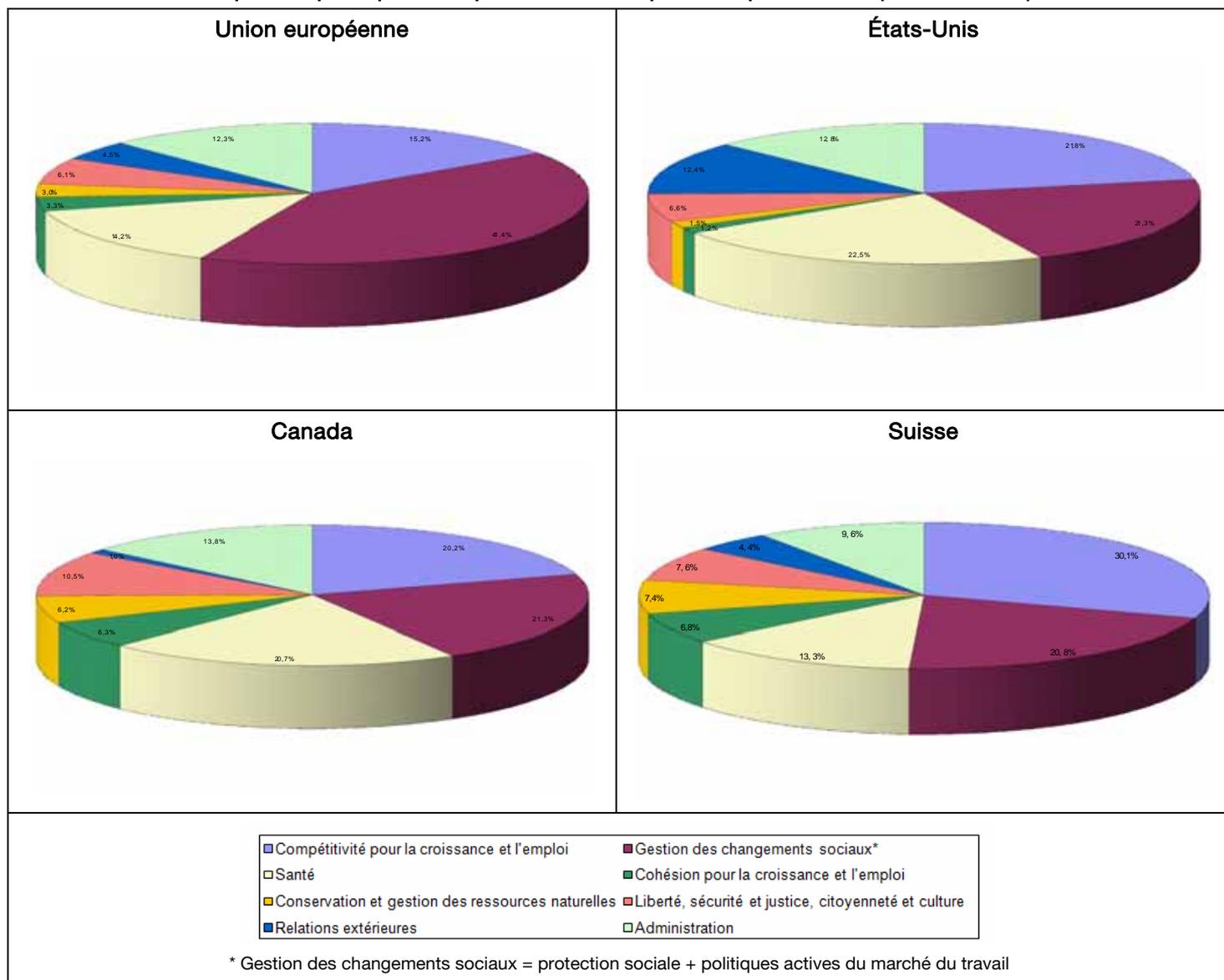
Niveau des dépenses publiques totales par secteur en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Santé	6,5 %	6 %	5,2 %	6,6 %	7,5 %
Liberté, sécurité et justice	1,8 %	1,6 %	2 %	1,3 %	2,9 %
Défense	1,5 %	3,1 %	0,2 %	0,9 %	1,7 %
Cohésion régionale et logement	1,5 %	0,3 %	1,5 %	n.d.	2,3 %
Conservation et gestion des ressources naturelles	1,4 %	0,3 %	1,6 %	n.d.	4,3 %
dont agriculture	0,5 %	0,2 %	0,4 %	2,4 %	n.d.
Enseignement supérieur	1 %	1 %	1,4 %	0,5 %	1,4 %
Recherche et développement	0,7 %	0,8 %	0,9 %	0,7 %	0,3 %
Environnement	0,7 %	0,2 %	0,7 %	1,1 %	n.d.

Cette hiérarchie internationale changeante des niveaux de dépenses par secteur reflète les différences de répartition des dépenses par secteur entre l'UE, les États-Unis, le Canada, le Japon et la Suisse (voir 2.).

2. Principaux enseignements sur la ventilation sectorielle des dépenses publiques

2.1. La ventilation des dépenses publiques par rubrique du cadre financier reflète la forte priorité accordée par les pays européens aux dépenses de protection sociale (et de santé) et aux autres dépenses dédiées à la « compétitivité et à la croissance »

Dépenses publiques européennes totales par rubrique en 2006 (en % du total)



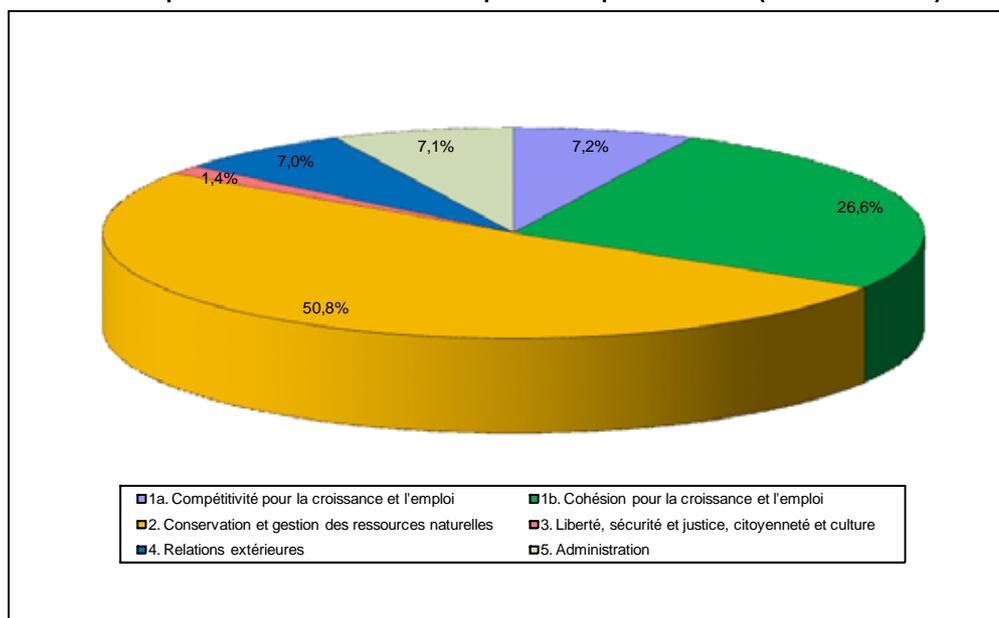
2.2. La ventilation des dépenses publiques européennes par secteur permet de constater les degrés de priorité différents accordés à chaque type de dépenses

Hiérarchie des dépenses publiques européennes par secteur en 2006 (en % du total)	
Gestion des changements sociaux*	41,4 %
Santé	14,2 %
Éducation et formation	11,3 %
Administration	6,5 %
Service de la dette	5,8 %
Liberté, sécurité et justice	3,8 %
Politique étrangère et défense	3,4 %
Citoyenneté et culture	2,3 %
Énergie et transport	2,2 %
Recherche et développement	1,5 %
Agriculture	1,1 %
Cohésion	1,1 %

* Gestion des changements sociaux = protection sociale + politiques actives du marché du travail

2.3. La ventilation sectorielle des dépenses communautaires est très atypique au regard de la ventilation des dépenses nationales et des dépenses totales

Dépenses communautaires par rubrique en 2006 (en % du total)



Les dépenses de la rubrique « Conservation et gestion des ressources naturelles » comprennent essentiellement les dépenses agricoles (plus des trois quarts), ainsi que les dépenses dédiées au développement rural, à la pêche et à l'environnement.

Cette ventilation sectorielle atypique des dépenses de l'UE signale une répartition tout aussi atypique des dépenses publiques européennes entre niveau national et niveau communautaire (voir 3.).

3. Principaux enseignements sur la répartition des dépenses publiques entre niveau communautaire et niveau national

3.1. Les dépenses publiques européennes sont très majoritairement réalisées au niveau des États membres, ce qui contraste avec la situation des États-Unis, du Canada et de la Suisse

Répartition des dépenses publiques totales en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Niveau régional/national pour l'UE	98,1 %	38,6 %	61,2 %	68,7 %
Niveau central/communautaire pour l'UE	1,9 %	61,4 %	38,2 %	31,3 %

3.2. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est globalement atypique¹ dans de nombreux secteurs au regard de celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Recherche et développement	5,4 %	89 %	84 %	100 %
Cohésion régionale et logement	16,4 %	84 %	81 %	100 %
Relations extérieures	3,1 %	100 %	100 %	94,1 %
dont aide au développement et aide humanitaire	12,6 %	100 %	100 %	100 %

¹ La répartition des dépenses publiques européennes est par exemple considérée comme « atypique » dès lors qu'un secteur est peu centralisé dans l'UE et fortement centralisé partout ailleurs (poids des dépenses centrales > 50 % des dépenses publiques totales).

3.3. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est globalement en ligne² avec celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse dans quelques secteurs

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Agriculture (interventions directes)	72 %	82,8 %	52,4 %	54,2 %
Énergie et transport	0,9 %	36 %	12 %	47 %
Citoyenneté et culture	0,5 %	16,4 %	28,9 %	10,2 %
Éducation et formation	0,1 %	10,2 %	6,3 %	11,5 %

3.4. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est dans une situation intermédiaire dans quelques secteurs, c'est-à-dire proche de certains pays (en général, le Canada et la Suisse) mais éloignée d'autres (le plus souvent les États-Unis)

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5 %	71 %	33 %	36,2 %
Liberté, sécurité et justice	0,2 %	54,1 %	29,3 %	3,8 %
Santé	0,1 %	65,2 %	18,7 %	0,8 %
Gestion des changements sociaux	0,1 %	85 %	55 %	40 %

Cette répartition parfois atypique des dépenses européennes entre niveau central et régional alimente le débat sur la localisation géographique optimale des dépenses dans l'UE, et plus précisément la réflexion sur le niveau et la structure du budget communautaire (voir 4.).

4. Principaux enseignements sur le poids des dépenses communautaires

4.1. Le poids global des dépenses communautaires est très limité

Année 2006	Poids des dépenses communautaires	Poids des dépenses communautaires « réparties »*
En % du PIB	0,9 %	0,8 %
En % des dépenses publiques totales (y compris protection sociale et santé)	1,94 %	1,73 %
En % des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé)	4,3 %	3,9 %

* Les dépenses réparties correspondent aux dépenses présumées réalisées sur le territoire des États membres de l'UE

4.2. Le poids des dépenses communautaires peut cependant être substantiel dans certains pays

Le poids relatif des dépenses communautaires « réparties » varie fortement selon les pays, d'abord parce qu'elles sont distribuées de manière différenciée (plus de dépenses agricoles pour les pays agricoles, etc.), mais aussi et surtout en raison de l'hétérogénéité des pays de l'UE :

² La répartition des dépenses publiques européennes est considérée comme « en ligne » avec celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse :

- soit parce qu'un secteur est centralisé aussi bien dans l'UE que partout ailleurs (poids des dépenses centrales > 50 % des dépenses publiques totales) ;
- soit parce qu'un secteur est décentralisé aussi bien dans l'UE que partout ailleurs (poids des dépenses centrales < 50 % des dépenses publiques totales).

- **hétérogénéité en termes de niveaux absolus de richesse**, qui varient de 1 à 457 (écart entre Malte et l'Allemagne) : **d'où un impact différencié des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne de 0,8 % du PIB ;
- **hétérogénéité en termes de niveau de dépenses publiques nationales** au regard de la moyenne communautaire (46,7 % du PIB), puisque ce niveau oscille de 54,3 % (Suède) à 31,7 % du PIB (Slovaquie), la France se situant à près de 53 % : **d'où un impact là aussi très différencié du poids des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne de 4,3 % des dépenses publiques hors protection sociale et santé.

Poids relatif des dépenses communautaires réparties*				
	UE 25	Pays-Bas	France	Lituanie
En % du PIB (UE ou État membre)	0,80 %	0,4 %	0,72 %	3,33 %
En % des dépenses publiques totales	1,84 %	0,94 %	1,56 %	9,8 %
En % des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé)	4,31 %	2 %	4 %	17,17 %

* Les dépenses réparties correspondent aux dépenses présumées réalisées sur le territoire des États membres de l'UE

4.3. Les dépenses communautaires sont très limitées au regard des dépenses nationales dans de nombreux secteurs et plus substantielles dans quelques autres

Nature des dépenses publiques européennes par secteur en 2006		
Exclusivement nationales (poids des dépenses nationales)	Partiellement communautarisées (poids des dépenses communautaires)	Fortement communautarisées (poids des dépenses communautaires)
Énergie et transports (99 %) Éducation et formation (99 %) « Compétitivité et innovation » (97 %) Gestion des changements sociaux (99 %) Logement (100 %) Environnement (99 %) Liberté, sécurité et justice (99 %) Citoyenneté et culture (99 %) Santé (99 %) Politique étrangère et défense (99 %)	Aide publique au développement (11,6 %) Aide humanitaire (36,7 %) Recherche et développement (6,9 %)	Agriculture (72 % pour les aides budgétaires directes) Pêche (71,8 %) Développement rural (67 %) « Politique structurelle et de cohésion » (50 %)

4.4. D'importantes dépenses européennes non communautaires existent dans certains secteurs

Si l'eupéanisation des dépenses publiques passe principalement par le budget de l'UE (à hauteur de 0,9 % du PIB), le débat relatif à la répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire doit aussi tenir compte de l'existence de dépenses européennes non communautaires. Ces dépenses sont pour l'heure largement concentrées dans deux secteurs :

- celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires du même secteur ;
- celui de la **recherche et du développement technologique**, où elles se sont élevées à plus de 3,8 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires.

Introduction

Une vision agrégée et comparative des dépenses publiques européennes

L'exercice de révision du « cadre financier » de l'Union européenne programmé par le Conseil européen fournit une occasion unique de s'interroger sur les grandes évolutions souhaitables du budget communautaire à l'horizon 2013, sans se positionner d'emblée sur la nature exacte des arbitrages politiques à rendre, et qui porteront *a priori* sur la période post-2013. Ce calendrier de moyen terme est propice à la prise en compte de données analytiques aussi approfondies que possible, qui permettent de mieux éclairer la réflexion et la prise de décision des autorités publiques. Dans cette perspective, il semble nécessaire d'élargir le débat sur le budget communautaire en tenant compte des dépenses engagées par les États membres de l'UE, parfois invoquées de manière implicite, mais sur lesquelles aucun état des lieux systématique n'existe à ce jour : c'est cette lacune que le présent tableau de bord entend combler, afin de fournir un outil d'appréciation utile aux décideurs publics et, plus largement, à la communauté intellectuelle active sur ces enjeux.

Cette présentation « agrégée » des dépenses publiques européennes a pour premier objectif de moyen terme d'éclairer les discussions relatives à la révision du cadre financier de l'UE à l'horizon 2013. Il paraît en effet impératif d'envisager cet horizon décisionnel en tenant compte des dépenses communautaires et nationales :

- d'une part, parce que les dépenses engagées par l'UE s'inscrivent quasiment toutes dans des domaines de compétences « partagées » avec les États membres, et s'accompagnent donc de dépenses nationales souvent très conséquentes ; il en va naturellement de même pour les dépenses liées aux coopérations intergouvernementales organisées sous l'égide de l'UE (notamment en matière de politique extérieure), qui font une place déterminante aux dépenses nationales ;
- d'autre part, parce que la volonté affichée d'adapter les dépenses communautaires aux priorités de la Stratégie de Lisbonne ne doit pas faire oublier que la mise en œuvre de cette stratégie incombe largement aux États membres, dans le cadre de la « méthode ouverte de coordination » : il apparaît là aussi logique d'intégrer systématiquement à l'analyse les dépenses qu'ils engagent, ce qui n'est fait que très ponctuellement (par exemple en matière de dépenses de R & D).

Cette présentation agrégée des dépenses publiques européennes a un deuxième objectif : celui de permettre une comparaison internationale (notamment avec les États-Unis) éclairant les réflexions sur les dépenses publiques nationales et communautaires :

- à la différence d'une approche centrée sur les seules dépenses communautaires, cette approche agrégée permet de répondre de manière directe à une question centrale : le **niveau global** des dépenses européennes engagées dans tel ou tel secteur est-il ou non suffisant au regard de la priorité qui lui est accordée et au regard du niveau des dépenses engagées par d'autres pays ?
- elle permet par ailleurs de répondre à une question de plus long terme : la **répartition actuelle des dépenses publiques entre niveau communautaire et niveau national** est-elle comparable, ou appelée à le devenir, à celle constatée dans d'autres ensembles confédéraux ou fédéraux (États-Unis, Canada, Suisse) ? L'intérêt de telles comparaisons internationales est d'abord de fournir des éléments d'appréciation factuels parfois aussi éclairants que les enseignements classiques de la théorie du « fédéralisme budgétaire ». Ces comparaisons rappellent également la nécessaire prise en compte des spécificités du contexte politique européen, et le fait qu'on ne saurait s'en tenir à un registre exclusivement technique (existence d'externalités, de biens publics, etc.) lorsqu'on réfléchit à la répartition des dépenses publiques entre niveaux national et communautaire.

Cette présentation agrégée des dépenses publiques européennes répond à un troisième objectif plus immédiat : celui de contribuer à analyser le caractère plus ou moins stratégique des dépenses communautaires pour les États membres de l'UE, dont la France :

- présenter les dépenses publiques européennes de manière agrégée permet tout d'abord de rappeler le niveau relativement limité des dépenses communautaires au regard des dépenses publiques nationales, puisqu'elles ne représentent qu'environ 2 % des dépenses publiques européennes. Cela permet de rappeler que le budget communautaire n'a *a priori* pas vocation à être mobilisé pour répondre à l'ensemble des objectifs économiques, sociaux et politiques que se sont fixés l'UE et ses États membres ;
- une telle présentation agrégée des dépenses publiques européennes permet aussi de rappeler que le budget communautaire est d'ores et déjà stratégique dans certains secteurs et pour certains pays ; elle permet de mieux identifier les secteurs sur lesquels les principales réflexions politiques pourraient avantageusement se concentrer afin d'envisager une européanisation accrue de certaines dépenses nationales ou, à l'inverse, la renationalisation de certaines dépenses communautaires.

Réaliser ce tableau de bord des dépenses publiques européennes a naturellement conduit à des choix de présentation dictés par le contexte politique et statistique. Marqué par l'exercice de « révision » entrepris au niveau communautaire, le contexte politique a tout d'abord conduit à privilégier une présentation fondée sur la nomenclature du cadre financier de l'UE. Il s'est donc agi d'identifier les grandes masses financières engagées au sein des **grandes rubriques autour desquelles s'articulent les discussions budgétaires communautaires (voir ci-dessous)**. Cette démarche a également conduit, au sein de chacune de ces rubriques, à identifier des catégories de dépenses plus familières aux États membres et aux budgets nationaux, que nous nommerons « secteurs » par la suite.

Rubriques du cadre financier 2007-2013

Rubriques		Principaux domaines concernés
Croissance durable	1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	Recherche et développement technologique Énergie et transport Éducation et formation Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité Gestion des changements sociaux (protection sociale incluse)
	1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	Fonds structurels Fonds de cohésion
2. Conservation et gestion des ressources naturelles		Agriculture Développement rural Pêche Environnement Santé des animaux et protection phytosanitaire
Citoyenneté, liberté, sécurité et justice	3a. Liberté, sécurité et justice	Solidarité et gestion des flux migratoires Sécurité et protection des libertés Droits fondamentaux et justice
	3b. Citoyenneté	Santé publique et protection des consommateurs Culture/Média Actions d'information et de communication Préparation et réaction aux urgences
4. L'UE en tant que partenaire mondial		Aide publique extérieure, y compris aide au développement Aide humanitaire Assistance macroéconomique Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)
5. Administration		Commission
6. Compensations		Autres institutions

L'état des données statistiques disponibles a lui aussi orienté la réalisation du présent tableau de bord, dont la méthodologie est exposée dans le détail en annexe :

- il a d'abord fallu tenir compte du changement de nomenclature budgétaire communautaire opéré entre la période 2000-2006 et la période 2007-2013, en s'efforçant d'établir les correspondances financières requises ;
- il a fallu se baser sur les données de l'année 2006, pour s'ajuster au fait que les éléments relatifs aux dépenses des États membres sont disponibles plus tardivement que ceux relatifs aux dépenses communautaires ;
- il a parfois fallu limiter le champ des comparaisons internationales ou interétatiques, dès lors que les données portant sur les dépenses engagées dans tel ou tel secteur n'étaient pas toujours disponibles ;
- enfin, dans les cas où les données financières précises n'étaient pas aisément accessibles, il a fallu procéder à des arbitrages et à des approximations, à chaque fois signalés et justifiés.

L'ensemble de ces contraintes politiques et statistiques n'en a pas moins permis de dégager, à défaut de données exactes à la décimale près, de très éclairants « ordres de grandeur », qui seront présentés ci-après en deux temps :

- d'une part, sur la base d'un état des lieux général des dépenses communautaires et nationales (partie 1) ;
- d'autre part, via la description de ces dépenses communautaires et nationales pour chacun des secteurs du cadre financier de l'UE (partie 2).

Partie 1

Les dépenses publiques communautaires et nationales : vision globale

Partie 1

Les dépenses publiques communautaires et nationales : vision globale

Principaux enseignements

1.1. Les dépenses publiques totales dans l'UE : vue d'ensemble

- 1.1.1. Niveau des dépenses publiques totales dans l'UE (avec et hors protection sociale et santé)
- 1.1.2. Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier (avec et hors protection sociale et santé)

1.2. Répartition des dépenses publiques totales entre niveaux national et communautaire

- 1.2.1. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire en % du PIB
- 1.2.2. Niveau des dépenses publiques nationales en % du PIB et niveau du PIB des pays de l'UE
- 1.2.3. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire en % de la dépense publique totale
- 1.2.4. Composition des dépenses publiques nationales et communautaires par rubrique du cadre financier
- 1.2.5. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire par rubrique du cadre financier : comparaison internationale
- 1.2.6. L'existence de dépenses européennes non communautaires

1.3. Poids des « dépenses communautaires réparties » dans l'UE

- 1.3.1. En % du PIB de chaque État membre
- 1.3.2. En % des dépenses publiques totales dans chaque État membre et en France
- 1.3.3. En % des dépenses publiques dans chaque État membre par rubrique du cadre financier

Principaux enseignements

1. Des dépenses publiques européennes d'un niveau important

Les **dépenses publiques européennes totales** (dépenses nationales + dépenses communautaires) se sont élevées à environ **47,6 % du PIB en 2006**, soit un niveau nettement supérieur à celui enregistré aux États-Unis (33,3 % du PIB), au Japon (33,7 % du PIB), en Suisse (34,5 % du PIB) et au Canada (37,8 % du PIB). Le niveau des dépenses publiques européennes **hors protection sociale et santé s'est établi à 22,9 % du PIB**, c'est-à-dire à un niveau comparable à celui constaté au Canada (22,1 %), légèrement supérieur à celui constaté aux États-Unis (18,7 %) et supérieur à celui constaté au Japon (15,7 %).

2. Des dépenses publiques européennes bénéficiant très majoritairement aux dépenses de croissance et de compétitivité

En 2006, les dépenses publiques européennes ont été majoritairement allouées à :

- **des dépenses pour la croissance et la compétitivité (57 % des dépenses** – 36,7 % hors protection sociale et santé) ;
- des dépenses dédiées au secteur liberté, sécurité, justice, etc. (20 % des dépenses).

Elles ont été affectées de manière beaucoup plus limitée à :

- des dépenses de relations extérieures, y inclus la défense (4 % des dépenses) ;
- des dépenses de cohésion territoriale (3 % des dépenses) ;
- et des dépenses dédiées à la conservation des ressources naturelles, dont l'agriculture (3 % des dépenses).

Cette **hiérarchie des dépenses publiques totales est identique** à celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse pour les trois premiers postes de dépenses. Elle est **différente pour les deux autres secteurs** : les dépenses liées aux ressources naturelles (dont l'agriculture) sont ainsi au 6^e rang en Europe, au 5^e rang aux États-Unis et au 4^e rang au Canada et en Suisse ; les dépenses liées aux relations extérieures sont au 4^e rang en Europe et aux États-Unis mais au 6^e rang au Canada et en Suisse – ces hiérarchies différentes ne préjugent pas de la proportion relative de ces dépenses.

3. Des dépenses communautaires dont le poids est globalement très limité

Les dépenses communautaires ont représenté en 2006 :

- **0,9 %** du PIB de l'UE, contre 46,7 % du PIB pour les dépenses publiques nationales (22 % du PIB hors protection sociale et santé) ;
- **0,8 %** du PIB de l'UE, si l'on s'en tient aux seules dépenses opérationnelles « réparties » au bénéfice des États membres de l'UE (en excluant les dépenses de relations extérieures et d'administration) ;
- **1,8 % des dépenses publiques totales** réalisées dans l'UE, contre 98,2 % pour les États membres (respectivement 4,3 % et 95,7 % des dépenses hors protection sociale et santé).

4. Des dépenses communautaires dont le poids est substantiel dans certains secteurs

La **part moyenne des dépenses communautaires « réparties »** (c'est-à-dire dépensées sur le territoire des États membres) **au regard de la dépense totale** réalisée sur le territoire des États membres de l'UE dans chaque rubrique est :

- substantielle dans la rubrique « Conversation et gestion des ressources naturelles » (**32,9 %** des dépenses totales en moyenne) ;
- importante dans la rubrique « Cohésion » (**18,4 %** des dépenses totales en moyenne) ;
- très limitée dans les rubriques « Compétitivité » (**0,2 % protection sociale incluse, 0,8 % hors protection sociale**) et « Liberté, sécurité, justice, etc. » (**0,1 % santé incluse, 0,3 % hors santé**).

La part relative des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales peut s'avérer plus substantielle dans **quelques domaines d'intervention précis**. En France, elle s'est ainsi élevée à :

- plus des trois quarts du total des dépenses publiques dans le domaine de l'**agriculture**, si l'on s'en tient aux aides directes aux agriculteurs (voir précisions dans la Partie 2, paragraphe 2.4.2.) ;
- environ 60 % du total des dépenses dans le domaine du **développement rural** ;

- environ 43 % du total des dépenses dans le domaine de la **pêche** ;
- environ la moitié du total des dépenses dans le domaine de la **cohésion territoriale** (hors logement), si l'on s'en tient aux seules dépenses cofinancées par l'UE et les autorités publiques françaises (voir précisions dans la Partie 2, paragraphe 2.3.2.).

5. Des dépenses communautaires dont le poids peut aussi être substantiel dans certains pays

Le poids relatif des dépenses communautaires « réparties » varie fortement selon les pays, d'abord parce que ces dépenses sont distribuées de manière différenciée (les pays agricoles bénéficient de davantage de dépenses agricoles, etc.), mais aussi et surtout en raison de l'hétérogénéité des pays de l'UE :

- **hétérogénéité en termes de niveaux absolus de richesse**, qui varie de 1 à 457 (écart entre Malte et l'Allemagne) : **d'où un impact différencié des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne (0,8 % du PIB) et varie de 0,4 % du PIB aux Pays-Bas à 3,3 % du PIB en Lituanie (ce niveau s'établissant à 0,72 % du PIB en France) ;
- **hétérogénéité en termes de niveau de dépenses publiques nationales** au regard de la moyenne communautaire (46,7 % du PIB), puisque ce niveau oscille de 54,3 % (Suède) à 31,7 % du PIB (Slovaquie), la France se situant à près de 53 % : **d'où un impact là aussi très différencié du poids des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne (4,3 % du PIB hors protection sociale et santé) et varie de 2 % des dépenses publiques totales réalisées aux Pays-Bas à 17,1 % en Lituanie (ce niveau s'établissant à environ 4 % en France).

Le poids des dépenses communautaires réparties présente ainsi de fortes disparités selon les pays :

- dans la rubrique « **Cohésion** », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est inférieur à 10 % dans des pays comme le Danemark et les Pays-Bas mais dépasse **40 %** de la dépense publique totale dans 4 pays (à hauteur de 49,3 % pour l'Estonie) ;
- dans la rubrique « **Conservation et gestion des ressources naturelles** », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales est inférieur à 10 % à Malte et au Luxembourg, mais il dépasse le seuil de 50 % des dépenses en Irlande, au Portugal et en Grèce.

6. La répartition des dépenses européennes entre niveaux « central » (UE) et « régional » (États membres) est atypique au regard de celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse, sauf dans le domaine de la « Conservation et gestion des ressources naturelles » (y inclus l'agriculture)

La **spécificité de l'UE** en matière de répartition des dépenses entre niveau central et régional est particulièrement marquée :

- dans la rubrique « **Cohésion** », où les dépenses sont très fortement centralisées aux États-Unis, au Canada et en Suisse (à hauteur de presque 100 %), alors qu'elles sont fortement (83,6 %) réalisées au niveau « régional » en UE (c'est-à-dire par les États membres) ;
- dans la rubrique « **Relations extérieures** », où les dépenses sont très fortement centralisées aux États-Unis, au Canada et en Suisse (à hauteur de presque 100 %), alors qu'elles sont très fortement (96,9 %) réalisées au niveau « régional » en UE.

La situation de l'UE dans la rubrique « **Liberté, sécurité, justice, etc.** » apparaît **elle aussi atypique** au regard de celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de 0,1 % dans l'UE, 3,8 % en Suisse, 29,3 % au Canada et 54,1 % aux États-Unis. La situation de l'UE dans la rubrique « **Conservation et gestion des ressources naturelles** » est en revanche conforme à celle de deux des trois autres pays, puisque ces dépenses sont centralisées à hauteur de 34,5 % dans l'UE, 33 % au Canada, 36,2 % en Suisse et 71 % aux États-Unis.

7. D'importantes dépenses européennes non communautaires existent dans certains secteurs

Si l'europanisation des dépenses publiques passe principalement par le budget de l'UE (à hauteur de 0,9 % du PIB), le débat relatif à la répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire doit aussi tenir compte de l'existence de dépenses européennes non communautaires. Ces dépenses sont pour l'heure largement concentrées dans deux secteurs :

- celui de la **recherche et du développement technologique**, où elles se sont élevées à plus de 3,8 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires du même secteur ;
- celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires du même secteur.

1.1. Les dépenses publiques totales dans l'UE : vue d'ensemble

1.1.1. Niveau des dépenses publiques totales dans l'UE

Les **dépenses publiques européennes totales** (dépenses nationales et communautaires) se situent à un niveau d'environ **47,6 % du PIB**.

Ce niveau de dépenses publiques est nettement **supérieur** à celui enregistré :

- aux **États-Unis** (33,3 % du PIB) ;
- au **Japon** (33,7 % du PIB) ;
- au **Canada** (37,8 % du PIB).

À noter que le niveau des dépenses publiques totales s'établit à 34,5 % du PIB en **Suisse**.

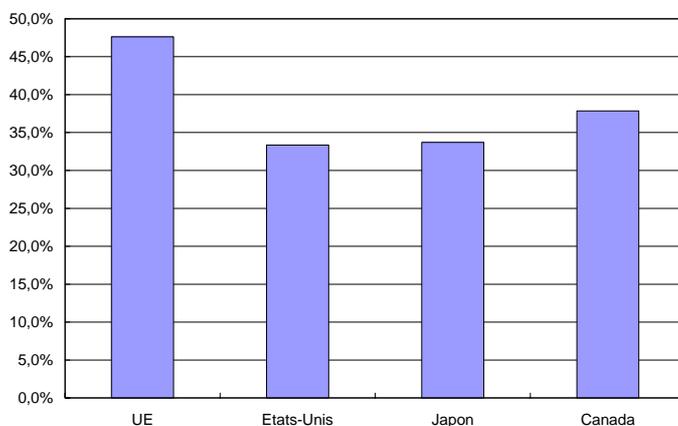
Le niveau des dépenses publiques européennes **hors protection sociale et santé*** s'établit à **22,9 % du PIB**.

Ce niveau de dépenses est :

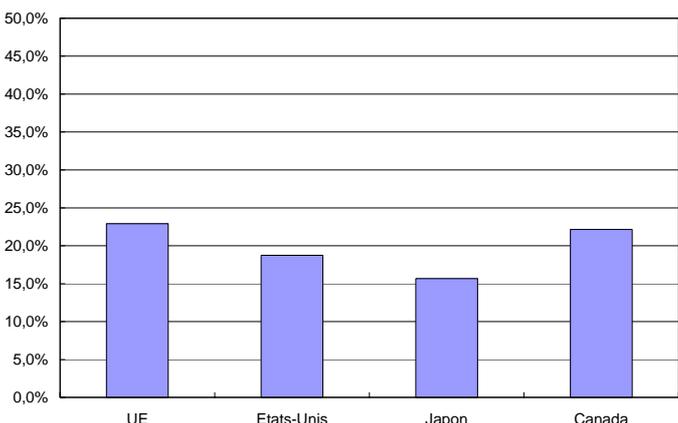
- **comparable** à celui constaté au **Canada** (22,1 %) ;
- significativement **supérieur** à celui constaté aux **États-Unis** (18,7 %) ;
- **supérieur** à celui constaté au **Japon** (15,7 %).

À noter que ce niveau de dépenses s'établit à 25,7 % du PIB en Suisse, soit un niveau supérieur à celui constaté dans l'UE.

**Dépenses publiques totales en 2006
(en % du PIB)**



Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé en 2006 (en % du PIB)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

* Les dépenses de protection sociale et de santé considérées comprennent :

- pour la protection sociale, toutes les prestations dans les domaines de maladie et invalidité, vieillesse, survivants, famille et enfants, chômage, logement, exclusion sociale ;
- pour la santé : toutes les dépenses liées aux produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique.

Il est intéressant d'évaluer les dépenses publiques européennes hors protection sociale et santé pour deux raisons :

- d'une part, en raison de leur poids relatif dans les dépenses totales (plus de la moitié) mais aussi de leur importance relative au regard des comparaisons internationales qui marquent notamment des différences institutionnelles entre les pays, qu'il est donc intéressant d'effectuer avec et hors dépenses de protection sociale et santé ;
- d'autre part, parce que les dépenses européennes de protection sociale et santé ne sont pas financées par le budget communautaire et n'ont *a priori* pas vocation à l'être, au moins dans un avenir prévisible ; d'où l'utilité de les exclure des réflexions relatives aux processus de communautarisation/nationalisation des dépenses publiques au sein de l'Union européenne.

1.1.2. Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier

a – Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier (y inclus protection sociale et santé)

En 2006, les dépenses publiques européennes ont été :

- majoritairement consacrées à **des dépenses pour la croissance et la compétitivité (57 % des dépenses)** ;
- puis à des dépenses dédiées au secteur liberté, sécurité, justice, etc., dont la santé (20 % des dépenses) ;
- aux dépenses de relations extérieures, y compris la défense (4 % des dépenses).
- aux dépenses de cohésion (3 % des dépenses)
- et enfin aux dépenses dédiées à la conservation et gestion des ressources naturelles, dont l'agriculture (3 % des dépenses).

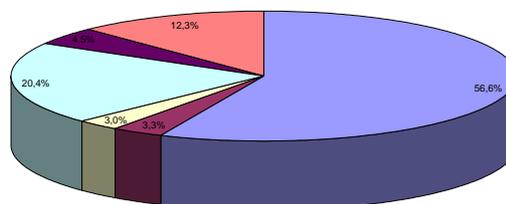
Cette hiérarchie des dépenses publiques totales est identique en UE, aux États-Unis, au Canada et en Suisse pour les trois premiers postes de dépenses.

Cette hiérarchie est en revanche **différente pour les deux autres secteurs** :

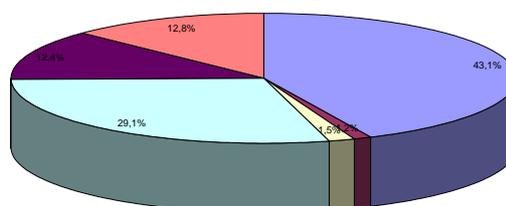
- les dépenses liées aux ressources naturelles sont ainsi au 6^e rang en Europe, au 5^e rang aux États-Unis et au 4^e rang au Canada et en Suisse ;
- les dépenses liées aux relations extérieures sont au 4^e rang en Europe et aux États-Unis, mais au 6^e rang au Canada et en Suisse

Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006 (en % de la dépense totale)

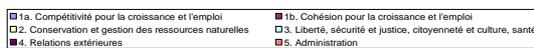
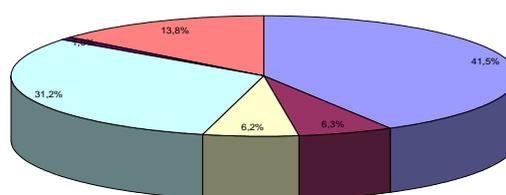
Union européenne



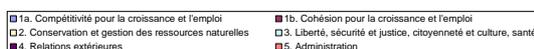
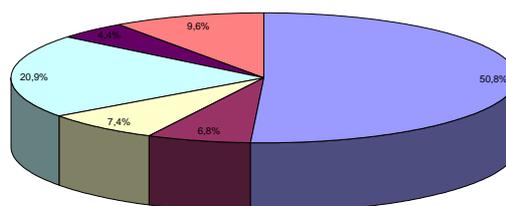
États-Unis



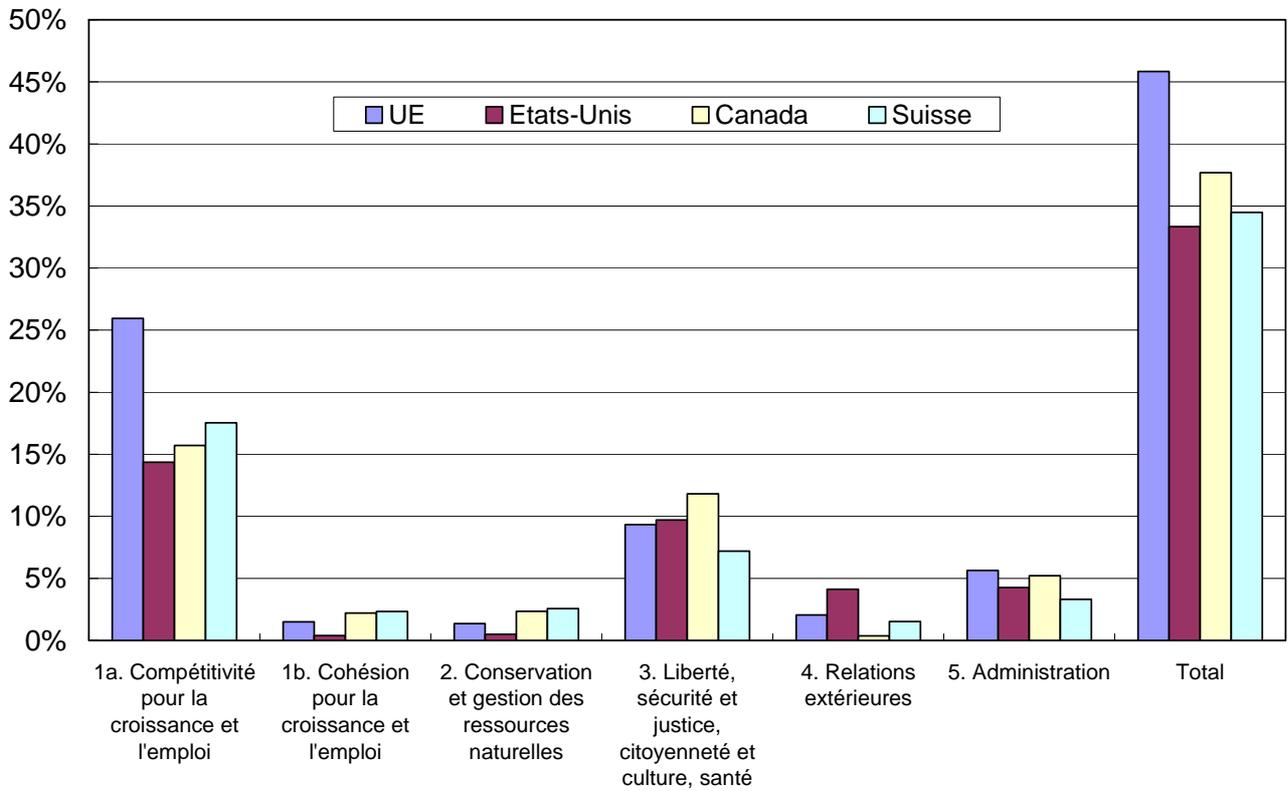
Canada



Suisse



Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006 (en % du PIB)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

b – Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier (hors protection sociale et santé)

Les dépenses publiques européennes de **compétitivité** pour la croissance et l'emploi demeurent le **premier poste de dépenses européennes hors protection sociale et santé**, à hauteur de **36,7 %** des dépenses totales.

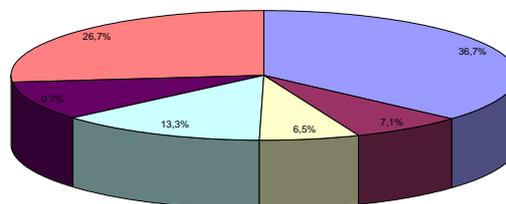
L'exclusion des dépenses de protection sociale et de santé des dépenses totales constatées aux États-Unis, au Canada et en Suisse ne modifie pas non plus la première place dévolue au poste compétitivité pour la croissance et l'emploi dans ces trois pays.

Exclure les dépenses de protection sociale et de santé de l'analyse conduit à constater que la **part relative des dépenses consacrées à la compétitivité et à la croissance en Europe est** :

- inférieure à celle constatée en Suisse (45,6 %),
- et très légèrement inférieure à celle constatée aux États-Unis (38,8 %) ;
- supérieure à celle constatée au Canada (35,5 %).

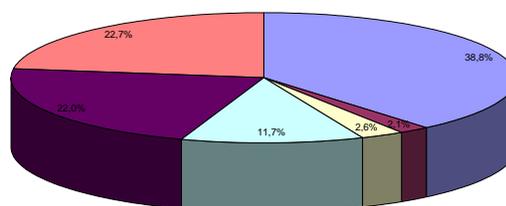
Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé par rubrique du cadre financier en 2006 (en % de la dépense totale)

Union européenne



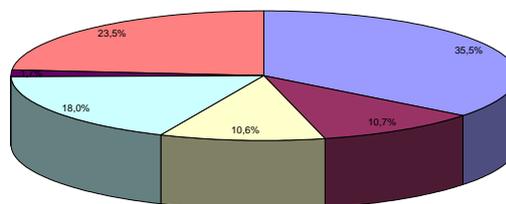
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi
2. Conservation et gestion des ressources naturelles 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture
4. Relations extérieures 5. Administration

États-Unis



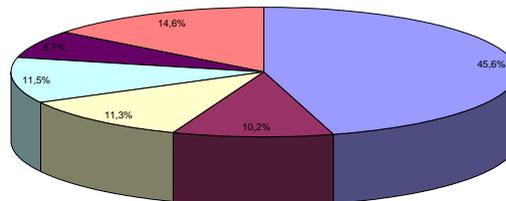
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi
2. Conservation et gestion des ressources naturelles 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture
4. Relations extérieures 5. Administration

Canada



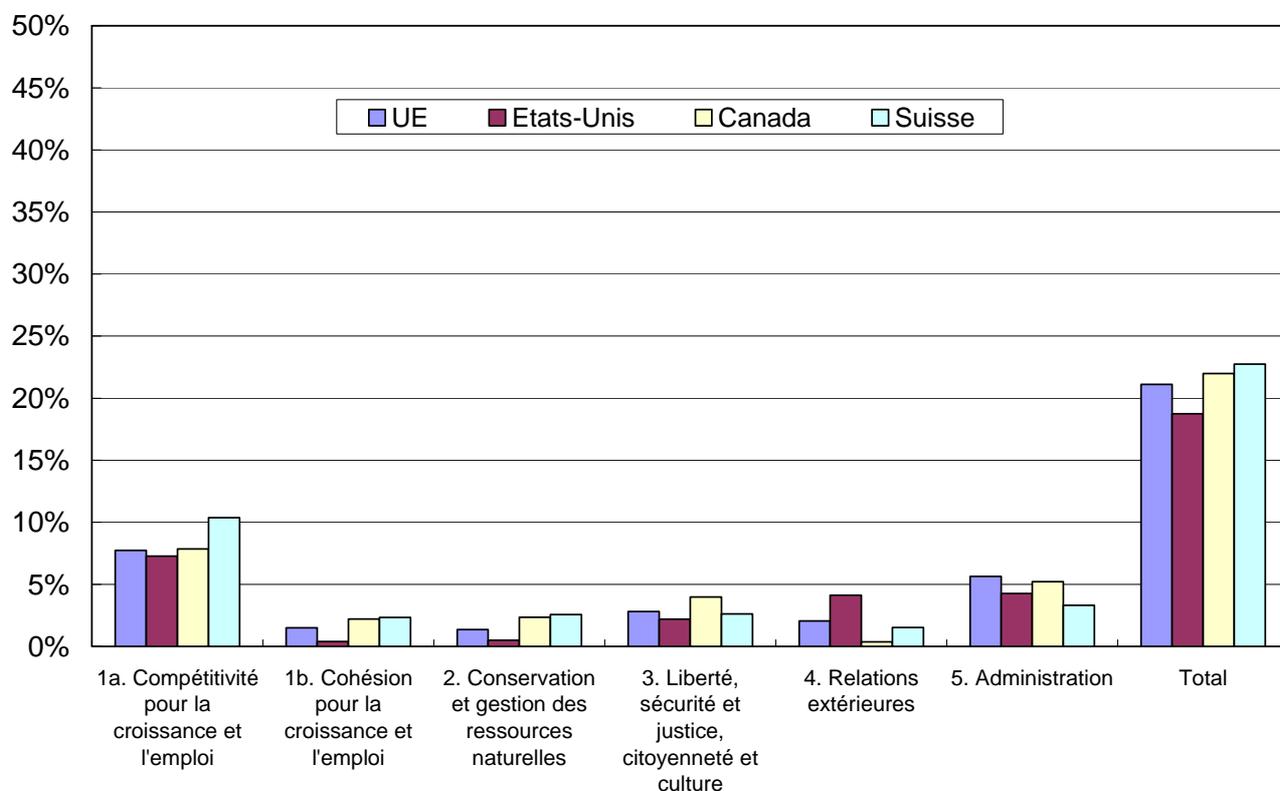
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi
2. Conservation et gestion des ressources naturelles 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture
4. Relations extérieures 5. Administration

Suisse



1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi
2. Conservation et gestion des ressources naturelles 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture
4. Relations extérieures 5. Administration

**Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé
par rubrique du cadre financier en 2006 (en % du PIB)**



NB : sont exclues ici les dépenses de protection sociale (intégrées à la rubrique « Compétitivité pour la croissance et l'emploi ») et les dépenses de santé (intégrées à la rubrique « Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture »)

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

1.2. Répartition des dépenses publiques totales entre niveaux national et communautaire

1.2.1. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire en % du PIB

<p>Les dépenses communautaires représentaient en 2006 0,9 %* du PIB de l'UE, contre 46,7 % pour les dépenses publiques nationales.</p> <p>Si l'on exclut les dépenses de protection sociale et santé, le poids relatif des dépenses nationales baisse de plus de la moitié (à 22 %) tandis que le poids des dépenses communautaires par rapport au PIB demeure inchangé.</p>	Dépenses publiques totales en 2006 (en % du PIB)																				
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>UE</th><th>États-Unis</th><th>Canada</th><th>Suisse</th></tr></thead><tbody><tr><td>Central (ou communautaire pour l'UE)</td><td>0,9 %</td><td>20,5 %</td><td>14,5 %</td><td>10,8 %</td></tr><tr><td>Régional (ou national pour l'UE)</td><td>46,7 %</td><td>12,9 %</td><td>23,4 %</td><td>23,7 %</td></tr><tr><td>Total</td><td>47,6 %</td><td>33 %</td><td>38 %</td><td>34 %</td></tr></tbody></table> <p><i>Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS</i></p>		UE	États-Unis	Canada	Suisse	Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9 %	20,5 %	14,5 %	10,8 %	Régional (ou national pour l'UE)	46,7 %	12,9 %	23,4 %	23,7 %	Total	47,6 %	33 %	38 %	34 %
	UE	États-Unis	Canada	Suisse																	
Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9 %	20,5 %	14,5 %	10,8 %																	
Régional (ou national pour l'UE)	46,7 %	12,9 %	23,4 %	23,7 %																	
Total	47,6 %	33 %	38 %	34 %																	
	Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé en 2006 (en % du PIB)																				
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>UE</th><th>États-Unis</th><th>Canada</th><th>Suisse</th></tr></thead><tbody><tr><td>Central (ou communautaire pour l'UE)</td><td>0,9 %</td><td>9,5 %</td><td>8,6 %</td><td>7,9 %</td></tr><tr><td>Régional (ou national pour l'UE)</td><td>22,0 %</td><td>9,2 %</td><td>13,5 %</td><td>14,9 %</td></tr><tr><td>Total</td><td>22,9 %</td><td>19 %</td><td>22 %</td><td>23 %</td></tr></tbody></table> <p>NB : sont exclues ici les dépenses de protection sociale (intégrées à la rubrique « Compétitivité pour la croissance et l'emploi ») et les dépenses de santé (intégrées à la rubrique « Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture »)</p> <p><i>Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS</i></p>		UE	États-Unis	Canada	Suisse	Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9 %	9,5 %	8,6 %	7,9 %	Régional (ou national pour l'UE)	22,0 %	9,2 %	13,5 %	14,9 %	Total	22,9 %	19 %	22 %	23 %
	UE	États-Unis	Canada	Suisse																	
Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9 %	9,5 %	8,6 %	7,9 %																	
Régional (ou national pour l'UE)	22,0 %	9,2 %	13,5 %	14,9 %																	
Total	22,9 %	19 %	22 %	23 %																	

* Ce chiffre de 0,9 % du PIB (précisément 0,93 %) diffère de celui de 1 % souvent cité s'agissant du poids du budget communautaire par rapport au PIB : cette différence découle du fait que sont ici prises en compte les dépenses effectivement réalisées par le budget communautaire (en 2006) et non pas le niveau des crédits d'engagement prévu au moment des négociations sur le cadre financier, qui constitue des plafonds d'engagement à ne pas dépasser.

1.2.2. Niveau des dépenses publiques nationales en % du PIB et niveau du PIB des pays de l'UE

Le niveau moyen de **dépenses publiques par État membre** (hors dépenses communautaires) est relativement disparate au regard de la moyenne européenne (**46,7 % au niveau national***), puisqu'il oscille de 54,3 % (Suède) à 31,7 % du PIB (Slovaquie) :

– **8 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques **supérieur à la moyenne européenne**, dont la **France** (près de 53 % du PIB) ;

– **10 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques compris **entre 40 % et 46,6 % du PIB**, dont le Royaume-Uni (44,6 % du PIB) et l'Allemagne (45,4 % du PIB) ;

– **7 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques inférieur à **40 % du PIB**, dont l'Espagne (38,6 %) et l'Irlande (34,2 %).

Au total, seuls 2 pays de l'UE (Slovaquie et Estonie) présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques par rapport au PIB inférieur à celui constaté pour les dépenses publiques totales aux États-Unis (33,3 % pour mémoire) et au Japon (33,7 % pour mémoire).

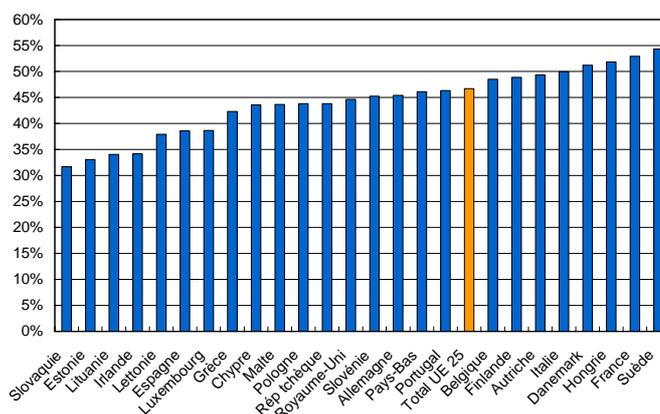
Le niveau moyen de dépenses publiques hors protection sociale et santé par État membre est lui aussi relativement disparate au regard de la moyenne européenne (**22,9 % du PIB dont 22 % au niveau national**), même si un peu moins hétérogène :

– **14 pays** de l'UE présentaient un **niveau de dépenses publiques hors santé et protection sociale supérieur à la moyenne européenne** et oscillant de 22 % (Slovénie) à 30 % du PIB (Chypre), la France se situant à 24,7 % du PIB ;

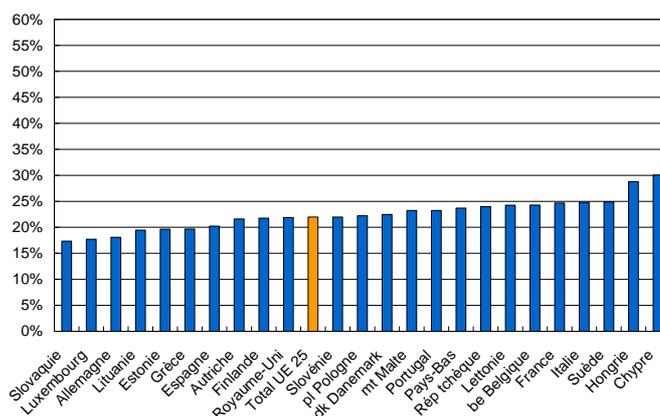
– **11 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques hors protection sociale et santé **inférieur à la moyenne européenne** et compris entre 21,9 % (Royaume-Uni) et 16,7 % du PIB (Irlande).

Au total, seuls 4 pays de l'UE (dont l'Allemagne) présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques hors protection sociale et santé par rapport au PIB inférieur à celui des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé constaté aux États-Unis (pour mémoire : 18,7 %).

Dépenses publiques totales par État membre en 2006 (en % du PIB)



Dépenses publiques totales par État membre en 2006 hors protection sociale et santé (en % du PIB)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

* Le niveau des dépenses publiques européennes totales s'est établi à 47,6 % du PIB en 2006 : 46,7 % du PIB pour les dépenses nationales et 0,9 % du PIB pour les dépenses communautaires.

Pour prendre la mesure de l'hétérogénéité des niveaux de dépenses publiques par pays, il faut :

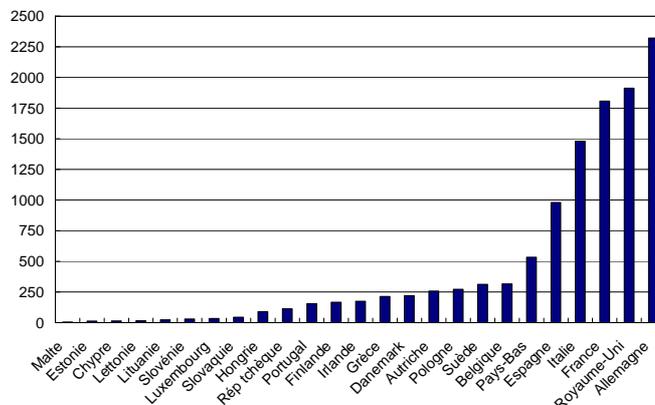
- non seulement mesurer leurs niveaux de dépenses relatifs par rapport au PIB (page précédente) ;
- mais aussi prendre en compte la **forte hétérogénéité des niveaux de PIB des pays de l'UE.**

Sur ce second registre, on peut ainsi constater que :

- le **niveau absolu des niveaux de PIB varie de 1 à 457** au sein de l'UE (écart entre Malte et l'Allemagne) ;
- 6 pays de l'UE-25 présentent un niveau de PIB supérieur à la moyenne communautaire, et pouvant atteindre 500 % de cette moyenne (Allemagne).
- 19 pays de l'UE-25 présentent un niveau de PIB inférieur à la moyenne communautaire et pouvant atteindre 1 % de cette moyenne (Malte).

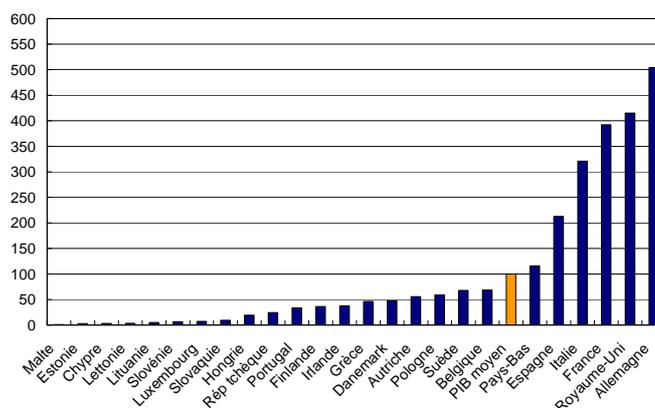
C'est en prenant en compte ces éléments qu'on peut mesurer le poids relatif des dépenses communautaires dans tel ou tel pays, poids qui varie très fortement autour de la moyenne de 0,9% du PIB et de 1,9% des dépenses publiques nationales (voir ci-après).

**PIB de chaque État membre en 2006
(en milliards d'euros)**



Source : Eurostat

**PIB de chaque État membre en 2006
(base 100 pour la moyenne de l'UE-25)**



Source : Eurostat

1.2.3. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire en % de la dépense publique totale

Les dépenses communautaires (qui se sont élevées à 107 milliards d'euros en 2006) ont représenté **1,94 %** des dépenses publiques totales réalisées dans l'Union européenne.

Ce **pourcentage** est **très limité** au regard de celui représenté par les budgets centraux au sein de fédérations et confédérations comme

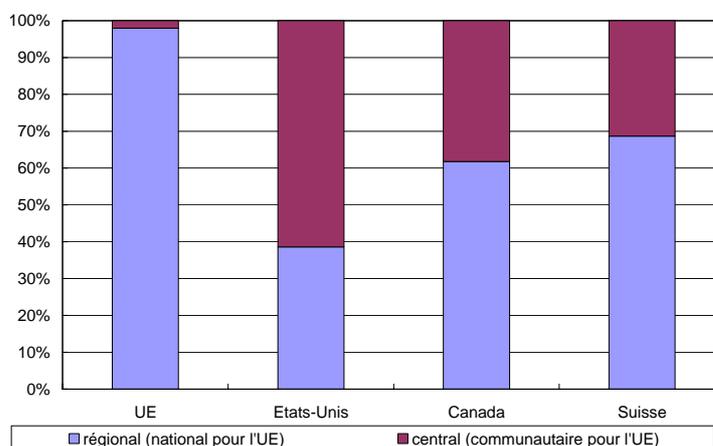
- les **États-Unis (61,4 %)** ;
- le **Canada (38,2 %)** ;
- la **Suisse (31,3 %)**.

Si l'on **exclut les dépenses de protection sociale et santé** (toutes nationales en Europe), les dépenses communautaires ont représenté **4,06 %** des dépenses publiques totales réalisées dans l'Union européenne.

Ce **pourcentage** est là encore **très limité** au regard de la part financée au niveau central dans des fédérations et confédérations comme :

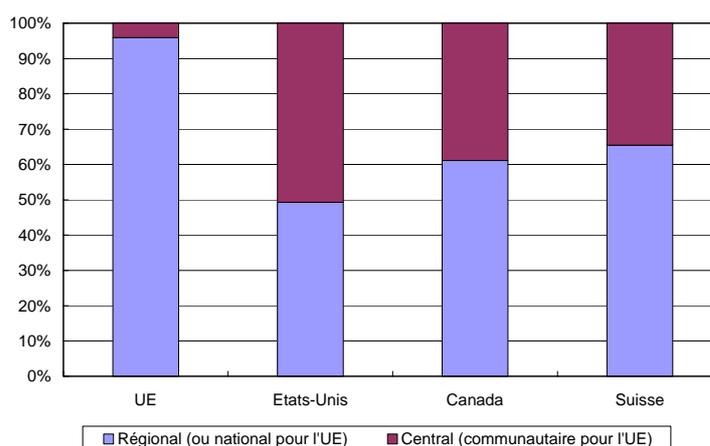
- les **États-Unis (50,7 %)** ;
- le **Canada (38,9 %)** ;
- la **Suisse (34,5 %)**.

Répartition des dépenses publiques totales entre niveaux central et régional en 2006 (en % des dépenses publiques totales)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

Répartition des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé entre niveaux central et régional en 2006 (en % des dépenses publiques totales)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

1.2.4. Composition des dépenses publiques nationales et communautaires par rubrique du cadre financier

L'UE et ses États membres ont consacré en 2006 environ :

- 56 % de leurs dépenses publiques à des politiques dédiées à la « croissance et à l'emploi » ;
- 20 % de leurs dépenses publiques à des politiques relevant du domaine **sécurité, liberté et justice, citoyenneté et culture** (essentiellement police, ordre public et justice), **santé** ;
- 4,5 % aux dépenses de **relations extérieures**, dont la défense ;
- un peu moins de 3 % aux dépenses dédiées aux **ressources naturelles** (dont les dépenses agricoles).

Compte tenu de leur poids relatif, la **ventilation sectorielle des seules dépenses publiques des États membres est en tous points conforme à celle des dépenses agrégées**. Tout juste peut on observer que :

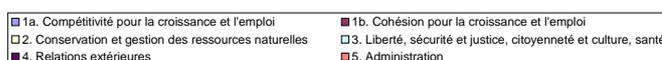
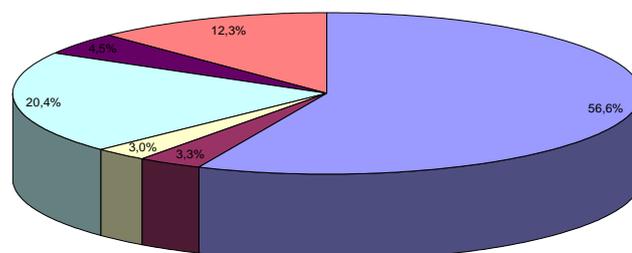
- la part des dépenses étatiques affectées à la croissance et à la compétitivité augmente de 1 point ;
- la part des dépenses de conservation des ressources naturelles est réduite de 1 point, à hauteur de 2 % des dépenses des États membres.

La **ventilation sectorielle des dépenses communautaires est en revanche très atypique** au regard de celle des dépenses étatiques ou agrégées :

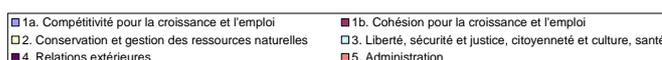
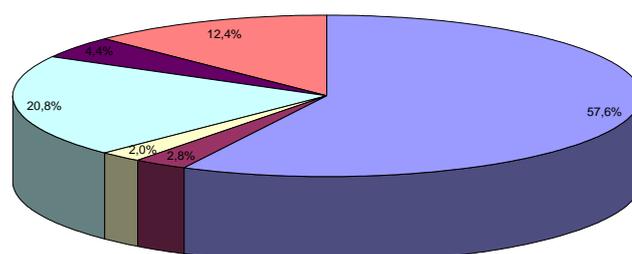
- d'une part, parce que ces dépenses ne couvrent pas la protection sociale et santé (ou la dette) ;
- d'autre part, parce qu'elles ont été majoritairement réalisées dans les domaines de la conservation et de la gestion des ressources naturelles (dont agriculture et environnement), à hauteur de 51 %, et de la cohésion territoriale (27 %).

Dépenses publiques européennes par rubrique du cadre financier en 2006 (en % de la dépense totale)

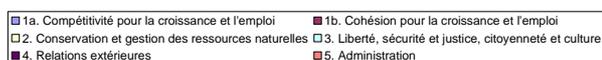
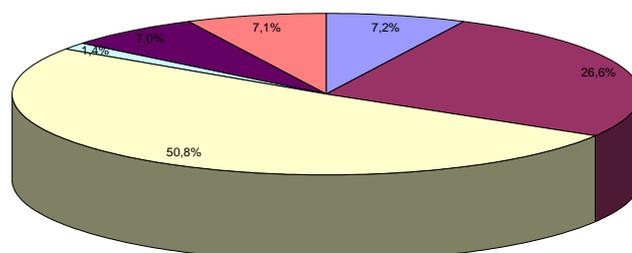
Dépenses totales



Dépenses nationales



Dépenses communautaires



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, calculs CAS

1.2.5. Répartition des dépenses entre niveau national et communautaire par rubrique du cadre financier : comparaison internationale

La répartition des dépenses entre niveau « central » (« communautaire » pour l'UE) et niveau « régional » (national pour l'UE) présente de fortes disparités.

Les **dépenses sont majoritairement réalisées au niveau central** dans :

- les 6 rubriques du cadre financier aux États-Unis ;
- 3 rubriques au Canada ;
- 2 rubriques en Suisse ;
- 0 rubrique dans l'UE.

La prise en compte de la répartition des dépenses **hors protection sociale et santé** modifie sensiblement ce constat pour les États-Unis pour les deux rubriques concernées (c'est-à-dire les rubriques 1a et 3).

La **spécificité de l'UE** en matière de répartition des dépenses entre niveau central et régional est particulièrement marquée dans les rubriques « **Cohésion** » et « **Relations extérieures** » pour lesquelles les dépenses sont :

- très fortement centralisées aux États-Unis, au Canada et en Suisse ;
- fortement (83,6 % pour la rubrique « Cohésion ») et très fortement (96,9 % pour la rubrique « Relations extérieures ») réalisées au niveau national en UE.

La situation de l'UE dans la rubrique « **Conservation et gestion des ressources naturelles** » est relativement en ligne avec celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de :

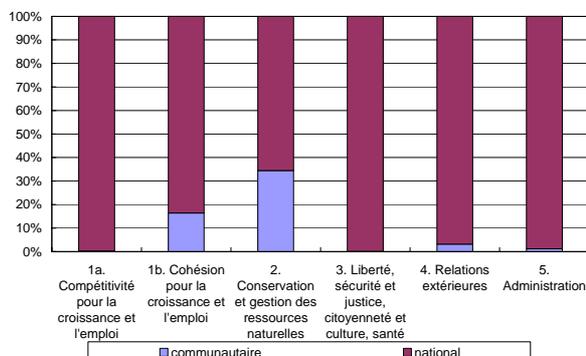
- 34,5 % dans l'UE ;
- 33 % au Canada ;
- 36,2 % en Suisse ;
- 71 % aux États-Unis.

La situation de l'UE dans la rubrique « **liberté, sécurité, justice etc.** » apparaît relativement **atypique** au regard de celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de :

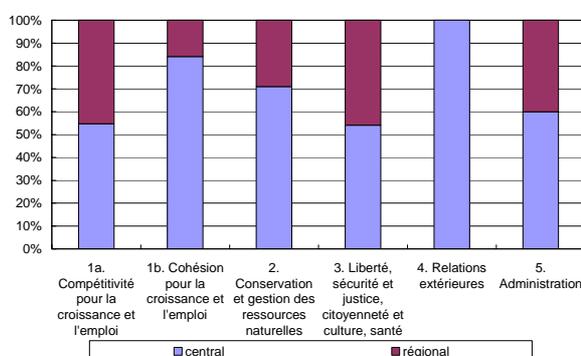
- 0,1 % dans l'UE ;
- 3,8 % en Suisse ;
- 29,3 % au Canada ;
- 54,1 % aux États-Unis.

Répartition des dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006 (en % des dépenses publiques totales)

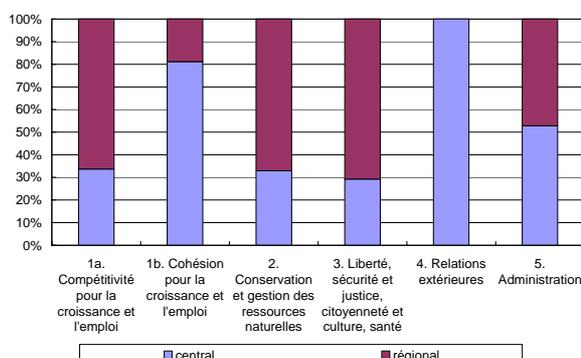
Union européenne



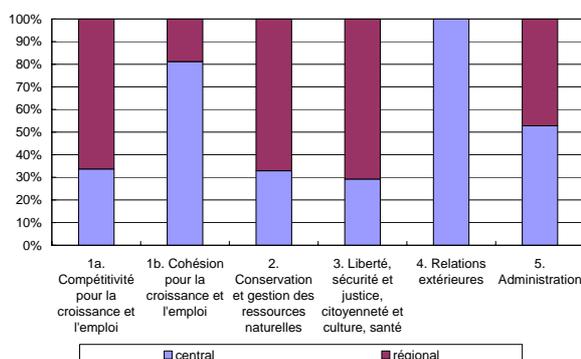
États-Unis



Canada



Suisse



**Répartition des dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006
(en % des dépenses publiques totales)**

	UE		Etats-Unis		Canada		Suisse	
	communautaire	national	central	régional	central	régional	central	régional
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	0,3%	99,7%	54,8%	45,2%	33,7%	66,3%	32,3%	67,7%
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	16,4%	83,6%	84,1%	15,9%	81,1%	18,9%	100,0%	0,0%
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5%	65,5%	71,0%	29,0%	33,0%	67,0%	36,2%	63,8%
3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé	0,1%	99,9%	54,1%	45,9%	29,3%	70,7%	3,8%	96,2%
4. Relations extérieures	3,1%	96,9%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	94,1%	5,9%
5. Administration	1,2%	98,8%	60,0%	40,0%	52,8%	47,2%	33,5%	66,5%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

**Répartition des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé
par rubrique du cadre financier en 2006(en % des dépenses publiques totales)**

	UE		Etats-Unis		Canada		Suisse	
	communautaire	national	central	régional	central	régional	central	régional
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	0,9%	99,1%	24,6%	75,4%	11,7%	88,3%	26,6%	73,4%
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	16,4%	83,6%	84,1%	15,9%	81,1%	18,9%	100,0%	0,0%
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5%	65,5%	71,0%	29,0%	33,0%	67,0%	36,2%	63,8%
3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture	0,5%	99,5%	15,7%	84,3%	50,1%	49,9%	8,9%	91,1%
4. Relations extérieures	3,1%	96,9%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	94,1%	5,9%
5. Administration	1,2%	98,8%	60,0%	40,0%	52,8%	47,2%	33,5%	66,5%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

1.2.6. L'existence de dépenses européennes non communautaires

Les analyses relatives à la répartition des dépenses publiques européennes entre niveau national et niveau communautaire ne seraient pas complètes si elles n'évoquaient les « dépenses européennes non communautaires ». Ces dépenses traduisent en effet une forme d'eupéanisation financière sans figurer cependant dans le budget communautaire. Elles peuvent être classées en trois catégories :

- les **dépenses européennes « quasi communautaires »**, qui peuvent être définies comme des dépenses ne figurant pas dans le budget communautaire, mais dont la gestion est confiée à des organismes directement placés dans le giron de l'UE (exemples du Fonds européen de développement ou de l'Agence européenne de défense) ;
- les « **dépenses européennes communes** », qui peuvent être définies comme des dépenses engagées par des États pour financer le fonctionnement et les actions d'organisations européennes dont ils sont membres, en parallèle de leur appartenance à l'UE (exemples de l'Agence spatiale européenne ou du Conseil de l'Europe) ;
- enfin les **dépenses européennes « conjointes »**, qui peuvent être définies comme des dépenses engagées de manière autonome par les États européens pour financer des opérations ponctuelles, dans un cadre politique commun (exemples des « initiatives technologiques conjointes » ou des opérations extérieures).

Des dépenses européennes non communautaires marquantes dans certains secteurs

	Montant de la contribution des Etats membres (millions d'euros)	montant de la dépense communautaire	en % de la dépense communautaire
Recherche et développement technologique	3828	5206	73,5%
Agence Spatiale Européenne (ESA)	2514		
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN)	636		
Programme Eureka	270		
Organisation de Recherche Astronomique (ESO)	150		
Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron (ESRF)	80		
European Molecular Biology Laboratory (EMBL)	71		
Institut Laue-Langevin (ILL)	63,8		
Pour mémoire : European Fusion Development Agreement (EFDA)			
Eranet	13,7		
initiatives de l'article 169*	7,5		
Eurocores	22		
Pour mémoire : ITC**			
Relations extérieures	4644	6200	74,9%
Fonds Européen de Développement (FED)	2544		
OPEX (mandat UE) : Athena***	120		
OPEX (mandat UE) : hors Athena	414		
Agence Européenne de Défense (AED)	20		
Centre Satellitaire de l'UE (EUSC)	15		
Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE (ISS)	4		
Conseil de l'Europe (CoE)	152		
Organisation pour la Sécurité et la Copération en Europe (OSCE)	123		
Union de l'Europe Occidentale (UEO)	8		
Pour mémoire : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : 1223 millions d'euros			
Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR)	1244		
Liberté, sécurité et justice	71	425	16,6%
Office européen de police (EUROPOL)	71		
Total	8543		8,0%

* Une seule initiative « de l'article 169 » a été engagée au cours de la période 2000-2006, l'initiative dite « EDCTP » (recherche sur le traitement du sida, de la malaria et de la tuberculose). Mais d'autres initiatives ont été ou vont être initiées pour la période 2007-2013 : « AAL » (Utilisation des TIC pour les personnes âgées) ; « EUROSTARS » (pour les PME) ; EMRP (métrologie) ; BONUS-169 (Mer baltique). À noter également qu'en décembre 2008, le Conseil « Compétitivité » a précisé les modalités d'utilisation de la procédure de « programmation conjointe » mise en place en matière de recherche dans le cadre du processus de Ljubljana. La mise en œuvre de cette programmation conjointe se fera de manière progressive tout au long de l'année 2009, en commençant par le combat contre les maladies neuro-dégénératives et Alzheimer. Neuf pays (Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse) adopteront et développeront des actions communes pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

** Engagées au cours de la période 2007-2013, les ITC ont vocation à être financées à hauteur de 16 % par le budget communautaire (dans le cadre du 7^e programme cadre) et de 33 % par les États membres, la moitié restante étant couverte par les entreprises. La Commission a retenu à ce stade six projets, qui devraient chacun mobiliser environ 2 à 3 millions d'euros entre 2007 et 2013 : ARTEMIS (systèmes informatiques embarqués), IMI (médicaments innovateurs) dans le domaine de la santé, CLEAN SKY (aéronautique et transport aérien) dans le domaine des transports, ENIAC (technologies nanoélectriques 2020) dans le domaine des TIC, FUEL CELL (hydrogène et piles à combustible) dans le domaine de l'énergie. Conçu en liaison avec l'Agence spatiale européenne, le système européen de navigation par satellite « Galileo » est présenté comme la seule ITC déjà lancée, bien que l'UE ait finalement décidé de prendre intégralement à sa charge son financement.

*** Pour Athena, sur les 120 millions d'euros, 74 millions d'euros sont des coûts nationaux administrés par Athena.

NB1 : À noter que la hausse programmée des dépenses de R&D engagées dans le cadre du PCRD (près de 7 milliards d'euros annuels prévus entre 2007 et 2013) pourrait conduire les dépenses communautaires de R&D à égaler voire à dépasser le niveau des dépenses européennes non communautaires engagées dans le même secteur.

NB2 : À noter également que des mécanismes comme COST financés au niveau communautaire conditionnellement à l'existence de dépenses publiques nationales permettent de mettre en place des effets de levier significatifs qui sont estimés par exemple pour COST, dont la dépense communautaire s'élève à 30 millions d'euros par an, à 2 milliards d'euros).

Sources : organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs CAS

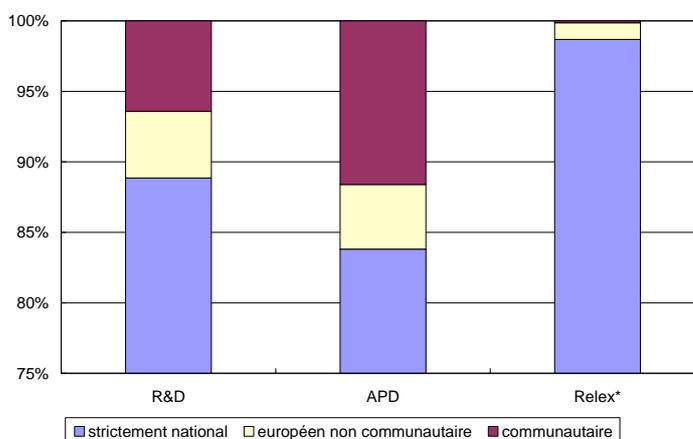
Les dépenses européennes non communautaires sont largement concentrées dans deux secteurs :

– celui de la **recherche et du développement technologique**, où elles se sont élevées à plus de 3,8 milliards d'euros en 2007, soit un niveau de dépenses équivalent à 73,5 % des dépenses engagées dans le cadre du budget communautaire dans ce même secteur ;

– celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires du même secteur.

Au total, la prise en compte de ces dépenses permet d'indiquer que les dépenses engagées dans un cadre européen (communautaire ou non) représentent en réalité entre 10 % et 20 % des dépenses publiques nationales en fonction du secteur concerné (R&D, APD ou RELEX).

Répartition des dépenses européennes non communautaires pour certains secteurs en 2007 (en % de la dépense publique totale dans chaque secteur)



* hors aide au développement et aide humanitaire

Sources : organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs CAS

Des dépenses européennes non communautaires auxquelles la France participe fortement

	montant contribution de la France (millions d'euros)	poids de la contribution de la France	en % des dépenses nationales : France	en % des dépenses nationales : moyenne UE
Recherche et développement technologique	1016	26,5%	8,2%	5,6%
Agence Spatiale Européenne (ESA)	720	28,7%		
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN)	101	15,9%		
Eureka	110	40,7%		
Organisation de Recherche Astronomique (ESO)	30	20,0%		
Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron (ESRF)	22	27,5%		
European Molecular Biology Laboratory (EMBL)	11,3	15,9%		
Institut Laue-Langevin (ILL)	21	33%		
Pour mémoire : European Fusion Development Agreement (EFDA)				
Pour mémoire : ITC***				
Relations extérieures	1030	22,2%	2,5%	2,1%
Fonds Européen de Développement (FED)	484	19,0%		
OPEX (mandat UE) : Athena	13	10,8%		
OPEX (mandat UE) : hors Athena	72	17,4%		
Agence Européenne de Défense (AED)	3,2	16,0%		
Centre Satellitaire de l'UE (EUSC)	2,4	16,0%		
Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE (ISS)	0,6	16,0%		
Conseil de l'Europe (CoE)	18	12,0%		
Organisation pour la Sécurité et la Copération en Europe (OSCE)	12	9,4%		
Union de l'Europe Occidentale (UEO)	1,4	17,4%		
Pour mémoire : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : 138 millions d'euros				
Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR)	424	34,1%		
Dépenses conjointes	10,5	14,9%	0,04%	0,04%
Office européen de police (EUROPOL)	10,5			
Total	2056	24,1%	0,26%	0,17%

Sources : organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs CAS

1.3. Poids des « dépenses communautaires réparties » dans l'UE

Les **dépenses communautaires « réparties »** par État membre comprennent l'ensemble des dépenses engagées par l'UE sur le territoire de ces États membres (rubriques 1 à 3 et rubrique 5 du cadre financier). Elles n'incluent pas les dépenses extérieures, qui sont engagées hors du territoire de l'UE et de ses États membres.

La majeure partie de ces dépenses communautaires (dépenses structurelles et agricoles) est répartie *ex-ante*, au moment des négociations sur le cadre financier. La répartition des autres dépenses est constatée *ex-post* (exemple des dépenses de R&D), en fonction de l'utilisation effective des fonds communautaires dans tel ou tel pays de l'UE.

Il est intéressant de prendre en considération les dépenses communautaires réparties dans le cadre d'une approche agrégeant budget communautaire et budgets nationaux, dès lors qu'elles font apparaître **de larges disparités quant au poids relatif du budget communautaire**, et qui tiennent :

- d'une part, au fait que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée selon les États membres ;
- d'autre part, au fait que les pays de l'UE bénéficiant des dépenses communautaires présentent des niveaux de PIB et de dépenses publiques nationales très variables (**voir section 1.2.2**).

Les dépenses communautaires réparties sont **essentiellement opérationnelles** (rubriques 1 à 3 du cadre financier). C'est sur ces dépenses opérationnelles qu'il est intéressant de focaliser l'analyse relative à la communautarisation ou à la nationalisation des dépenses publiques européennes.

Les dépenses communautaires réparties comprennent également des dépenses **administratives**, réalisées par l'UE dans les pays où les institutions et agences communautaires ont leur siège. La répartition de ces dépenses administratives est très atypique (notamment au bénéfice de la Belgique et du Luxembourg) et plus anecdotique au regard du débat relatif à la communautarisation ou à la nationalisation des dépenses publiques européennes.

Si l'on s'en tient aux seules dépenses opérationnelles réparties, en excluant les dépenses extérieures (0,07 % du PIB) et administratives (0,07 % du PIB) le poids du budget communautaire par rapport au PIB s'établit à **0,79 % du PIB** et non plus 0,93 % comme indiqué dans les totaux globaux précédents.

De même, la seule prise en compte des dépenses opérationnelles réparties contribue à modifier la part relative de ces dépenses communautaires au regard de l'ensemble des dépenses publiques nationales (tous secteurs confondus) :

- la moyenne UE n'est plus de 1,95 % mais de **1,78 % des dépenses totales**, puisqu'en ont été retirées les dépenses communautaires extérieures (0,09 % du total) et les dépenses communautaires administratives (0,08 % du total) ;
- la moyenne UE hors protection sociale et santé n'est plus de 4,06 % mais de **3,71 %**, puisqu'en ont été retirées les dépenses communautaires extérieures (0,2 % du total hors protection sociale et santé) et les dépenses communautaires administratives (0,15 % du total hors protection sociale et santé).

NB – Comme la Commission européenne le souligne à chaque fois qu'elle produit des données relatives aux « dépenses réparties », l'affectation des dépenses communautaires à tel ou tel État membre est un exercice formel qui comporte de nombreuses limites comptables (une subvention attribuée à un pays peut par exemple être utilisée pour acheter des biens dans un autre pays, auquel elle bénéficie de fait *in fine*). Ce calcul purement comptable ne donne par ailleurs aucune indication quant aux autres avantages qu'un pays retire de son appartenance à l'UE, notamment en termes économiques, commerciaux et de stabilité.

1.3.1. Poids des « dépenses communautaires réparties » en % du PIB de chaque État membre

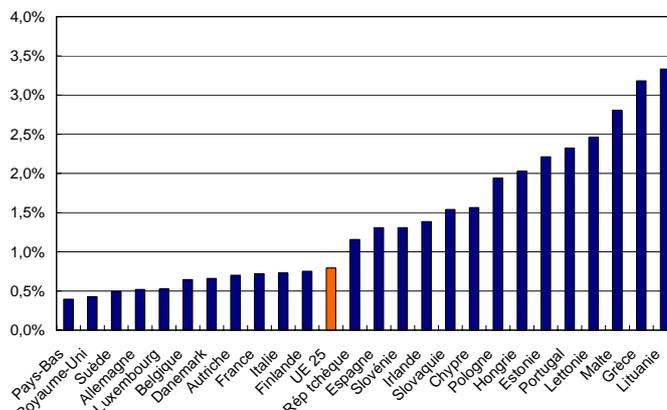
Les dépenses communautaires opérationnelles, qui représentent au total **0,8 %** du PIB de l'UE, sont réparties de manière très différente selon les pays de l'UE et apparaissent étroitement corrélées au niveau de développement des États membres.

Trois groupes de pays peuvent être distingués :

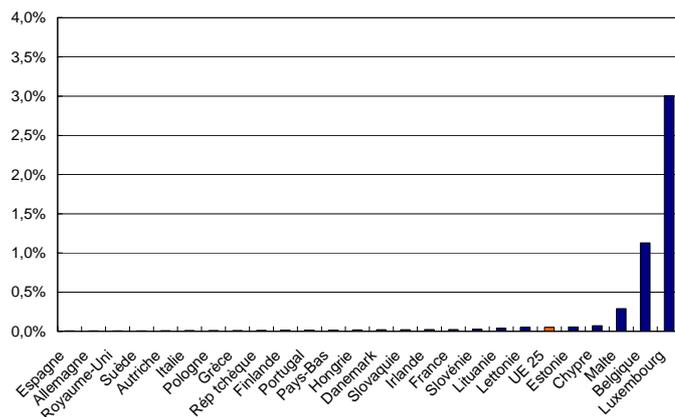
- **7 pays** bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant **2 % de leur PIB** : il s'agit des 3 pays baltes, de la Hongrie, de la Grèce, du Portugal et de Malte, la Lituanie obtenant la contribution la plus importante par rapport à son PIB (à hauteur de 3,33 %) ;
- **7 pays** bénéficient d'un niveau de dépenses communautaires opérationnelles variant entre **1,94 % (Pologne)** et **1,16 % (République tchèque)** de leur PIB : à ces 2 pays s'ajoutent l'Espagne, l'Irlande, Chypre, la Slovaquie et la Slovaquie ;
- **les 11 autres pays de l'UE** bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles d'un niveau inférieur à **0,8 % de leur PIB** et variant de 0,75 % (Finlande) à 0,4 % (Pays-Bas), ce chiffre s'établissant à 0,72 % du PIB pour la France.

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (1,13 % de son PIB au total) et le Luxembourg (3 % au total), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

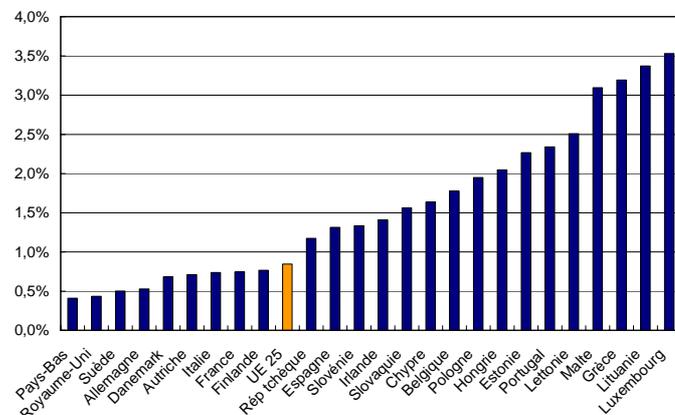
Dépenses communautaires opérationnelles réparties par État membre en 2006
(en % du PIB de chaque État membre)



Dépenses communautaires administratives réparties par État membre en 2006
(en % du PIB de chaque État membre)



Dépenses communautaires totales réparties par État membre en 2006
(en % du PIB de chaque État membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

1.3.2. Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque État membre et en France

a – Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque État membre (protection sociale incluse)

Les dépenses communautaires opérationnelles réparties représentent en moyenne 1,84 % des dépenses publiques de l'UE. Ce niveau moyen varie fortement selon les pays :

- d'une part, parce que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée ;
- d'autre part, parce que les pays de l'UE présentent des niveaux de dépenses publiques nationales assez hétérogènes.

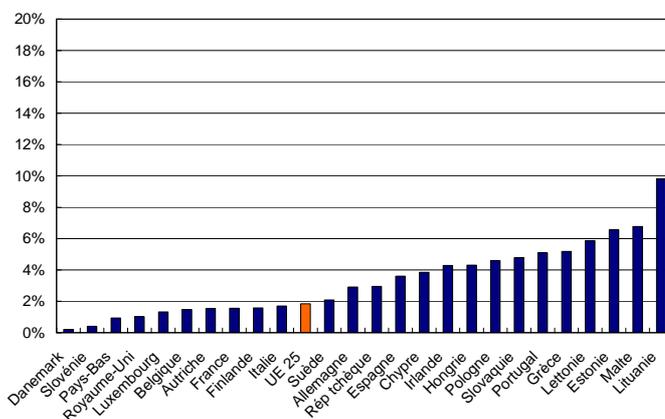
Trois groupes de pays peuvent être distingués :

- **6 pays bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant 5 % de leurs dépenses publiques totales*** : il s'agit des 3 pays baltes, de la Grèce, de Malte et du Portugal, la Lituanie obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 9,80 %) ;
- **9 autres pays** bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles au-dessus de la moyenne européenne de 1,84 %, et **compris entre 2 % et 5 % des dépenses publiques totales dans ces pays** : Slovaquie (4,79 %), Espagne, Irlande, Hongrie, Chypre, République tchèque, Allemagne et Suède (2,09 %) ;
- les **10 autres pays** de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un **niveau inférieur à 1,84 % de leurs dépenses publiques totales** et variant de 1,70 % (Italie) à 0,21 % (Danemark), ce chiffre s'établissant à 1,56 % pour la France.

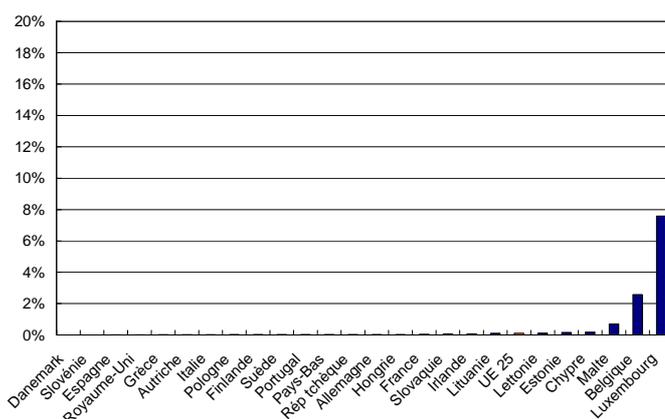
La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (au total 2,58 % des dépenses publiques réalisées sur le territoire national) et le Luxembourg (7,59 %), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

* Notons ici que les ordres de grandeur sont sensiblement modifiés pour un certain nombre de pays dès lors que les dépenses communautaires opérationnelles réparties sont rapportées aux dépenses publiques nationales plutôt qu'aux dépenses publiques totales, et ce notamment pour les 3 pays baltes, Malte et la Grèce où ce ratio varie de 6 % à près de 11 % des dépenses publiques nationales, la Lituanie obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 10,88 %).

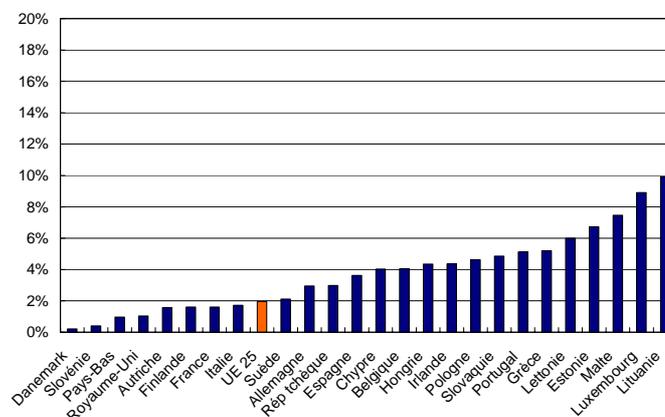
Dépenses communautaires opérationnelles réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque État membre)



Dépenses communautaires administratives réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque État membre)



Dépenses communautaires totales réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque État membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

b – Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque État membre (hors protection sociale et santé)

Si l'on exclut les dépenses de protection sociale et de santé, les dépenses communautaires opérationnelles réparties représentent en moyenne 4,31 % des dépenses publiques de l'UE.

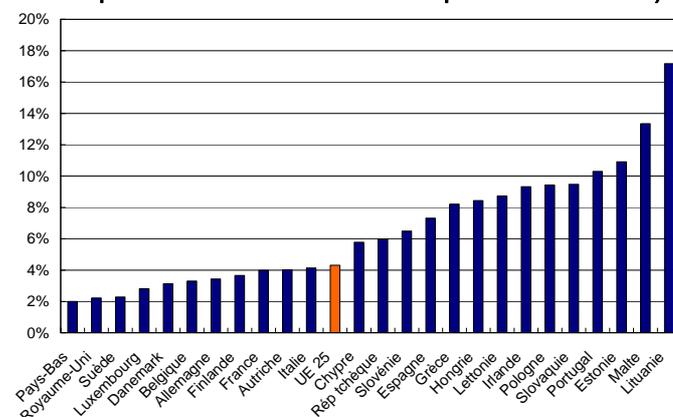
Trois groupes de pays peuvent alors être distingués :

- 14 pays bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant 4,31 % des dépenses publiques totales hors protection sociale* et santé dans ces pays : il s'agit des 10 PECO, de l'Irlande, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, la Lituanie obtenant la contribution la plus importante (à hauteur de 17,17 % des dépenses publiques totales en Lituanie) ;
- 7 autres pays bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles en dessous de la moyenne européenne de 4,31 % mais supérieur à 3 % et variant de 4,14 % (Italie) à 3,13 % (Danemark), ce chiffre s'établissant à 3,99 % pour la France ;
- les 4 autres pays de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un niveau inférieur à 3 % des dépenses opérationnelles totales dans ces pays et variant de 2,81 % (Luxembourg) à 2% (Pays-Bas).

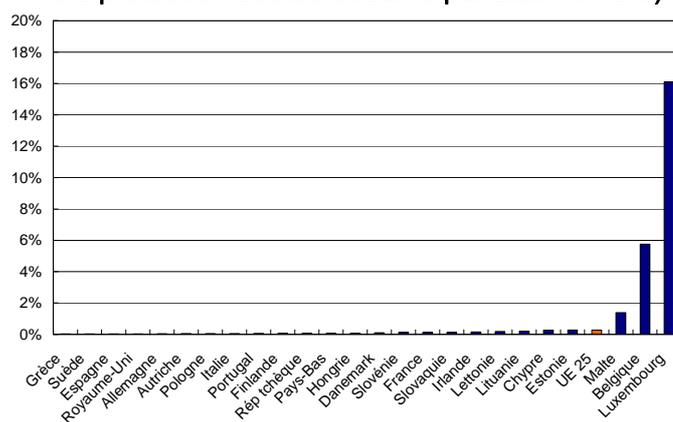
La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (5,75 % des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé) et le Luxembourg (16,11 %), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

* À nouveau, signalons que les ordres de grandeur sont sensiblement modifiés pour un certain nombre de pays dès lors que les dépenses communautaires opérationnelles réparties sont rapportées aux dépenses publiques nationales (hors protection sociale et santé) plutôt qu'aux dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé), et ce notamment pour la Grèce, le Portugal, l'Estonie, Malte ou encore la Lituanie où ce ratio varie de plus de 11 % à plus de 20 % des dépenses publiques nationales (hors protection sociale et santé), la Lituanie obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 20,78 %).

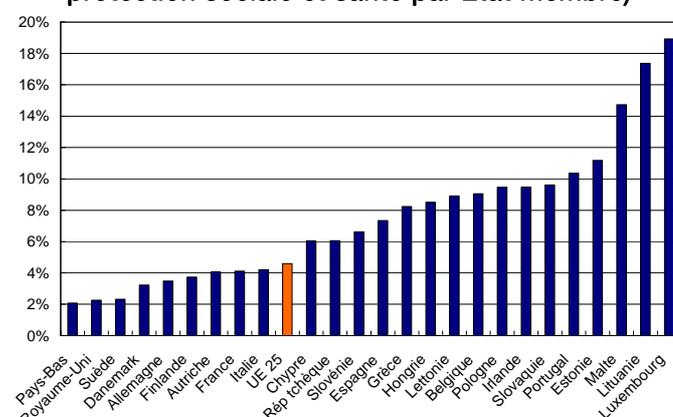
Dépenses communautaires opérationnelles réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par État membre)



Dépenses communautaires administratives réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par État membre)



Dépenses communautaires totales réparties par État membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par État membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

c – Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales en France (protection sociale incluse)

Les dépenses communautaires au regard des dépenses nationales : l'exemple de la France par rubrique du cadre financier et par secteur

	national			communautaire		
	millions euros	% du PIB	% de la dépense totale	millions euros	% du PIB	% de la dépense totale
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	541547,3	30,0%	99,9%	642,0	0,036%	0,1%
Recherche et développement technologique	14147,1	0,8%	96,7%	488,2	0,027%	3,3%
Energie et transports	18074,6	1,0%	99,7%	53,9	0,003%	0,3%
Éducation et formation	105119,0	5,8%	99,9%	81,6	0,005%	0,1%
Compétitivité et innovation	3422,6	0,2%	99,5%	18,3	0,001%	0,5%
Gestion des changements sociaux	400784,1	22,2%	100,0%	0,0	0,000%	0,0%
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	2201,5	0,1%	50,0%	2201,5	0,122%	50,0%
Actions structurelles	2201,5	0,1%	50,0%	2201,5	0,122%	50,0%
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	17472,2	1,0%	63,3%	10136,5	0,561%	36,7%
Agriculture	2404,7	0,1%	21,3%	8907,9	0,493%	78,7%
Développement rural	751,2	0,0%	38,8%	1183,8	0,065%	61,2%
Pêche	43,3	0,0%	56,1%	33,8	0,002%	43,9%
Environnement	14273,1	0,8%	99,9%	10,9	0,001%	0,1%
3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice, Santé	175068,4	9,7%	99,9%	92,6	0,005%	0,1%
4. Actions extérieures	41513,8	2,3%	100,0%	0,0	0,000%	0,0%
5. Administration	109072,8	6,0%	99,6%	423,6	0,023%	0,4%
TOTAL	886876,1	49,1%	98,5%	13496	0,747%	1,5%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

Une analyse du montant des dépenses communautaires réparties attribuées à la France en 2006 fait apparaître d'utiles ordres de grandeur, qui permettent tout d'abord de constater que la **part relative des dépenses communautaires réparties** dans les dépenses publiques totales est **extrêmement limitée en moyenne (1,5 %)** et dans la plupart des domaines.

On peut également remarquer que **la part relative des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales est plus substantielle dans quelques domaines :**

- **l'agriculture** : plus des trois quarts du total, si l'on s'en tient aux aides directes aux agriculteurs (voir précisions sur ce point en partie 2, section 2.4.2.) ;
- le **développement rural** : environ 60 % du total ;
- la **pêche** : environ 43 % du total ;
- les **actions structurelles et de cohésion** : environ la moitié du total, si l'on s'en tient aux seules dépenses cofinancées par l'UE et les autorités publiques françaises (voir partie 2, section 2.3.2.).

À noter que le niveau des dépenses communautaires réparties en matière de **R&D** s'est élevé à 3,3 % en 2006, mais qu'il faut également prendre en compte la contribution française aux dépenses européennes non communautaires de R&D pour prendre la vraie mesure de l'europanisation de ce secteur (voir section 1.2.6).

La part relative des dépenses communautaires réparties au regard des dépenses publiques totales réalisées en France **peut être plus substantielle si l'on s'en tient à des domaines d'intervention très précis** : elle s'est par exemple montée à 10 % en 2006 pour le financement de la seule recherche par projets, ou à plus de 40 % pour le financement de la mobilité européenne des jeunes.

Enfin, les **dépenses d'aide humanitaire et d'aide publique au développement** ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-dessus dès lors qu'elles ne sont pas « réparties » entre les États membres mais réalisées en dehors du territoire de l'UE. On rappellera simplement pour mémoire que le niveau des dépenses communautaires dans ces secteurs est lui aussi relativement substantiel au regard des dépenses publiques réalisées par les États membres, dont la France (en 2006, les dépenses communautaires d'aide humanitaire et d'aide publique au développement s'élèvent à près de 7 300 millions d'euros et celles réalisées par la France à plus de 8 500 millions d'euros).

1.3.3. Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques dans chaque État membre par rubrique du cadre financier

La part moyenne des dépenses communautaires réparties au regard de la dépense totale réalisée sur le territoire des États membres de l'UE dans chaque rubrique est :

- substantielle dans la rubrique « Conservation et gestion des ressources naturelles » (32,9 % des dépenses totales en moyenne) ;
- importante dans la rubrique « Cohésion » (18,4 % des dépenses totales en moyenne) ;
- très limitée dans les rubriques « Compétitivité », y compris hors protection sociale (0,2 % protection sociale incluse et 0,8 % hors protection sociale), « Liberté, sécurité, justice, etc. », y compris hors santé (0,1 % santé incluse et 0,3 % hors santé).

Ce constat global laisse apparaître de larges disparités entre États membres pour l'ensemble des rubriques.

Dans la rubrique « Compétitivité » (hors protection sociale), le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

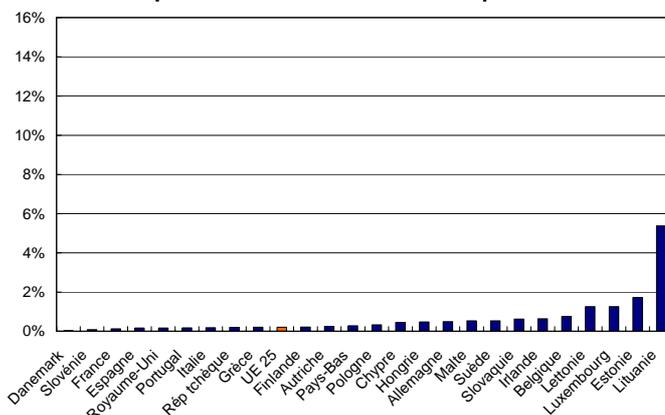
- inférieur à la moyenne (0,8 %) et particulièrement faible pour 10 États membres, dont la France ;
- supérieur à la moyenne pour les 15 autres pays, mais il ne dépasse 3 % de la dépense totale que pour trois de ces pays (à hauteur de 15 % pour la Lituanie).

Dans la rubrique « Cohésion » (y compris logement), le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

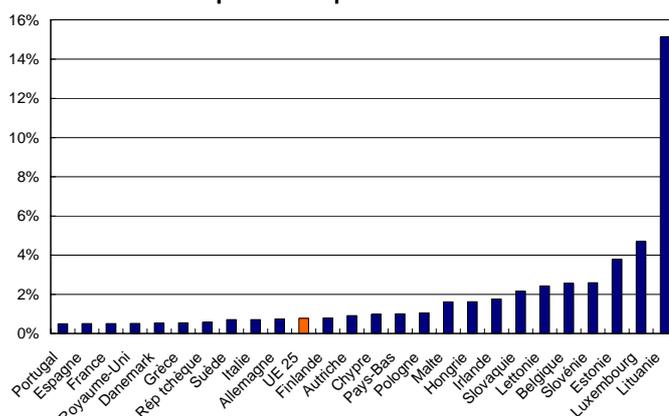
- inférieur à la moyenne (18,4 %) pour 10 États membres ;
- supérieur à la moyenne pour les 15 autres pays, dont la France, et dépasse 40 % de la dépense totale que dans 4 de ces pays (à hauteur de 49,3 % pour l'Estonie).

Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque État membre (en % de la dépense totale par rubrique)

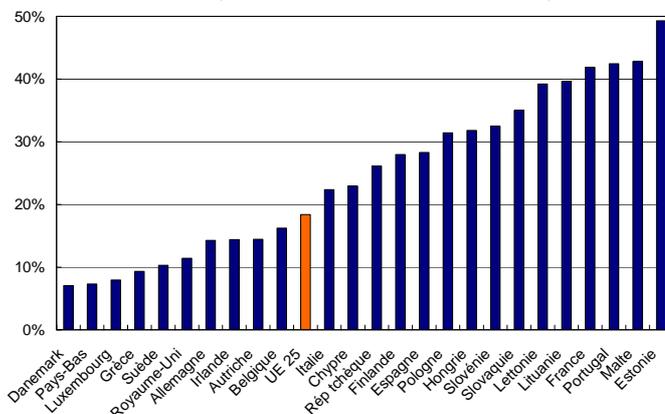
Rubrique 1a. : Compétitivité pour la croissance et l'emploi



Rubrique 1a. : Compétitivité pour la croissance et l'emploi hors protection sociale



Rubrique 1b : Cohésion pour la croissance et l'emploi



Dans la rubrique « Conservation et gestion des ressources naturelles », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

- inférieur à la moyenne (32,9 %) dans 11 États membres ; il est inférieur à 10 % à Malte et au Luxembourg et inférieur à 20 % au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ;
- supérieur à la moyenne pour les 14 autres pays, dont la France : il dépasse le seuil de 50 % des dépenses pour 3 de ces pays (Irlande, Portugal et Grèce) et le seuil de 40 % des dépenses pour 6 autres.

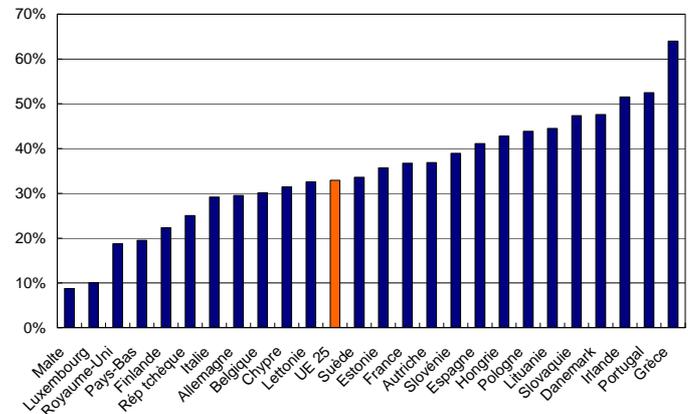
Dans la rubrique « Liberté, sécurité, justice etc. », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

- inférieur à la moyenne (0,1 %) dans 8 États membres, dont la France ;
- supérieur à la moyenne pour les 17 autres pays mais ne dépasse le seuil très bas de 1 % des dépenses que pour 5 ces pays (Chypre, Lituanie, Lettonie, Malte et Suède).

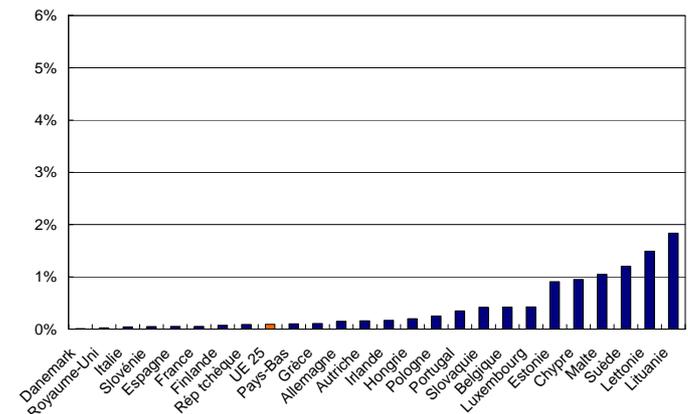
La non prise en compte des dépenses de santé augmente légèrement le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales, mais celle-ci ne dépasse le seuil très bas de 3 % que dans 2 pays (Malte et Lituanie).

Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque État membre (en % de la dépense totale par rubrique)

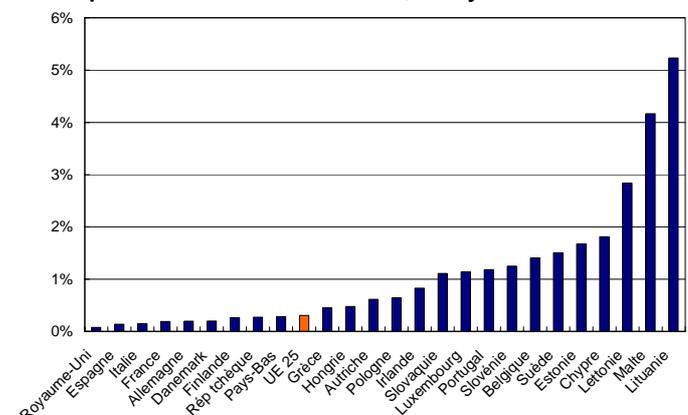
Rubrique 1 : Conservation et gestion des ressources naturelles



Rubrique 2 : Liberté et sécurité, citoyenneté et culture, santé



Rubrique 3 : Liberté et sécurité, citoyenneté et culture



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

Partie 2

Les dépenses publiques communautaires et nationales : visions sectorielles

Partie 2

Les dépenses publiques communautaires et nationales : visions sectorielles

Principaux enseignements

2.1. Les dépenses publiques européennes par secteur : vue d'ensemble

- 2.1.1. Les dépenses publiques totales par secteur
- 2.1.2. Répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire pour chaque secteur

2.2. Les dépenses liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi »

- 2.2.1. Niveau et répartition des dépenses de « Compétitivité pour la croissance et l'emploi »
- 2.2.2. Recherche et développement technologique
- 2.2.3. Énergie et transport
- 2.2.4. Éducation et formation
- 2.2.5. « Compétitivité et innovation »
- 2.2.6. Gestion des changements sociaux (politiques actives du marché du travail et protection sociale)

2.3. Les dépenses liées à la « Cohésion pour la croissance et l'emploi »

- 2.3.1. Niveau et répartition des dépenses de « Cohésion pour la croissance et l'emploi »
- 2.3.2. Cohésion territoriale (hors logement)

2.4. Les dépenses liées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles »

- 2.4.1. Niveau et répartition des dépenses de « Conservation et gestion des ressources naturelles »
- 2.4.2. Agriculture
- 2.4.3. Environnement

2.5. Les dépenses de « Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé »

- 2.5.1. Liberté, sécurité et justice
- 2.5.2. Citoyenneté et culture
- 2.5.3. Santé

2.6. Les dépenses liées aux « Relations extérieures »

- 2.6.1. Niveau et répartition des dépenses liées aux « Relations extérieures »
- 2.6.2. Aide publique au développement et aide humanitaire
- 2.6.3. Défense et gestion des crises

Principaux enseignements

1. Les dépenses publiques européennes traduisent différents niveaux de priorités sectorielles

- avec **41,4 % du total**, les dépenses consacrées à la **gestion des changements sociaux** constituent le premier secteur de dépenses (39,7 % pour les dépenses de protection sociale et 1,6 % pour les politiques actives du marché du travail) ;
- les dépenses consacrées à la **santé (14 %)** et à **l'éducation et la formation (11 %)** constituent deux autres postes relativement substantiels ;
- les dépenses relatives à **l'administration (6,5 %)** et au **service de la dette (5,8 %)** se situent à un niveau moindre ;
- viennent ensuite les dépenses consacrées au domaine « **Liberté, sécurité et justice** » (3,9 %) et au secteur « **Politique étrangère/défense (3,4 %)** ;
- viennent enfin une série de dépenses d'un niveau limité respectivement réalisées en matière **d'énergie et de transport (2,2 % du total)**, de **recherche et développement (1,5%)**, **d'agriculture (1,1 %)** et de **cohésion (1,1 %)**.

2. La répartition sectorielle des dépenses publiques européennes est relativement proche de la structure constatée aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse

- la hiérarchie sectorielle des dépenses est identique à celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse pour les trois premières rubriques du cadre financier ;
- les différences concernent d'une part les dépenses liées aux ressources naturelles (dont l'agriculture), qui sont au 6^e rang en Europe, au 5^e rang aux États-Unis et au 4^e rang au Canada et en Suisse, d'autre part les dépenses liées aux relations extérieures, qui sont au 4^e rang en Europe et aux États-Unis, mais au 6^e rang au Canada et en Suisse.

3. Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est globalement supérieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse dans de nombreux secteurs

- en matière de « **Gestion des changements sociaux** » (y compris la protection sociale) : 18,95 % du PIB en UE, soit un niveau supérieur à celui enregistré au Canada (5,38 %) et aux États-Unis (5,65 %) et en Suisse (12,12 %) ; idem sur le seul domaine « **Protection sociale** » : 18,2 % du PIB en 2006, contre 7,1 % aux États-Unis, 7,8 % au Canada et 7,1 % en Suisse ;
- dans le secteur de **l'éducation et de la formation** : 5,18 % du PIB en UE, contre 3,79 % au Canada et 4 % aux États-Unis – mais 10,7 % en Suisse ;
- en matière de **R&D** : 0,7 % du PIB, soit un niveau supérieur à celui constaté aux États-Unis et au Canada – mais inférieur à celui constaté au Japon ;
- en matière de **santé** : 6,52 % du PIB en UE, soit un niveau supérieur à celui du Canada (5,23 % du PIB) et des États-Unis (5,98 %) – mais inférieur à celui enregistré en Suisse (7,75 %) ;
- en matière de **aide au développement et d'aide humanitaire** : 0,5 % du PIB dans l'UE contre 0,14 % aux États-Unis et 0,17 % au Canada (la Suisse se situant également à 0,5 %) ;
- les interventions budgétaires européennes affectées à **l'agriculture** se sont élevées à 0,5 % du PIB, contre 0,2 % aux États-Unis et 0,38 % au Canada, mais 2,39 % en Suisse. La prise en compte des « concours publics à l'agriculture » plus indirects conduit à constater que l'UE accorde un niveau de soutien comparable à celui accordé par le Japon et d'environ 25 % supérieur à celui accordé par les États-Unis et le Canada ;
- les dépenses publiques européennes affectées au secteur « **Citoyenneté et culture** » se sont élevées à 1,05 % du PIB, soit un niveau très supérieur à celui enregistré aux États-Unis (0,17 % du PIB), supérieur à celui constaté au Canada (0,65 %) mais nettement inférieur à celui enregistré en Suisse (1,51 %).

4. Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est globalement inférieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse dans quelques secteurs

- dans le secteur « **Liberté, sécurité et justice** », avec des dépenses européennes qui se sont élevées à 1,77 % du PIB, contre 2,93 % en Suisse et 2 % au Canada – mais 1,57 % aux États-Unis ;
- les dépenses publiques européennes affectées à la « **Conservation et à la gestion des ressources naturelles** » se sont élevées à 1,36 % du PIB, soit un niveau inférieur à celui constaté au Canada (1,57 %) et en Suisse (4,35 %), mais supérieur à celui enregistré aux États-Unis (0,32 %) ;
- les dépenses publiques européennes affectées à la **défense** se sont élevées à 1,55 % du PIB, soit un niveau inférieur à celui constaté aux États-Unis (3,15 %) et en Suisse (1,74 %), même si supérieur à celui enregistré au Canada (0,25 % du PIB).

5. Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est dans une situation intermédiaire au regard des niveaux constatés aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse dans quelques secteurs

- en matière de « **Compétitivité pour la croissance et l'emploi** » hors protection sociale : dépenses publiques égales à 7,7 % du PIB en UE, contre 7,3 % aux États-Unis, 7,9 % au Canada (7,9 %) et 10,4 % en Suisse ;
- en matière d'**enseignement supérieur** : dépenses publiques égales à 1 % du PIB dans l'UE, soit un niveau comparable à celui enregistré aux États-Unis, supérieur à celui constaté au Japon (0,5 %) mais inférieur à celui enregistré au Canada (1,4 %) et en Suisse (1,4 %) ;
- en matière de « **Cohésion régionale et de logement** » : 1,5 % du PIB en UE, contre 0,32 % aux États-Unis, 1,48 % au Canada et 2,26 % en Suisse ;
- en matière d'**environnement** : les dépenses publiques européennes se sont élevées à 0,7 % du PIB, soit un niveau trois fois supérieur à celui constaté aux États-Unis, comparable à celui du Canada mais presque de moitié inférieur à celui constaté au Japon ;
- en matière de « **Relations extérieures** » : 2 % du PIB de l'UE, contre plus de 4 % du PIB aux États-Unis, 1,5 % en Suisse et 0,4 % au Canada.

6. Les dépenses européennes sont très majoritairement réalisées au niveau des États membres

- **les dépenses publiques européennes sont majoritairement réalisées au niveau « régional »** (États membre) dans les 6 rubriques du cadre financier de l'UE, alors qu'elles sont à l'inverse majoritairement réalisées au niveau central aux États-Unis (dans les 6 rubriques), au Canada (dans 3 rubriques) et en Suisse (dans 2 rubriques) ;
- si l'on raisonne hors **protection sociale et santé**, l'analyse précédente est modifiée pour 2 rubriques (1a et 3) aux États-Unis et au Canada, rubriques dans lesquelles les dépenses restantes sont désormais majoritairement décentralisées. On constate alors que les dépenses de compétitivité hors protection sociale sont partout majoritairement réalisées au niveau régional, même si à des degrés divers (99,1 % dans l'UE, 75,4 % aux États-Unis, 88,3 % au Canada et 73,4 % en Suisse).

7. Les dépenses communautaires sont très limitées au regard des dépenses nationales dans de nombreux secteurs et plus substantielles dans quelques autres

- **la dépense publique européenne est réalisée de manière quasi exclusive au niveau des États membres dans de nombreux secteurs** : énergie et transports (99 %) ; éducation et formation (99 %) ; « compétitivité et innovation » (97 %) ; gestion des changements sociaux (99 %) ; logement (100 %) ; environnement (99 %) ; liberté, sécurité et justice (99 %) ; citoyenneté et culture (99 %) ; santé (99 %) ; politique étrangère et défense (99 %) ;
- **la dépense publique européenne est partiellement communautarisée dans trois secteurs** : aide publique au développement (11,6 % des dépenses totales réalisées au niveau communautaire) ; aide humanitaire (36,7 %) ; à un degré moindre, recherche et développement technologique (6,9 %) ;
- **la dépense publique européenne est fortement communautarisée dans quatre secteurs** : agriculture (72 % des interventions budgétaires directes réalisées au niveau communautaire) ; pêche (71,8 %) ; développement rural (67 %) ; « politique structurelle et de cohésion » (50 %).

8. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est globalement atypique au regard de celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse

- dans la rubrique « **Cohésion et logement** » : 83,6 % des dépenses européennes sont réalisées au niveau régional, alors que ces dépenses sont très fortement centralisées aux États-Unis, au Canada et en Suisse ;
- dans la rubrique « **Relations extérieures** » : 96 % des dépenses ont été réalisées par les États membres de l'UE en 2006, alors que la quasi-intégralité des dépenses de relations extérieures est à l'inverse centralisée aux États-Unis, au Canada et en Suisse ;
- à un degré moindre, dans la rubrique « **Liberté, sécurité, justice, etc.** », les dépenses sont centralisées à hauteur de 0,1 % dans l'UE, 3,8 % en Suisse, 29,3 % au Canada et 54,1 % aux États-Unis.

9. Le caractère atypique de la répartition des dépenses publiques européennes entre niveau central (UE) et niveau régional (États membres) peut également être constaté au sein des différents secteurs du cadre financier

- les dépenses publiques européennes de **R&D** sont engagées de manière très massive au niveau national et seulement à hauteur de 5,42 % au niveau communautaire : cette situation contraste fortement avec celles du Canada (84 % des dépenses au niveau central), des États-Unis (89 %) et de la Suisse (100 %) ;
- 83 % des dépenses publiques européennes de **cohésion régionale et du logement** ont été engagées par les États membres (contre 16,4 % par l'UE), alors que ces dépenses sont beaucoup plus fortement centralisées au Canada (81 %), aux États-Unis (84 %) et en Suisse (100 %) ;
- les dépenses publiques européennes affectées à **l'aide au développement et à l'aide humanitaire** ont été réalisées au niveau européen à hauteur de 12,6 % : aux États-Unis, au Canada et en Suisse, la quasi-intégralité de ces dépenses est réalisée au niveau central ;
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes de « **Gestion des changements sociaux** » est engagée par les États membres, ce qui contraste avec les situations de la Suisse (où les dépenses centrales représentent 40 % du total), du Canada (55 %) et des États-Unis (85 %) ;
- la quasi-intégralité des dépenses publiques européennes **d'énergie et de transports** est réalisée par les États membres : cette situation contraste avec celles du Canada (où les dépenses centrales représentent 12 % du total), des États-Unis (36 %) et de la Suisse (47 %) ;
- la quasi-intégralité des dépenses publiques européennes **d'éducation et de formation** est engagée par les États membres, ce qui contraste avec la situation du Canada (où les dépenses centrales représentent 6,3 % du total), des États-Unis (10,25 %) et de la Suisse (11,47 %).

10. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est cependant en ligne avec celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse dans quelques secteurs

- la répartition des dépenses européennes de « **conservation et gestion des ressources naturelles** » entre niveau central (34,5 %) et niveau régional (65,5 %) est comparable avec la répartition constatée au Canada (33 % des dépenses au niveau central) et en Suisse (36,2 % des dépenses au niveau central), la part des dépenses centrales étant en revanche de 71 % aux États-Unis ;
- les interventions budgétaires directes au profit de **l'agriculture** sont majoritairement réalisées au niveau central en UE (72 %), au Canada (52,4 %), en Suisse (54,7 %) et aux États-Unis (82,8 %) ;
- une large part des dépenses du secteur « **Liberté, sécurité et justice** » est réalisée au niveau « régional » : à hauteur de plus de 99 % dans l'UE, de 91 % en Suisse, de 84 % aux États-Unis – seul le Canada se distinguant avec 43,2 % ;
- la quasi-intégralité des dépenses publiques européennes du secteur « **Citoyenneté et culture** » est réalisée par les États membres : les dépenses régionales sont également largement dominantes en Suisse (10,2 %), aux États-Unis (16,3 %) et au Canada (28,9 %) ;
- la quasi-intégralité des dépenses publiques européennes de **santé** est réalisée par les États membres : les dépenses régionales sont également très largement dominantes en Suisse (99 %) et au Canada (81 %) – les États-Unis se distinguant avec un niveau de dépenses centrales de 65,2 %.

2.1. Les dépenses publiques européennes par secteur : vue d'ensemble

2.1.1. Les dépenses publiques totales par secteur

En 2006, **plus de la moitié** des dépenses publiques européennes a été consacrée à la **gestion des changements sociaux** (41,4 % dont 39,7 % à la protection sociale et 1,6 % aux politiques actives du marché du travail) **et à la santé** (14 %).

Les postes de dépenses suivants sont respectivement :

- l'éducation et la formation (11 %) ;
- l'administration (6,5 %) ;
- le service de la dette (5,8 %) ;
- le domaine « liberté, sécurité et justice » (3,9 %) ;
- enfin, le secteur PESC/défense (3,4 %).

À noter également que :

- les dépenses en matière d'énergie et de transport se sont élevées à 2,2 % des dépenses publiques européennes totales ;
- les dépenses de R&D se sont élevées à 1,5 % des dépenses publiques totales ;
- les dépenses agricoles et les dépenses structurelles et de cohésion représentent chacune 1,1 % des dépenses publiques totales.

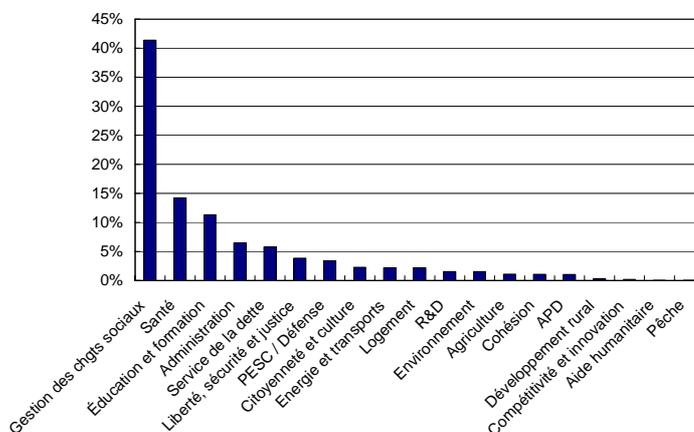
Si on **exclut les dépenses de protection sociale et de santé**, on constate que la ventilation sectorielle des dépenses publiques européennes s'est établie comme suit en 2006 :

- **l'éducation et la formation (24,6%)** ;
- l'administration (14,1 %) ;
- le service de la dette (12,3 %) ;
- le domaine « Liberté, sécurité et justice » (8,4 %) ;
- le secteur **PESC/défense (7,4 %)**.

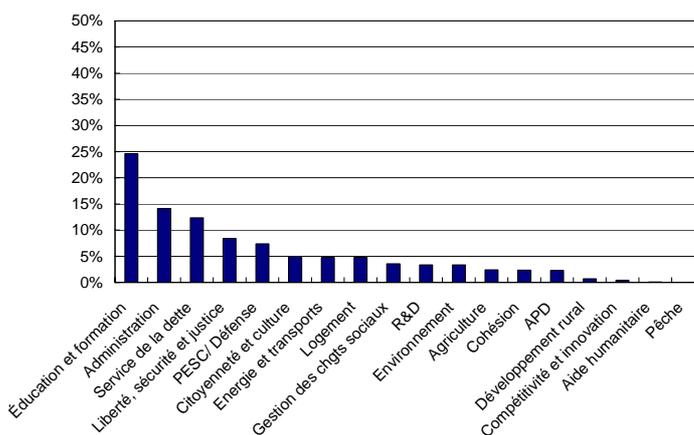
Enfin :

- les dépenses en matière d'énergie et de transport se sont élevées à 4,8 % des dépenses publiques européennes totales hors protection sociale et santé ;
- les dépenses de **R&D** représentent **3,3 %** des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé ;
- les **dépenses agricoles et les dépenses structurelles et de cohésion** contribuent à **2,4 % et 2,3 %** des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé.

Dépenses publiques totales par secteur dans l'UE en 2006 (en % des dépenses publiques totales)



Dépenses publiques totales par secteur dans l'UE en 2006 hors protection sociale et santé (en % des dépenses publiques totales)



Dépenses publiques totales dans l'UE par secteur en 2006 : bilan

	millions euros	% du PIB
Recherche et développement technologique	81086	0,7%
Energie et transports	116141	1,0%
Éducation et formation	597208	5,2%
Compétitivité et innovation	10293	0,1%
Gestion des changements sociaux	2183487	19,0%
Politique structurelle et de cohésion	56666	0,5%
Logement	116079	1,0%
Agriculture	58174	0,5%
Développement rural	16904	0,1%
Pêche	1019	0,0%
Environnement	80946	0,7%
Liberté, sécurité et justice	203453	1,8%
Citoyenneté et culture	120485	1,0%
Santé (dont Santé des animaux et domaine phytosanitaire)	751494	6,5%
Aide publique au développement	55 542	0,5%
Aide humanitaire	2 074	0,0%
Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) / Défense	179 300	1,6%
Administration	342918	3,0%
Service de la dette	306717	2,7%
Total	5279986	45,8%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, calculs CAS

2.1.2. Répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire pour chaque secteur

Répartition des dépenses publiques totales par secteur en 2006
(en % de la dépense publique totale par secteur)

	communautaire	national
Recherche et développement technologique	6,9%	93,6%
Energie et transports	0,9%	99,1%
Éducation et formation	0,1%	99,9%
Compétitivité et innovation	2,7%	97,3%
Gestion des changements sociaux	0,0%	100,0%
Politique structurelle et de cohésion	50,0%	50,0%
Logement	0,0%	100,0%
Agriculture	72,0%	28,0%
Développement rural	67,0%	33,0%
Pêche	71,8%	28,2%
Environnement	0,2%	99,8%
Liberté, sécurité et justice	0,2%	99,8%
Citoyenneté et culture	0,5%	99,5%
Santé	0,1%	99,9%
Aide publique au développement	11,6%	88,4%
Aide humanitaire	36,7%	63,3%
PESC / Défense	0,0%	100,0%
Administration	1,9%	98,1%
Service de la dette	0,0%	100,0%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, calculs CAS

L'analyse de la répartition des dépenses sectorielles européennes entre niveau communautaire et niveau national fait apparaître de **très fortes disparités** entre :

- des secteurs dans lesquels **la dépense publique européenne est fortement communautarisée*** : agriculture (72 % des dépenses européennes totales) ; pêche (71,8 %) ; développement rural (67 %) ; politique structurelle et de cohésion (50 %) ;
- des secteurs dans lesquels **la dépense publique européenne est partiellement communautarisée** : aide publique au développement (11,6 %) ; aide humanitaire (36,7 %) ; à un degré moindre, recherche et développement technologique (6,9 %) ;
- des secteurs dans lesquels **la dépense publique européenne est réalisée de manière quasi exclusive au niveau des États membres** : énergie et transports ; éducation et formation ; compétitivité et innovation ; logement ; environnement ; liberté, sécurité et justice ; citoyenneté et culture ; santé ; politique étrangère et défense.

* Les analyses sectorielles qui suivent apportent des précisions, et parfois des nuances, sur l'ensemble des ordres de grandeur chiffrés ici présentés.

2.2. Les dépenses liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi »

2.2.1. Niveau et répartition des dépenses de « Compétitivité pour la croissance et l'emploi »

Les dépenses publiques européennes affectées à la « compétitivité pour la croissance et l'emploi » se sont élevées à 2 988 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **26 % du PIB de l'UE**.

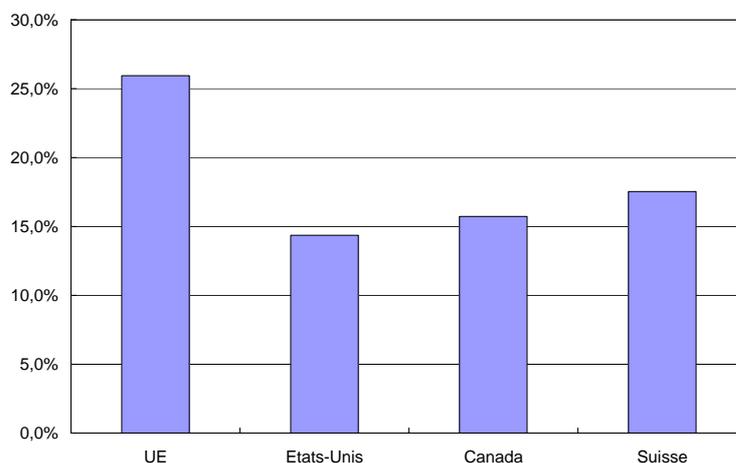
Ce niveau de dépenses relatif est **nettement supérieur à celui enregistré aux États-Unis (15 % du PIB)**, au Canada (16 %) et en Suisse (18 %).

Si on exclut les dépenses de protection sociale, on constate que les dépenses publiques européennes affectées à la « compétitivité pour la croissance et l'emploi » se sont élevées à 892 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **7,7 % du PIB de l'UE**.

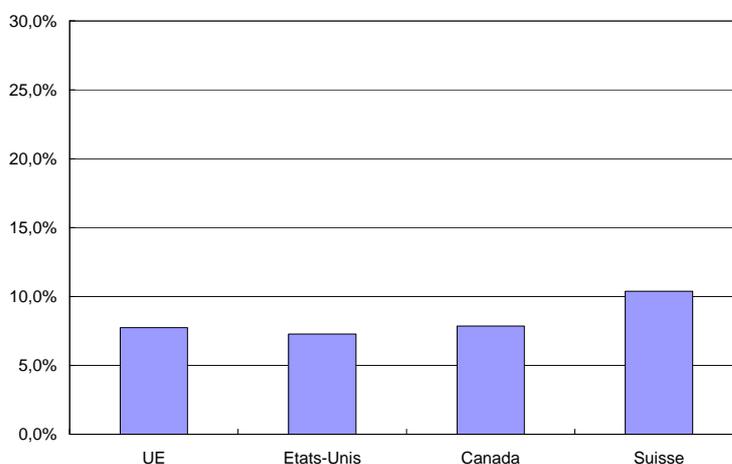
Ce niveau de dépenses relatif est :

- quasiment **équivalent à celui enregistré aux États-Unis (7,3 % du PIB)** et au Canada (7,9 %)
- inférieur à celui constaté en Suisse (10,4 %).

Dépenses publiques liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi » en 2006 (en % du PIB)



Dépenses publiques liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi » hors protection sociale en 2006 (en % du PIB)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-totalité (99,7 %) des dépenses publiques européennes de compétitivité pour la croissance et l'emploi a été réalisée par les États membres.

Cette situation contraste avec celle :

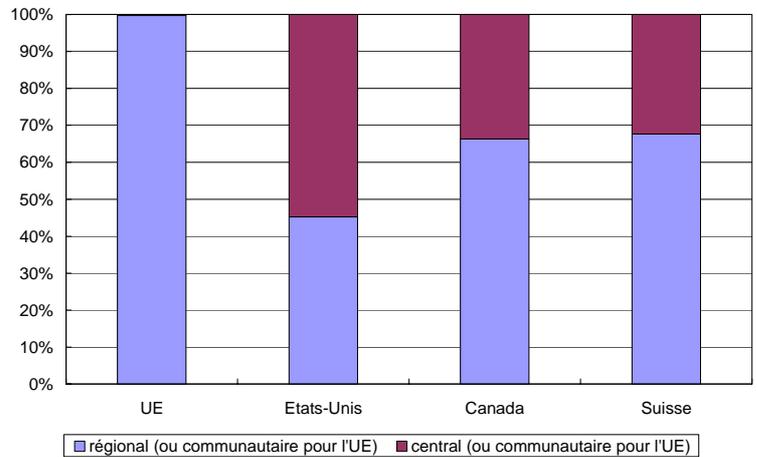
- des États-Unis, où ces dépenses sont centralisées à hauteur de 55 % ;
- du Canada (33,7 % des dépenses sont centralisées) ;
- de la Suisse (32,3 % des dépenses sont centralisées).

L'exclusion des dépenses de protection sociale et de santé conduit à un constat quasi similaire s'agissant de la répartition des dépenses au sein de l'UE, puisque **99,1 % de ces dépenses demeurent réalisées par les États membres.**

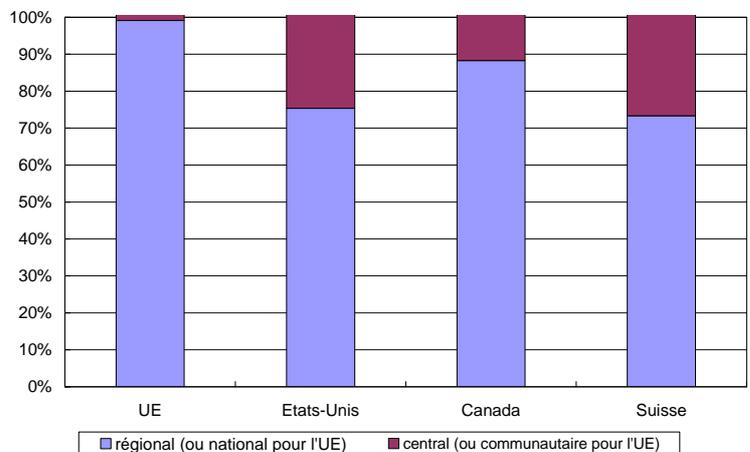
La répartition des dépenses est en revanche modifiée dans les trois autres pays, et notamment aux États-Unis et au Canada, puisque la part des dépenses réalisées au niveau central n'est plus que de 24,6 % et 11,7 % (26,6 % en Suisse).

Ces niveaux de dépenses centrales de compétitivité hors protection sociale n'en demeurent pas moins nettement supérieurs à celui enregistré au sein de l'UE.

Répartition des dépenses publiques liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi » en 2006 (en % de la dépense totale)



Répartition des dépenses publiques liées à la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi » hors protection sociale en 2006 (en % de la dépense totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.2.2. Recherche et développement technologique

Les dépenses publiques européennes en matière de R&D représentent **0,65 % du PIB** de l'UE en 2006, soit un ratio :

- semblable à celui du Japon ;
- inférieur à celui constaté aux États-Unis et au Canada.

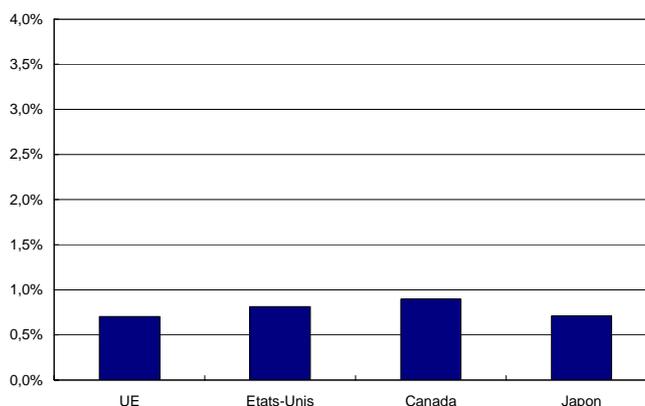
À noter que ce niveau moyen couvre des disparités significatives entre pays, puisqu'il s'établissait à environ 0,9 % du PIB en Autriche ou en Finlande contre moins de 0,5 % du PIB au Portugal ou en Irlande, la France se situant à près de 0,8 %.

La situation en matière de dépenses privées de R&D est sensiblement différente puisque le niveau de ces dépenses s'élevait en 2006 à :

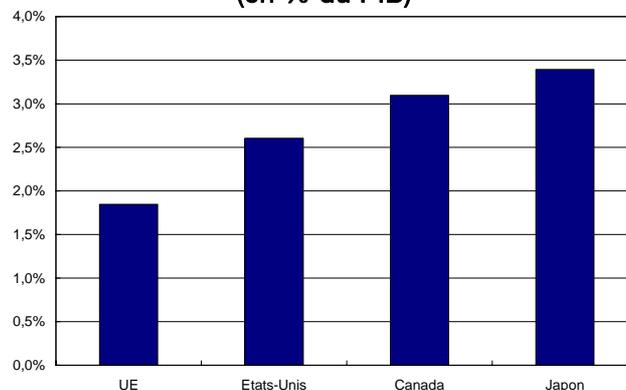
- environ 1 % du PIB au sein de l'UE et au Canada ;
- environ 2 % du PIB aux États-Unis ;
- environ 3 % du PIB au Japon.

Au total, le niveau des dépenses européennes publiques et privées de R&D était en 2006 nettement inférieur à celui enregistré aux États-Unis, au Canada et au Japon.

**Recherche et développement technologique :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)**



**Recherche et développement technologique :
dépense totale (publique et privée) en 2006
(en % du PIB)**



Source : Eurostat, calculs CAS

Les dépenses publiques européennes de R&D sont réalisées de manière très massive au niveau national et seulement à hauteur de **6,4 %* au niveau communautaire**.

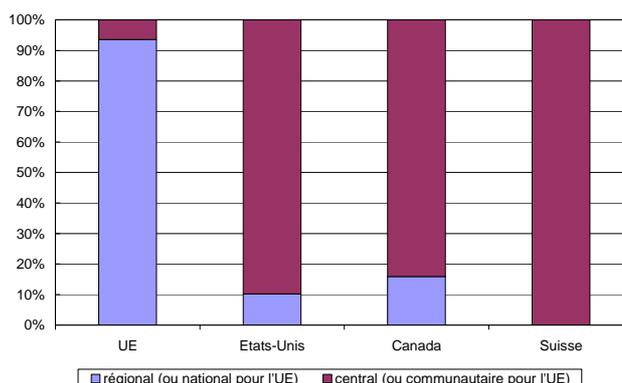
Cette répartition des dépenses est très différente de celle constatée :

- au Canada (84 % des dépenses réalisées au niveau central) ;
- aux États-Unis (89 % des dépenses au niveau central) ;
- en Suisse (100 % des dépenses au niveau central).

Outre le « Programme cadre de recherche et de développement », **d'autres types de dépenses communautaires peuvent bénéficier à des projets de R&D :**

- d'une part, celles engagées par les « fonds structurels », dont la Commission estime qu'elles ont bénéficié à hauteur de 1,5 milliard d'euros par an à des projets de R&D sur la période 2000-2006 ;
- d'autre part, les dépenses engagées dans le cadre du nouveau programme pour la « compétitivité et l'innovation », à hauteur de 200 millions d'euros par an sur la période 2007-2013.

**Recherche et développement technologique :
répartition des dépenses en 2006
(en % de la dépense publique totale)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

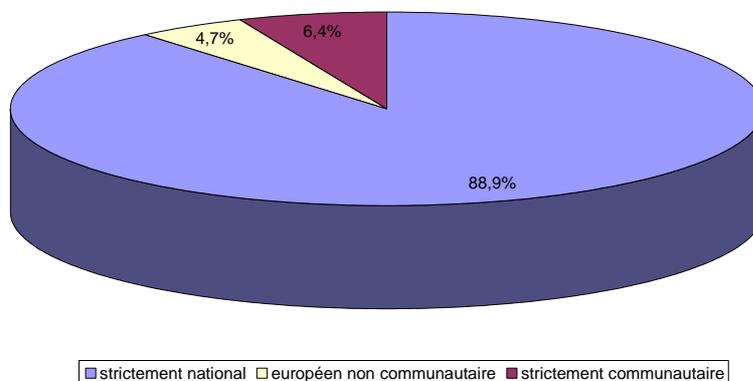
* À noter que si l'on s'en tient au seul **financement de la recherche par projets**, la part relative de l'UE progresse assez sensiblement : en France, elle s'est ainsi élevée à environ 10 % des dépenses publiques réalisées en 2006.

Les dépenses « européennes » de recherche : aspects communautaires et intergouvernementaux

Outre les dépenses de R&D financées par le budget communautaire, on peut également mentionner d'importantes dépenses européennes non communautaires (voir tableau ci-dessous), qui se sont élevées à environ 4,7 % du PIB en 2006.

Au total, le pourcentage de dépenses de R&D « européennes » s'est donc élevé à un peu plus de 11 % en 2006.

Dépenses publiques de recherche et développement technologique en 2007 (en % de la dépense publique totale)



Source : organismes concernés, calculs CAS

Dépenses publiques de recherche et développement technologique en 2007 : bilan

	en millions d'euros	en % de la dépense totale	en % du PIB
Dépenses intégrées dans le cadre communautaire	5 206	6,4%	0,05%
Programme-cadre de recherche	5 206	6,4%	0,05%
Dépenses intégrées hors cadre communautaire	1 735	2,1%	0,02%
Agence Spatiale Européenne (ESA) - Activités obligatoires	734	0,9%	0,01%
Organisation de Recherche Astronomique (ESO)	150	0,2%	0,00%
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN)	636,3	0,8%	0,01%
Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron (ESRF)	80	0,1%	0,00%
European Molecular Biology Laboratory (EMBL)	71	0,1%	0,00%
Institut Laue-Langevin (ILL)	63,8	0,1%	0,00%
Pour mémoire : European Fusion Development Agreement (EFDA)		0,0%	0,00%
Dépenses nationales coordonnées*	2093,2	2,6%	0,02%
Eranet	13,7	0,0%	0,00%
initiatives de l'article 169**	7,5	0,0%	0,00%
Eurocores	22		
Pour mémoire : ITC***			
Programme Eureka	270	0,3%	0,00%
Agence Spatiale Européenne (ESA) - Programmes optionnels	1780	2,2%	0,02%
Total	9 034	11,1%	0,08%

Sources : organismes concernés, calculs CAS

* Ces mécanismes prévoient la mobilisation de fonds communautaires mais aussi de fonds nationaux en complément, les seuls à être mentionnés dans ce tableau. Par ailleurs, ils peuvent être mis en œuvre soit via un mécanisme communautaire (Eranet, initiatives de l'article 169, Eurocores, ITC), soit via un mécanisme intergouvernemental (Eureka, COST...)

** Une seule initiative « de l'article 169 » a été engagée au cours de la période 2000-2006, l'initiative dite « EDCTP » (recherche sur le traitement du sida, de la malaria et de la tuberculose). Mais d'autres initiatives ont été ou vont être initiées pour la période 2007-2013 : « AAL » (Utilisation des TIC pour les personnes âgées) ; « EUROSTARS » (pour les PME) ; EMRP (métrologie) ; BONUS-169 (Mer baltique). À noter également qu'en décembre 2008, le Conseil « Compétitivité » a précisé les modalités d'utilisation de la procédure de « programmation conjointe » mise en place en matière de recherche dans le cadre du processus de Ljubljana. La mise en œuvre de cette programmation conjointe se fera de manière progressive tout au long de l'année 2009, en commençant par le combat contre les maladies neuro-dégénératives et Alzheimer. Neuf pays (Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse) adopteront et développeront des actions communes pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

*** Engagées au cours de la période 2007-2013, les ITC ont vocation à être financées à hauteur de 16 % par le budget communautaire (dans le cadre du 7^e programme cadre) et de 33 % par les États membres, la moitié restante étant couverte par les entreprises. La Commission a retenu à ce stade six projets, qui devraient chacun mobiliser environ 2 à 3 millions d'euros entre 2007 et 2013 : ARTEMIS (systèmes informatiques embarqués), IMI (médicaments innovateurs) dans le domaine de la santé, CLEAN SKY (aéronautique et transport aérien) dans le domaine des transports, ENIAC (technologies nanoélectriques 2020) dans le domaine des TIC, FUEL CELL (hydrogène et piles à combustible) dans le domaine de l'énergie. Conçu en liaison avec l'Agence spatiale européenne, le système européen de navigation par satellite « Galileo » est présenté comme la seule ITC déjà lancée, bien que l'UE ait finalement décidé de prendre intégralement à sa charge son financement.

NB1 : À noter que la hausse programmée des dépenses de R&D engagées dans le cadre du PCRD (près de 7 milliards d'euros annuels prévus entre 2007 et 2013) pourrait conduire les dépenses communautaires de R&D à égaler voire à dépasser le niveau des dépenses européennes non communautaires engagées dans le même secteur.

NB2 : À noter également que des mécanismes comme COST financés au niveau communautaire conditionnellement à l'existence de dépenses publiques nationales permettent de mettre en place des effets de levier significatifs qui sont estimés par exemple pour COST, dont la dépense communautaire s'élève à 30 millions d'euros par an, à 2 milliards d'euros.

2.2.3. Énergie et transport

Les dépenses publiques européennes en matière d'énergie et de transport s'établissaient à environ **1 % du PIB en 2006** (soit 116 milliards d'euros), à un niveau :

- **comparable** à celui constaté aux États-Unis et au Canada ;
- **fortement inférieur** à celui constaté en Suisse (où il s'établissait à 6,45 % du PIB).

La **quasi-intégralité** des dépenses publiques européennes d'énergie et de transport est engagée par les **États membres**, l'UE ne représentant que 0,87 % du total. Dans ce contexte, la contribution financière de l'UE ne s'avère plus substantielle qu'en matière de financement des infrastructures de transport et d'énergie ayant une dimension européenne*.

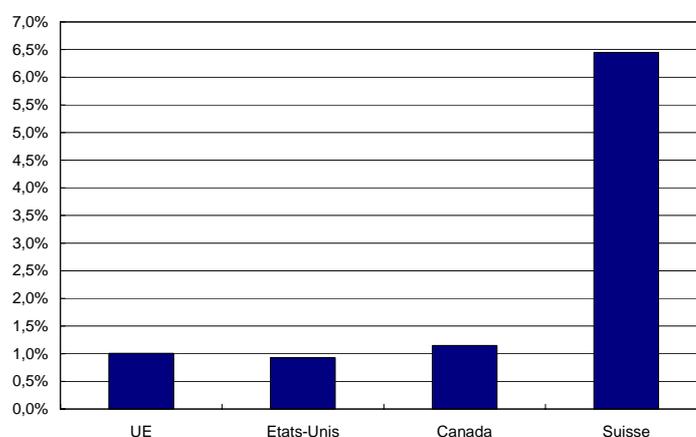
Cette faible part des dépenses centrales d'énergie et de transports en Europe **contraste** avec la situation du Canada (où elles représentent 12 % du total), des États-Unis (36 %) et de la Suisse (47 %).

* En matière de financement des RTE, il est à noter que ce **taux de 1,63 % est un chiffre moyen global**, portant sur l'ensemble des réseaux européens de transport et d'énergie. Ce pourcentage est dès lors susceptible d'être beaucoup plus élevé :

- d'une part, pour les projets de **RTE considérés comme « prioritaires »** par les autorités communautaires : la part communautaire de leur financement peut alors s'élever à **10 % du coût total de ces projets**, voire 20 % dans certains cas ;

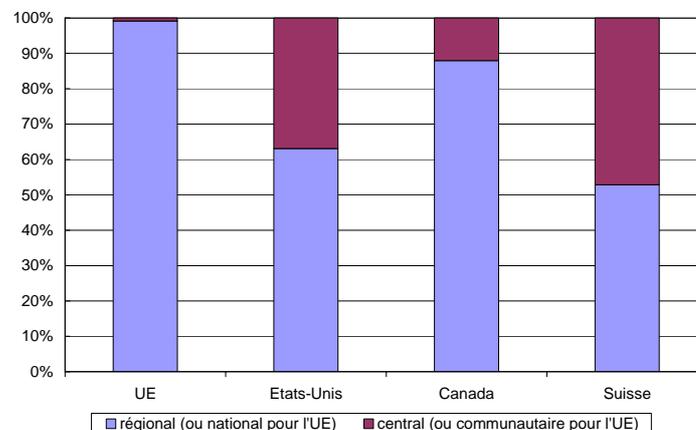
- d'autre part, pour le **financement des études** associées à la mise en œuvre des projets de RTE, pour lesquelles le cofinancement de l'UE peut **atteindre jusqu'à 50 % du coût total**.

**Énergie et transport :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

**Énergie et transport : répartition des dépenses en 2006
(en % de la dépense publique totale)**



Pour l'UE

	dépense publique totale		répartition dépense	
	millions euros	en % du PIB	EM	UE
RTE	42965	0,37%	98,37%	1,63%
hors RTE	73176	0,64%	99,58%	0,42%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.2.4. Éducation et formation

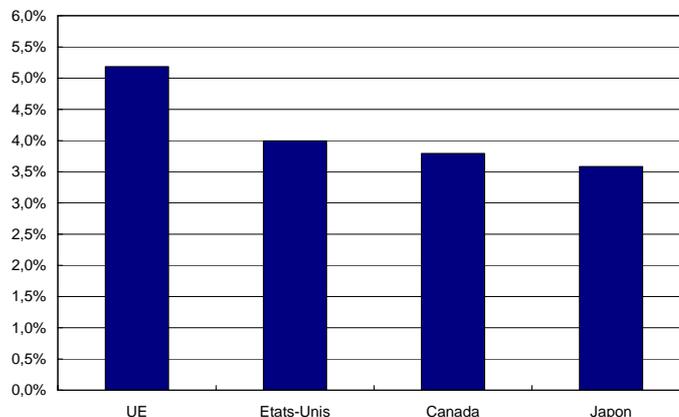
a – Niveau et répartition des dépenses publiques totales

Les dépenses publiques européennes d'éducation et de formation se sont élevées à 597 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **5,18 % du PIB** de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- supérieur à celui enregistré au Japon (3,6 %), au Canada (3,8 % du PIB) et aux États-Unis (4 %) ;
- inférieur de moitié à celui enregistré en Suisse (10,7 %).

**Éducation et formation :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)**



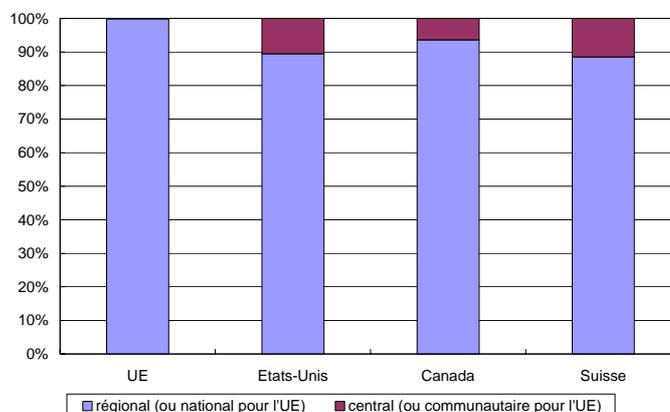
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-intégralité des dépenses publiques européennes d'éducation et de formation est engagée par les États membres, l'UE ne représentant que **0,14 %** du total.

Cette faible part des dépenses centrales d'éducation et de formation en Europe **contraste avec la situation du Canada (où elles représentent 6,3 % du total), des États-Unis (10,25 %) et de la Suisse (11,47 %).**

À noter que la contribution financière de l'UE peut s'avérer plus substantielle dans certains domaines d'intervention très précis, et particulièrement celui du **soutien à la mobilité européenne des jeunes en formation** : en France, elle s'est ainsi élevée en 2006 à près de **44 % des dépenses publiques totales** (à hauteur de 126 millions d'euros).

**Éducation et formation : répartition des dépenses
en 2006 (en % de la dépense publique totale)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

b – Niveau et répartition des dépenses publiques d'enseignement supérieur

Les dépenses publiques européennes d'enseignement supérieur se sont élevées à 105 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **1 % du PIB** de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- **comparable** à celui enregistré aux **États-Unis** ;
- **supérieur** à celui enregistré au **Japon** (0,5 %) ;
- **inférieur** à celui enregistré au **Canada** (1,4 %) et en **Suisse** (1,4 %).

À noter que la **situation en matière de dépenses privées d'enseignement supérieur est beaucoup plus contrastée** puisque le niveau de ces dépenses s'élevait en 2006 à :

- environ 0,2 % du PIB dans l'UE ;
- environ 0,9 % du PIB au Japon ;
- environ 1,1 % du PIB au Canada ;
- environ 1,9 % du PIB aux États-Unis.

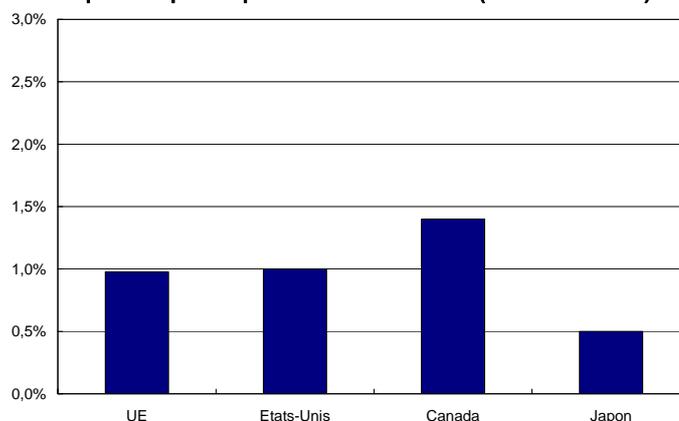
Au total, le niveau des dépenses européennes publiques et privées d'enseignement supérieur était en 2006 :

- nettement inférieur à celui enregistré aux États-Unis et au Canada ;
- légèrement inférieur à celui constaté au Japon.

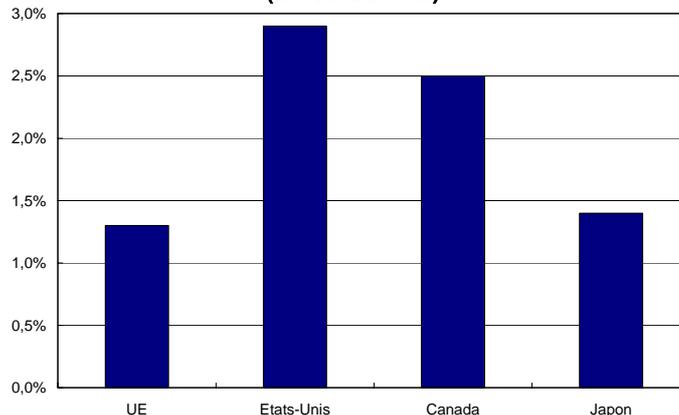
La quasi-intégralité (99,3 %) des dépenses publiques européennes d'enseignement supérieur est réalisée dans les États membres, l'UE ne représentant que 0,7 % du total.

Cette très faible part des dépenses centrales d'enseignement supérieur contraste avec la situation des États-Unis, où elles représentent (17,4 %) du total, et de la Suisse (100 % du total réalisé au niveau central).

**Enseignement supérieur :
dépense publique totale en 2005 (en % du PIB)**



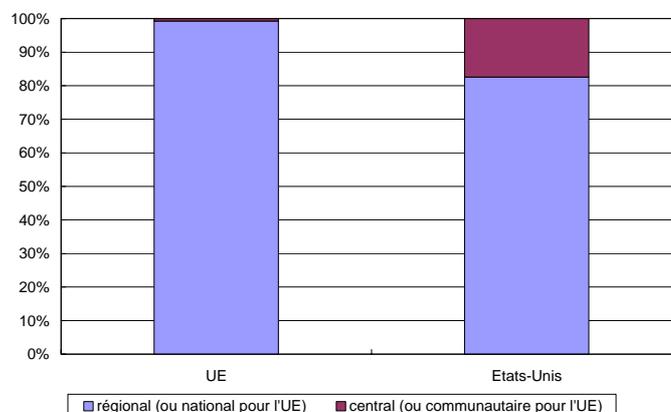
**Enseignement supérieur :
dépense totale (publique et privée) en 2005
(en % du PIB)**



NB : Pour les États membres de l'UE, il s'agit de l'UE-20 (UE hors Malte, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg)

Source : OCDE (2008), « Regards sur l'éducation 2008 »

**Enseignement supérieur : répartition des dépenses
en 2006 (en % de la dépense publique totale)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.2.5. « Compétitivité et innovation »

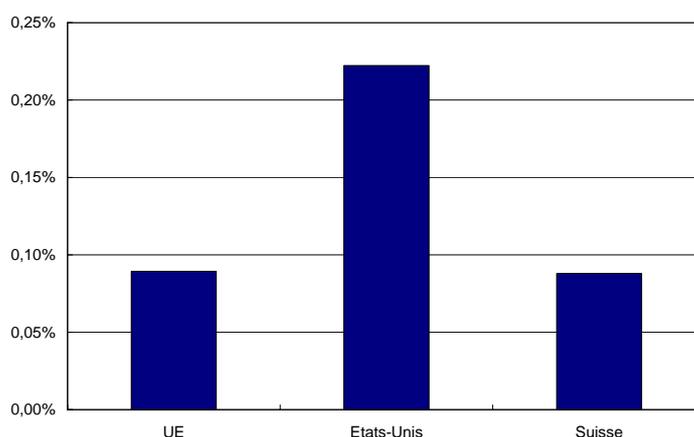
Cette rubrique reprend le titre du programme communautaire du même nom et ne présente que les dépenses nationales de même nature, lesquelles ne comprennent pas l'ensemble des dépenses que nous pourrions regrouper sous le vocable politique « Compétitivité et innovation ».

Les dépenses publiques européennes correspondant à la sous-rubrique « Compétitivité et l'innovation » du cadre financier de l'UE se sont élevées à 10,2 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **0,09 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- **équivalent** à celui enregistré en **Suisse** ;
- nettement **inférieur** à celui constaté aux **États-Unis** (0,22 %).

« Compétitivité et innovation » :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)



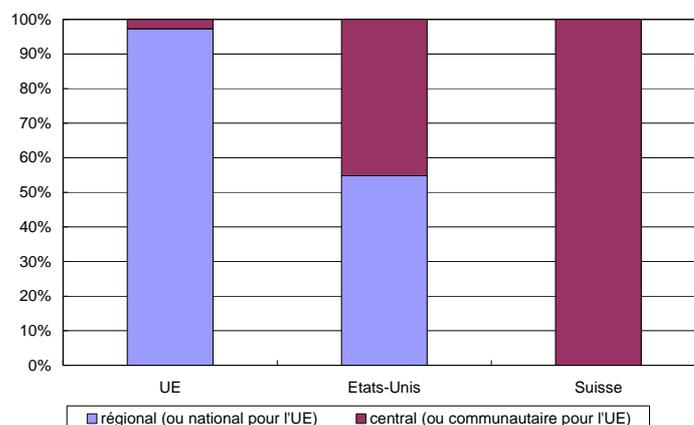
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La très grande majorité des dépenses publiques européennes pour la compétitivité et l'innovation est engagée par les États membres, l'UE ne représentant que 2,73 % du total.

Cette faible part des dépenses centrales pour la compétitivité et l'innovation **contraste** avec la situation :

- des États-Unis (où elles représentent 41 % du total) ;
- de la Suisse, où elles sont intégralement engagées au niveau central.

« Compétitivité et innovation » : répartition des
dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

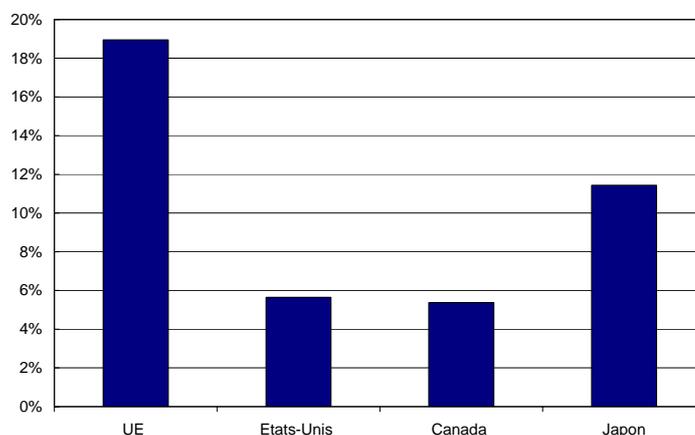
2.2.6. Gestion des changements sociaux (politiques actives du marché du travail et protection sociale)

Les dépenses publiques européennes affectées à la « gestion des changements sociaux » se sont élevées à 2 183 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **18,95 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- plus de trois fois **supérieur** à celui enregistré au **Canada (5,38 % du PIB)** et aux **États-Unis (5,65 %)** ;
- assez nettement **supérieur** à celui enregistré en **Suisse (12,12 %)**.

**Gestion des changements sociaux :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)**



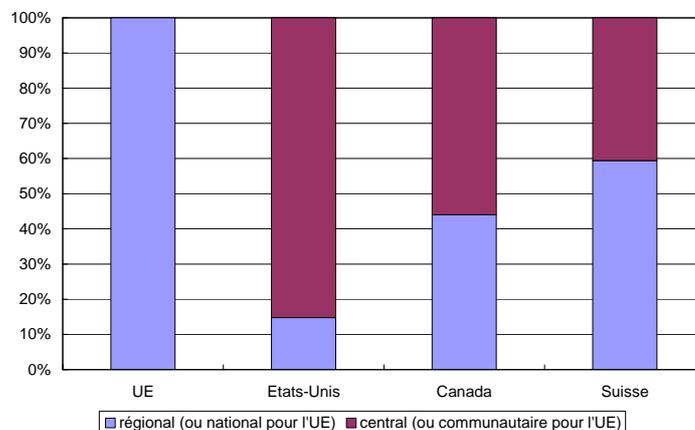
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-intégralité des dépenses publiques européennes de « gestion des changements sociaux » est engagée par les États membres, l'UE ne représentant que 0,01 % du total.

Cette faible part des dépenses centrales de gestion des changements sociaux **contraste** avec la situation de la Suisse (où elles représentent 40 % du total), du Canada (55 %) et des États-Unis (85 %).

Si l'on restreint l'analyse aux seules **politiques actives du marché du travail** (dépenses de formation et d'ajustement principalement), il est possible de constater que **la part des dépenses européennes engagées au niveau central s'élève à 0,17 %**, alors que cette part est infinitésimale pour les dépenses de protection sociale, qui demeurent nationales.

Gestion des changements sociaux : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



	Pour l'UE			
	dépense publique totale	répartition dépense		
	millions euros	en % du PIB	EM	UE
Politiques actives du marché du travail	86760	0,75%	99,83%	0,17%
Protection sociale	2096727	18,20%	100,00%	0,00%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.3. Les dépenses liées à la « Cohésion pour la croissance et l'emploi »

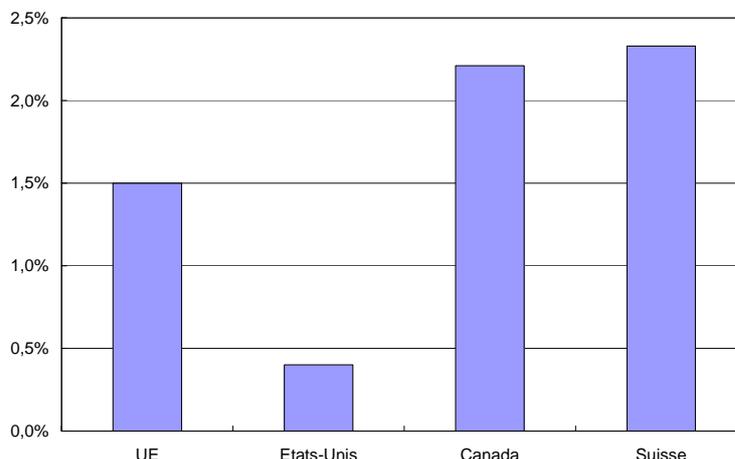
2.3.1. Niveau et répartition des dépenses de « Cohésion pour la croissance et l'emploi »

Les dépenses publiques européennes affectées à la cohésion régionale et au logement se sont élevées à 172 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **1,5 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- près de trois fois **supérieur** à celui enregistré aux **États-Unis** (0,32 % du PIB) ;
- **comparable** à celui constaté au **Canada** (1,48 %) ;
- assez nettement **inférieur** à celui enregistré en **Suisse** (2,26 %).

Dépenses publiques liées à la « Cohésion pour la croissance et l'emploi » en 2006 (en % du PIB)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

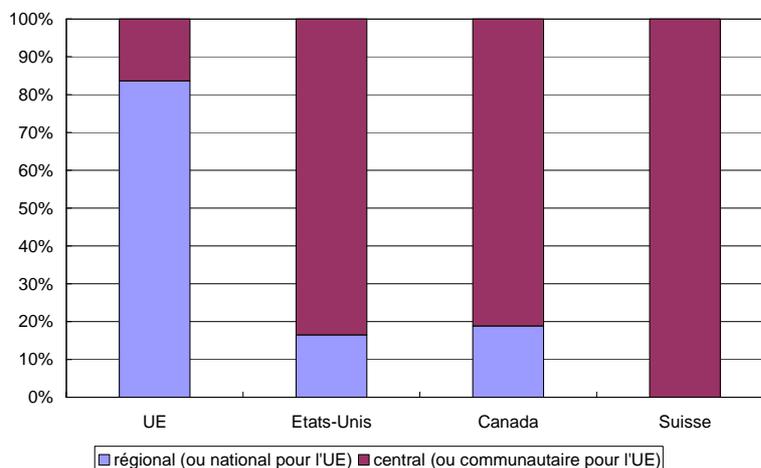
83 % des dépenses publiques européennes de cohésion régionale et de logement ont été engagés par les **États membres** (contre 16,4 % par l'UE).

Ces dépenses sont **beaucoup plus fortement centralisées** :

- au Canada (81 %) ;
- aux États-Unis (84%) ;
- en Suisse (100 %).

Une analyse plus fine de cette rubrique du cadre financier permet de constater que l'intervention de l'UE est quasi nulle dans le secteur du logement (qui représente les deux tiers du total), et qu'elle se concentre dans le secteur de la « Cohésion régionale ».

Répartition des dépenses publiques liées à la « Cohésion pour la croissance et l'emploi » en 2006 (en % de la dépense totale)



Pour l'UE	dépense publique totale		répartition dépense	
	millions euros	en % du PIB	EM	UE
Cohésion régionale	56666	0,49%	50,00%	50,00%
Logement	116079	1,01%	100,00%	0,00%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.3.2. Cohésion territoriale (hors logement)

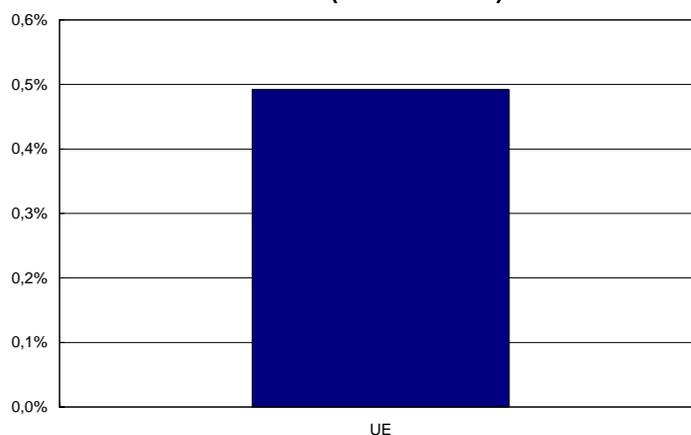
L'intervention financière de l'UE est en revanche plus substantielle en matière de cohésion régionale. Si l'on s'en tient aux taux de cofinancement moyen communiqué par la Commission européenne, on constate qu'elle permet en effet de financer en moyenne **50 %** des initiatives engagées par les États membres dans un cadre européen (pour des montants naturellement très variables selon les pays).

À noter que ce taux moyen de **50 %** correspond de fait à la réalité des documents de programmation nationaux et régionaux faisant état des cofinancements communautaires. Il doit toutefois être précisé que la **contrepartie nationale publique au financement communautaire ne constitue pas l'intégralité de la dépense publique nationale** en matière de cohésion territoriale.

L'analyse des sources de financement des dépenses de cohésion territoriale en France pour la période 2000-2006 permet ainsi de constater que :

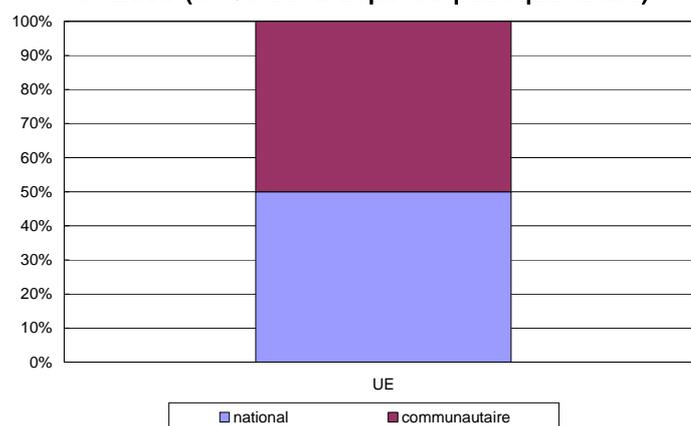
- pour les **dépenses de l'objectif 1**, la clé de financement entre l'UE et les contributeurs publics nationaux est relativement **proche de 50/50** (sur un total d'environ 8,6 milliards d'euros) ;
- pour les **dépenses de l'objectif 2**, la clé de financement entre l'UE et les contributeurs publics nationaux s'établit à **32 % pour l'UE** et **68 %** pour les contributeurs publics nationaux (sur un total d'environ 22 milliards d'euros) ;
- pour l'**ensemble des dépenses correspondant aux objectifs 1 et 2** des fonds structurels européens, la contribution de l'UE **s'établit à environ 37 % du total**, contre **63 % aux contributeurs publics nationaux** (sur un total d'environ 30 milliards d'euros).

Cohésion régionale dans l'UE : dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)



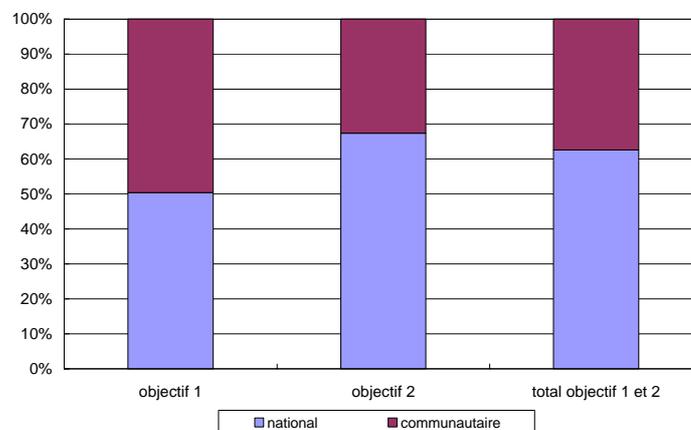
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, calculs CAS

Cohésion régionale dans l'UE : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, calculs CAS

Dépenses publiques européennes et nationales consacrées à la cohésion régionale en 2006 : le cas de la France (en % de la dépense publique totale)



Source : DIACT - base de données PRESAGE

2.4. Les dépenses liées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles »

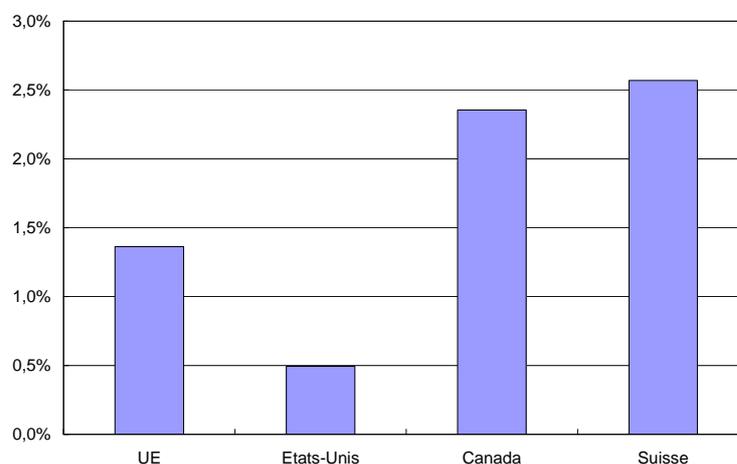
2.4.1. Niveau et répartition des dépenses de « Conservation et gestion des ressources naturelles »

Les dépenses publiques européennes affectées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles » se sont élevées à **157 milliards d'euros** en 2006, soit un niveau équivalent à **1,36 % du PIB** de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- plus de trois fois **supérieur** à celui enregistré aux **États-Unis** (0,32 % du PIB) ;
- **inférieur** à celui constaté au **Canada** (1,57 %) et en **Suisse** (4,35 %).

Dépenses publiques liées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles » en 2006 (en % du PIB)



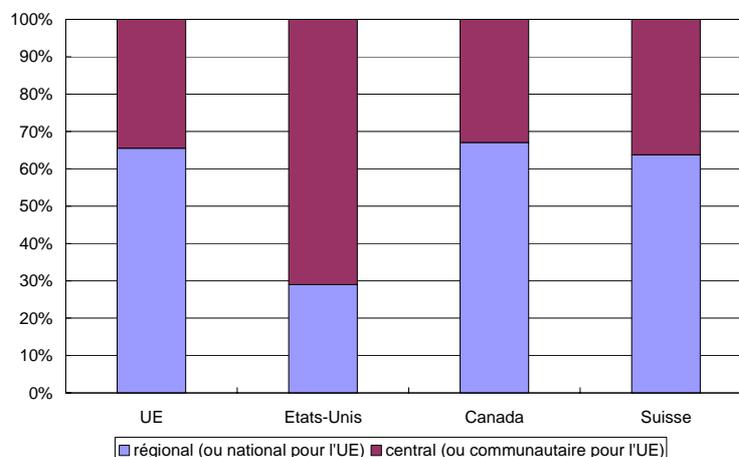
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

Environ un tiers (34,5 %) des dépenses publiques européennes de « Conservation et gestion des ressources naturelles » est engagé par l'Union européenne.

Cette répartition des dépenses entre niveaux central et « régional » :

- est assez **comparable** à celle constatée au **Canada** (32,9 % au niveau central) et en **Suisse** (36,2 %) ;
- mais **contraste** avec celle enregistrée aux **États-Unis** (où 70,9 % des dépenses sont réalisées au niveau central).

Répartition des dépenses publiques liées à la « Conservation et gestion des ressources naturelles » en 2006 (en % de la dépense totale)



Pour l'UE

	dépense publique totale		répartition dépense	
	millions euros	en % du PIB	EM	UE
Agriculture	58174	0,50%	28,00%	72,00%
Pêche	1019	0,01%	28,18%	71,82%
Développement rural	16904	0,15%	32,98%	67,02%
Environnement	80946	0,70%	99,76%	0,24%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.4.2. Agriculture

a – Niveau des dépenses publiques pour l’agriculture

Les interventions budgétaires affectées à l’agriculture se sont élevées à 58,1 milliards d’euros en 2006 dans l’Union européenne, soit un niveau équivalent à un peu plus 0,5 % du PIB de l’UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- plus de deux fois supérieur à celui enregistré aux États-Unis (0,2 % du PIB) ;
- supérieur à celui constaté au Canada (0,38 %) ;
- très nettement inférieur à celui enregistré en Suisse (2,39 %).

À noter que ces interventions budgétaires comprennent les transferts financiers directs aux agriculteurs et les transferts des contribuables aux consommateurs (c’est-à-dire les aides accordées aux consommateurs pour acheter des produits agricoles, qui sont fortement élevées aux États-Unis).

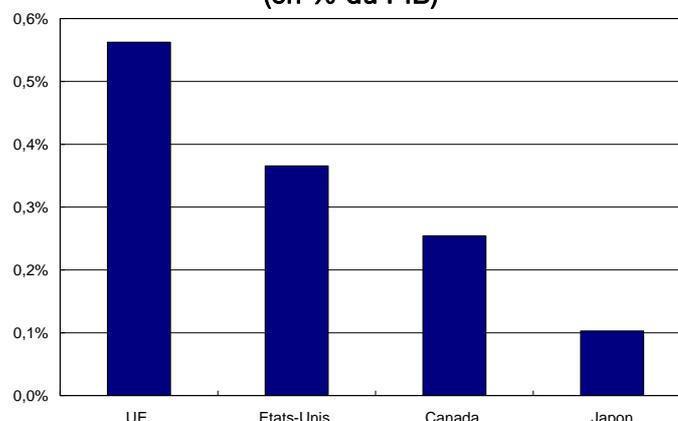
Le niveau particulièrement faible des interventions budgétaires directes dans un pays comme le Japon est en partie compensé par l’importance du « soutien aux prix de marché », qui représente 72 % du soutien total au Japon, contre seulement 6 % aux États-Unis, 35 % dans l’UE et 40 % au Canada.

Ce soutien au prix de marché fait partie intégrante de l’estimation du soutien aux producteurs (ESP) mesuré par l’OCDE et correspond à des surcoûts directement assumés par le consommateur, notamment en raison d’importantes barrières douanières.

Ajouter le soutien au prix de marché aux interventions budgétaires directes conduit à évaluer différemment le soutien public accordé à l’agriculture, qui s’élève respectivement à 0,94 % du PIB dans l’UE, 0,84 % au Japon, 0,63 % aux États-Unis et 0,6 % au Canada.

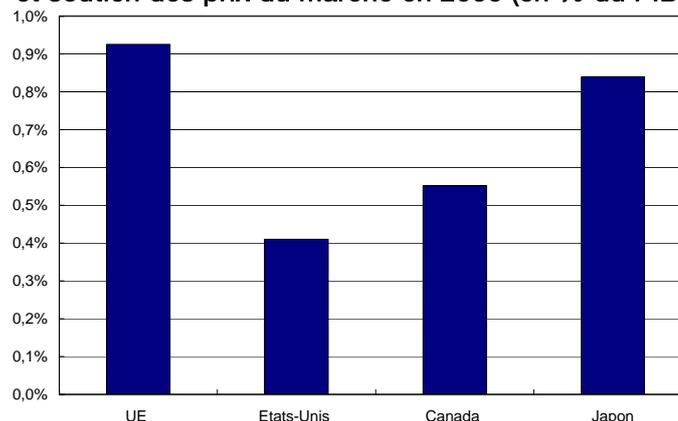
Il est également possible de prendre en compte les dépenses liées à la « Commercialisation et à la promotion » (aides aux industries agro-alimentaires et aides aux groupements de producteurs). Si elles ne représentent pas des aides individuelles mais plutôt des actions générales en faveur de collectifs, elles peuvent s’avérer importantes dans certains pays (32 % du soutien total aux États-Unis contre seulement 6 % au Canada et 3 % au Japon).

Agriculture : interventions budgétaires directes en 2006 (en % du PIB)



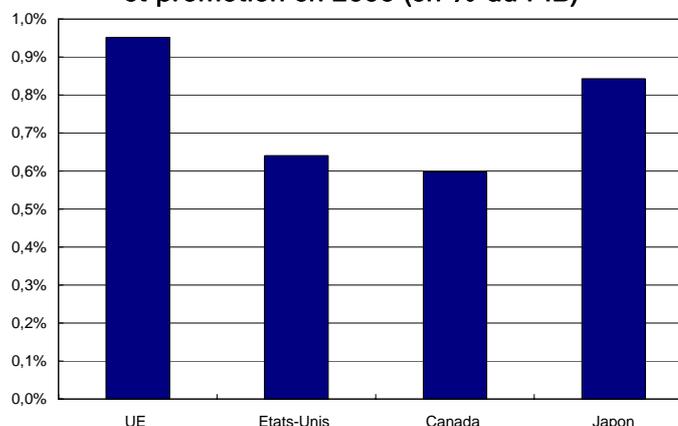
Source : OCDE (2008), Les politiques agricoles des pays de l’OCDE : Panorama 2008

Agriculture : interventions budgétaires directes et soutien des prix du marché en 2006 (en % du PIB)



Source : OCDE (2008), Les politiques agricoles des pays de l’OCDE : Panorama 2008

Agriculture : interventions budgétaires directes, soutien des prix du marché, commercialisation et promotion en 2006 (en % du PIB)

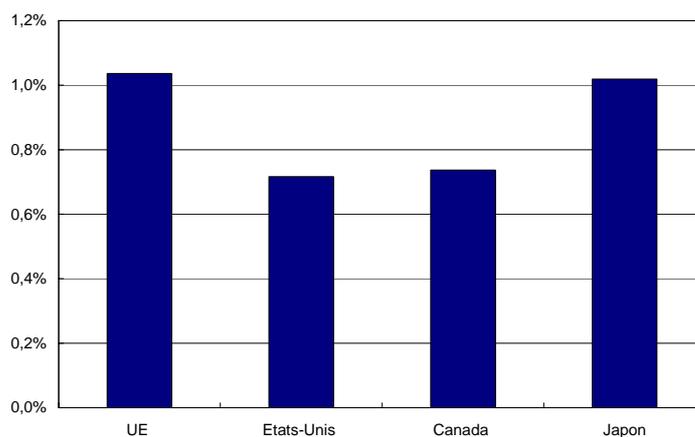


Source : OCDE (2008), Les politiques agricoles des pays de l’OCDE : Panorama 2008

Au total, la prise en compte de **l'ensemble des concours publics à l'agriculture** au sens de l'OCDE conduit à constater que l'UE accorde un niveau de soutien public à son agriculture :

- **comparable** à celui accordé par le **Japon** ;
- d'environ **25 % supérieur** à celui accordé par les **États-Unis** et le **Canada**.

Agriculture : Soutien public total au sens de l'OCDE en 2006 (en % du PIB)



Source : OCDE (2008), *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Panorama 2008*

b – Répartition des dépenses publiques pour l'agriculture entre niveau central et niveau régional

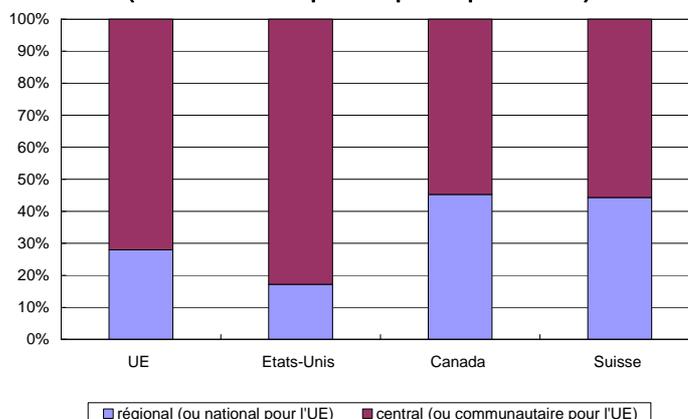
72 % des dépenses publiques européennes d'agriculture ont été réalisées par l'UE en 2006.

Cette proportion de dépenses centrales d'agriculture est :

- **supérieure** à celle constatée au Canada (52,4 %) et en Suisse (54,7 %) ;
- **inférieure** à celle observée aux États-Unis (82,8 %).

À noter que cette répartition des dépenses porte sur les seules interventions budgétaires affectées directement ou indirectement (dépenses des services généraux) aux producteurs agricoles, mais n'intègrent pas d'autres types de dépenses, notamment de protection sociale.

Agriculture : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



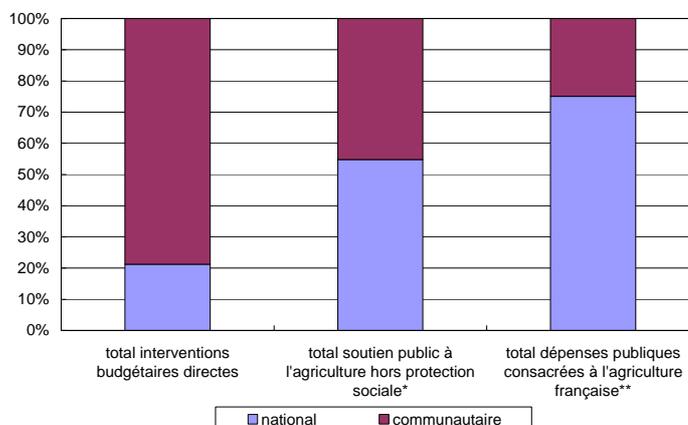
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

Il est important de souligner que la prise en compte de l'ensemble des dépenses affectées à l'agriculture au niveau communautaire et national conduit à **minorer la part moyenne de 72 % attribuée à l'UE**.

Dans un pays comme la France, la contribution du financement communautaire à la dépense totale réalisée sur le territoire national s'établit ainsi à :

- environ **78 %** si l'on s'en tient aux **seules interventions budgétaires directes** en faveur de l'agriculture ;
- **45 %** si l'on inclut l'ensemble des dépenses d'aides directes et indirectes à l'agriculture, et notamment les dépenses de fonctionnement des administrations, y compris en matière d'enseignement et de recherche (plus de 3,5 milliards d'euros en 2006) ou les dépenses fiscales (environ 3 milliards d'euros en 2006) ;
- **25 %** si l'on inclut les **dépenses de protection sociale agricole**, qui se sont élevées à 16 milliards d'euros en 2006 (mais qui ne sont, il est vrai, pas des dépenses opérationnelles).

Dépenses publiques européennes et nationales consacrées à l'agriculture (hors développement rural) en 2006 : le cas de la France (en % de la dépense publique totale)



* Y compris interventions budgétaires indirectes, c'est-à-dire les autres contributions financières nationales : 8,4 milliards d'euros au titre des SSG.

** Y compris les concours publics aux régimes sociaux agricoles.

Source : DG concurrence, CE, Escalle (2008)

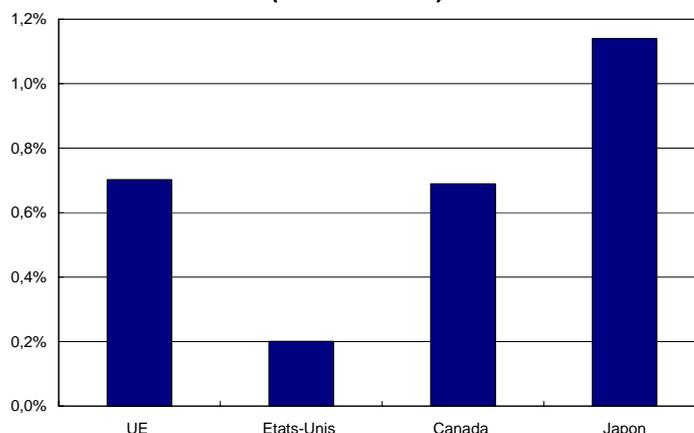
2.4.3. Environnement

Les dépenses publiques européennes affectées à l'environnement se sont élevées à **80 milliards d'euros** en 2006, soit un niveau équivalent à **0,7 % du PIB** de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- plus de trois fois **supérieur** à celui enregistré **aux États-Unis** ;
- **comparable** à celui constaté au **Canada** ;
- presque de moitié **inférieur** à celui constaté au **Japon**.

**Environnement : dépense publique totale en 2006
(en % du PIB)**



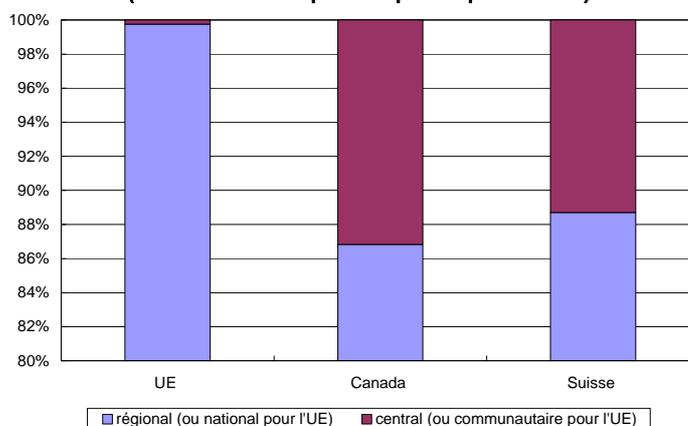
NB : pour les États-Unis, il ne s'agit ici que des dépenses publiques fédérales.

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-intégralité des dépenses publiques en faveur de l'environnement a été réalisée par les **États membres** de l'UE.

Cette situation **diffère** de celle constatée aux États-Unis, au Canada et au Japon, où la part des dépenses réalisées par les autorités centrales est beaucoup plus élevée (11 % en Suisse et 13 % au Canada contre seulement 0,24 % dans l'UE).

**Environnement : répartition des dépenses en 2006
(en % de la dépense publique totale)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.5. Les dépenses de « Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé »

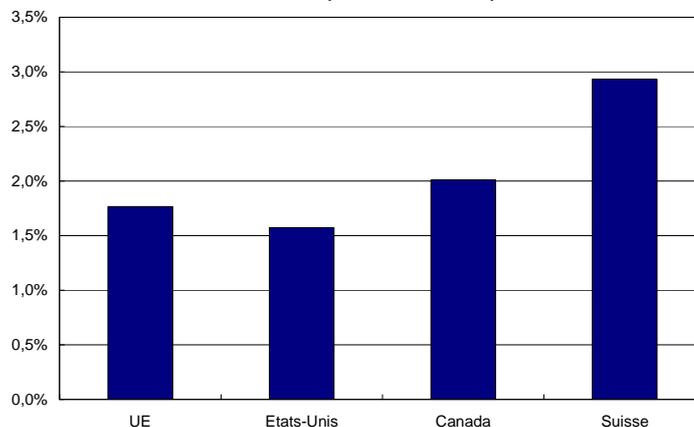
2.5.1. Liberté, sécurité et justice

Les dépenses publiques européennes affectées au secteur « Liberté, sécurité et justice » se sont élevées à 203 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **1,77 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- **supérieur** à celui enregistré aux **États-Unis** (1,57 % du PIB) ;
- **inférieur** à celui constaté au **Canada** (2,01 %) ;
- assez nettement **inférieur** à celui enregistré en **Suisse** (2,93 %).

Liberté, sécurité et justice : dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)

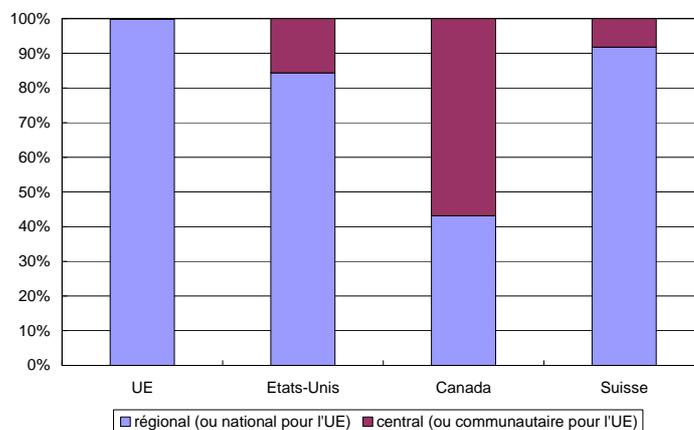


Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-intégralité des dépenses publiques européennes du secteur « Liberté, sécurité et justice » est engagée par les **États membres**, l'UE ne représentant que 0,25 % du total.

Cette faible part des dépenses centrales **diffère** de la situation de la Suisse (où les dépenses centrales représentent 8,25 % du total), des États-Unis (15,6 %) et surtout du Canada (56,8 %).

Liberté, sécurité et justice : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

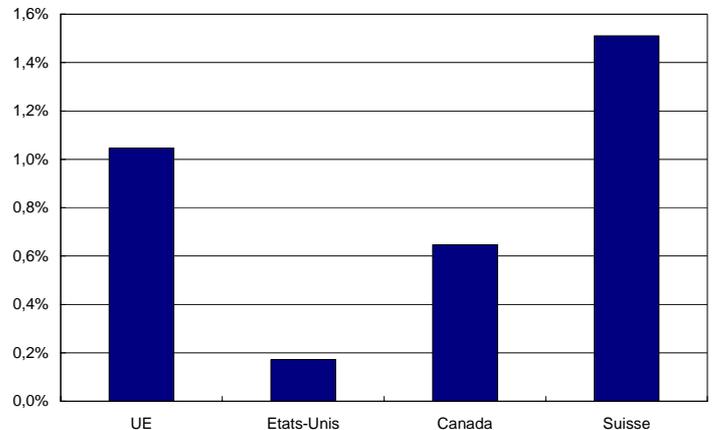
2.5.2. Citoyenneté et culture

Les dépenses publiques européennes affectées au secteur « citoyenneté et culture » se sont élevées à 120 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **1,05 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- près de sept fois **supérieur** à celui enregistré aux **États-Unis** (0,17 % du PIB) ;
- **supérieur** à celui constaté au **Canada** (0,65 %) ;
- assez nettement **inférieur** à celui enregistré en **Suisse** (1,51 %).

Citoyenneté et culture : dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)

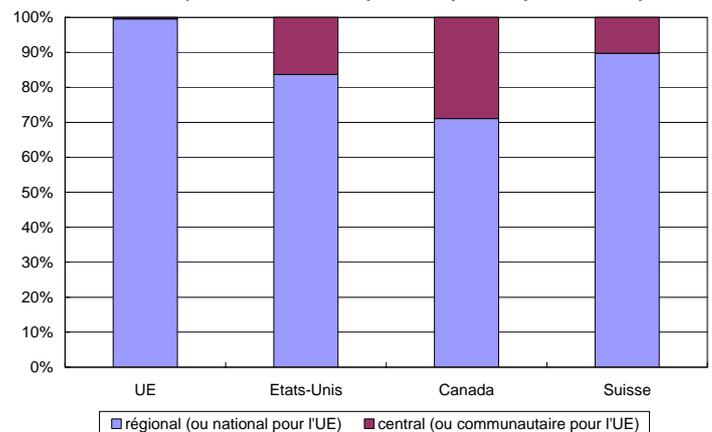


Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La **quasi-intégralité** des dépenses publiques européennes du secteur « citoyenneté et culture » est engagée par les **États membres**, l'UE ne représentant que 0,48 % du total.

Bien qu'également largement minoritaire, la part des dépenses centrales de citoyenneté et de culture est cependant **plus substantielle** en Suisse (10,2 %), aux États-Unis (16,3 %) et au Canada (28,9 %).

Citoyenneté et culture : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

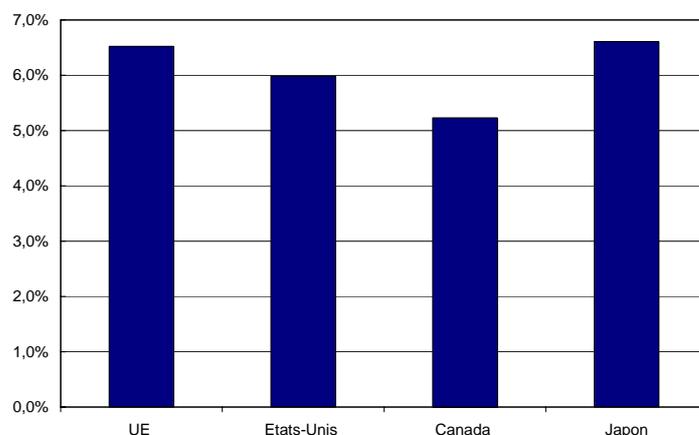
2.5.3. Santé

Les dépenses publiques européennes affectées à la santé se sont élevées à 751 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **6,52 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- légèrement **supérieur** à celui enregistré au **Canada** (5,23 % du PIB) et aux **États-Unis** (5,98 %) ;
- **inférieur** à celui enregistré en **Suisse** (7,75 %).

Santé : dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)



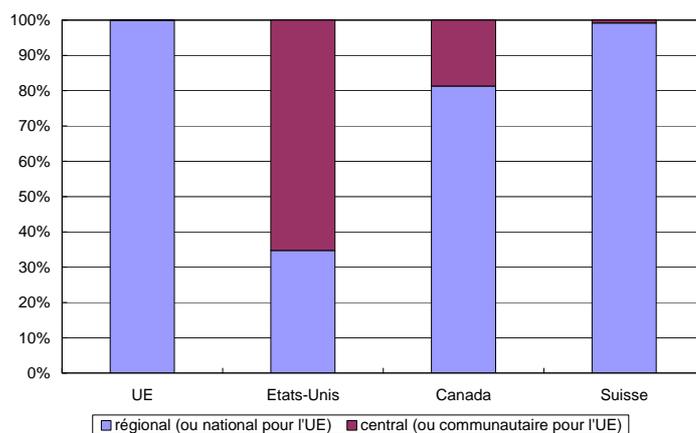
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La quasi-intégralité des dépenses publiques européennes de santé est engagée par les **États membres**, l'UE ne représentant que 0,05 % du total.

Cette très faible part des dépenses centrales de santé est également constatable en Suisse (0,83 %).

Les dépenses centrales de santé sont en revanche plus substantielles au Canada (18,7 %) et surtout aux États-Unis, où elles représentent près des deux tiers des dépenses publiques totales (65,2 %).

Santé : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

2.6. Les dépenses liées aux « Relations extérieures »

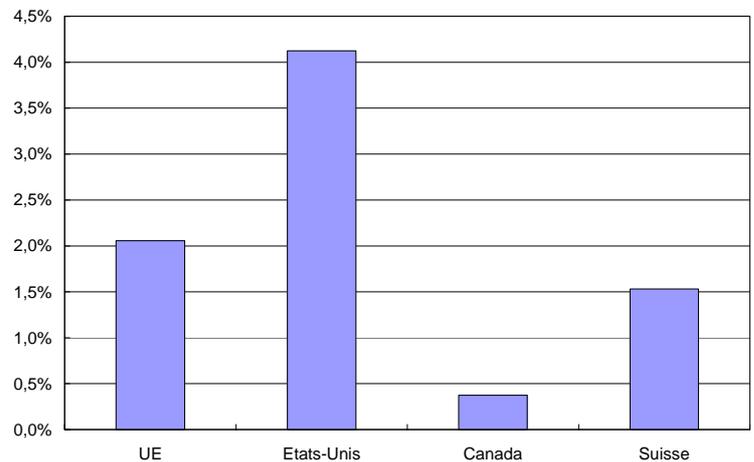
2.6.1. Niveau et répartition des dépenses liées aux « Relations extérieures »

Les dépenses publiques européennes affectées aux « Relations extérieures » se sont élevées à **236 milliards d'euros** en 2006, soit un niveau équivalent à **2 % du PIB** de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- deux fois **inférieur** à celui enregistré **aux États-Unis** (plus de 4 % du PIB) ;
- **supérieur** à celui enregistré en **Suisse** (1,5 %) et surtout au **Canada** (0,4 %).

Dépenses publiques liées aux « Relations extérieures » en 2006 (en % du PIB)



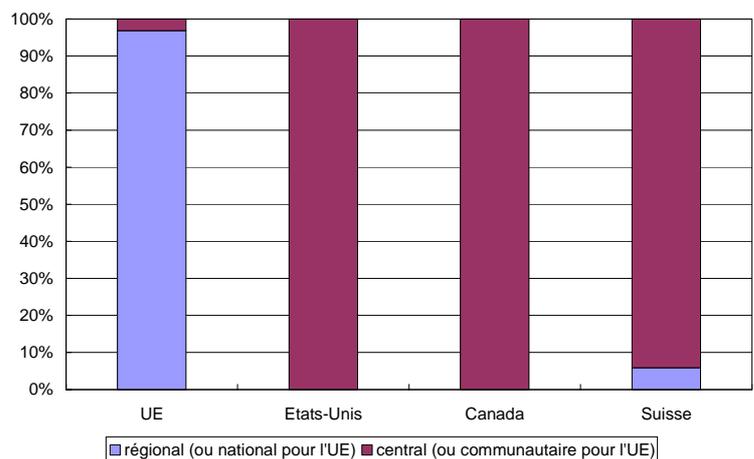
Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La très grande partie des dépenses de relations extérieures a été réalisée par les États membres de l'UE, cette dernière couvrant un peu plus de 3 % de ces dépenses.

Cette répartition des dépenses très décentralisée **contraste** fortement avec celle constatée aux États-Unis et au Canada, où la quasi-intégralité des dépenses de relations extérieures est au contraire centralisée.

La « Confédération helvétique » présente une répartition aussi différente de celle de l'UE, même la part des dépenses de relations extérieures décentralisée est un peu plus importante qu'aux États-Unis et au Canada.

Répartition des dépenses publiques liées aux « Relations extérieures » en 2006 (en % de la dépense totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

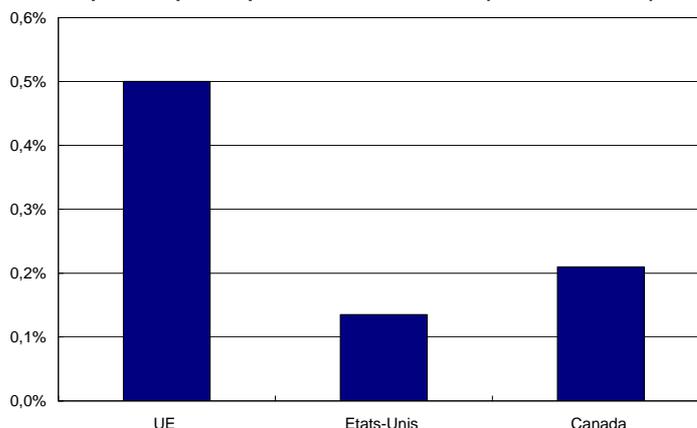
2.6.2. Aide publique au développement et aide humanitaire

Les dépenses publiques européennes affectées à l'aide au développement et à l'aide humanitaire se sont élevées à 57 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à 0,5 % du PIB de l'UE.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- trois fois **supérieur** à celui enregistré aux **États-Unis** (0,14 % du PIB) et au **Canada** (0,17 %) ;
- **comparable** à celui enregistré en **Suisse** (0,51 %).

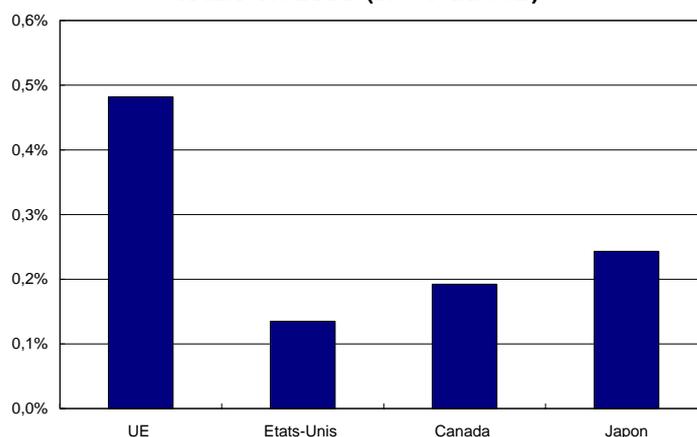
**Aide publique au développement et aide humanitaire :
dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

L'analyse des seules dépenses consacrées à l'aide publique au développement permet de dresser un constat similaire quant à l'importance de l'effort relatif consenti par l'UE au regard de son PIB.

**Aide publique au développement : dépense publique
totale en 2006 (en % du PIB)**

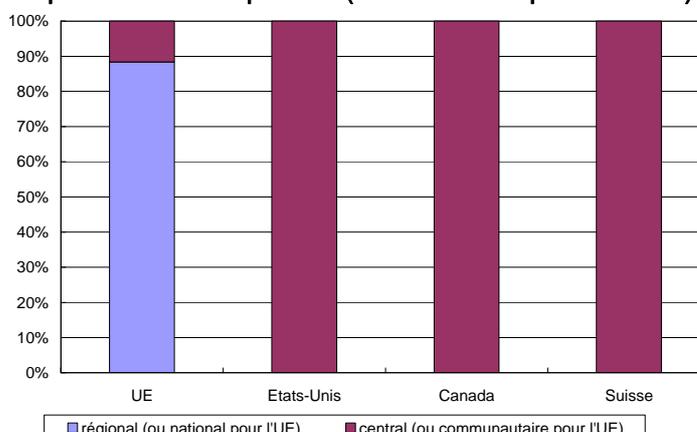


Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

Les dépenses publiques européennes affectées à l'aide au développement et à l'aide humanitaire ont été réalisées **au niveau européen à hauteur de 12,6 %**.

Cette situation **contraste** fortement avec celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse, où la quasi-intégralité des dépenses publiques d'aide au développement et d'aide humanitaire est engagée au niveau central.

**Aide publique au développement et aide humanitaire :
répartition des dépenses (en % de la dépense totale)**

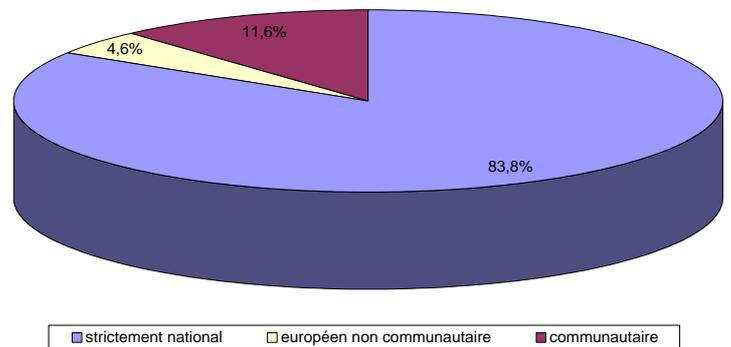


Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La prise en compte des dépenses d'aide au développement engagées par le « FED », qui ne figure pas dans le budget communautaire, conduit d'autre part à évaluer la part des dépenses communautaires et quasi communautaires d'APD à un niveau équivalent à **16,2 %** des dépenses totales.

De même, une analyse portant sur la seule aide humanitaire permet de nuancer l'évaluation du degré d'eupéanisation de ce type de dépense publique extérieure : elle fait en effet apparaître que **plus du tiers (36,7 %) des dépenses européennes d'aide humanitaire a été réalisé par l'UE en 2006.**

Dépenses publiques d'aide publique au développement en 2007 (en % de la dépense publique totale)



Source : Note de veille n° 105, calculs CAS

2.6.3. Défense et gestion des crises

Les dépenses publiques européennes affectées à la défense se sont élevées à 179 milliards d'euros en 2006, soit un niveau équivalent à **1,55 % du PIB de l'UE**.

Ce niveau de dépenses relatif est :

- nettement **supérieur** à celui enregistré au **Canada** (0,25 % du PIB) ;
- **inférieur** à celui constaté en **Suisse** (1,74 %) ;
- deux fois **moindre** par rapport à celui constaté aux **États-Unis** (3,15 %).

L'analyse des seules « **dépenses d'équipement** » conduit à noter que le niveau de dépenses de l'UE est :

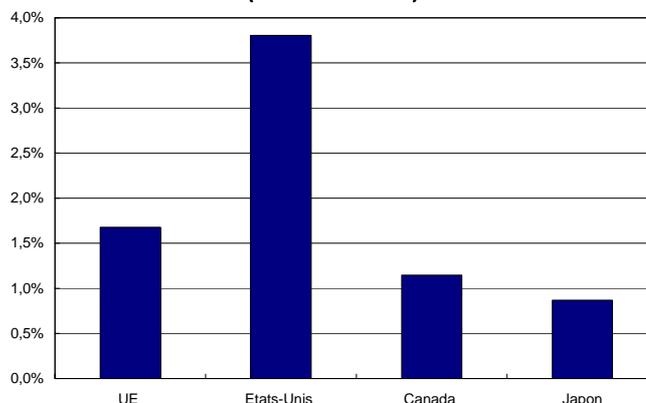
- plus de trois fois **inférieur** à celui des **États-Unis** ;
- près de deux fois **supérieur** à celui du **Canada**.

NB - Les dépenses d'équipement comprennent le matériel d'importance majeure (systèmes d'arme de missiles, avions, artillerie, véhicules de combat, génie et matériel ferroviaire, armement léger, transport et autres véhicules, navires et embarcations portuaires, matériel électronique et de télécommunications) et les dépenses de R&D affectées à cet équipement d'importance majeure.

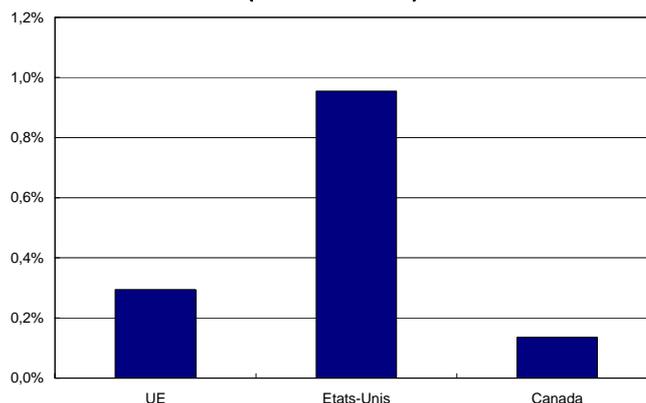
Les dépenses en personnel de l'UE (NB : mettre les chiffres hors pension) sont en revanche **beaucoup plus substantielles** au regard de celles constatées aux États-Unis (plus de 0,9 % du PIB contre moins de 1,3 %).

NB - Les dépenses en personnel comprennent les dépenses effectuées pour le personnel militaire et pour le personnel civil.

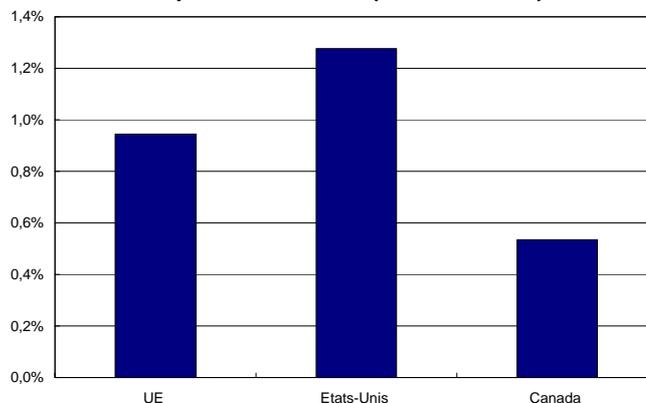
Défense : dépense publique totale en 2006 (en % du PIB)



Défense : dépense publique d'équipement en 2006 (en % du PIB)



Défense : dépense publique de personnel, pensions comprises en 2006 (en % du PIB)



Le niveau de **dépenses opérationnelles** de l'UE s'est établi à un peu moins de 0,4 % du PIB en 2006, soit un niveau :

- 4 fois **inférieur** à celui constaté aux **États-Unis** ;
- nettement **inférieur** à celui constaté au **Canada**.

NB – Les dépenses opérationnelles comprennent les dépenses de fonctionnement et d'entretien, d'autres dépenses et les dépenses de R&D mais ne comprennent pas les dépenses de personnel.

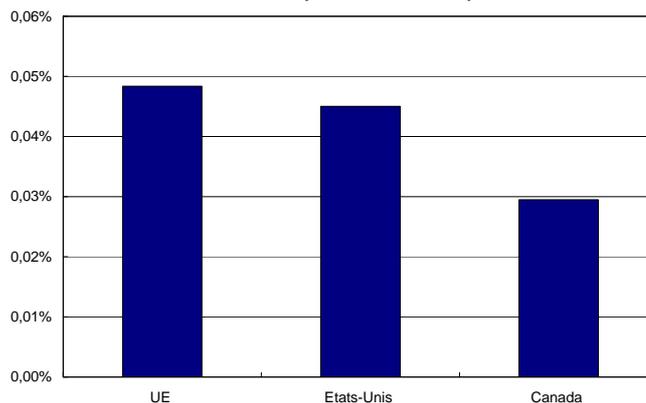
Avec un peu moins de 0,1 % du PIB, l'UE a réalisé un niveau de dépenses d'infrastructure supérieur à celui des États-Unis et du Canada.

NB – Les dépenses d'infrastructure comprennent les constructions militaires nationales et les dépenses affectées à l'infrastructure commune de l'OTAN.

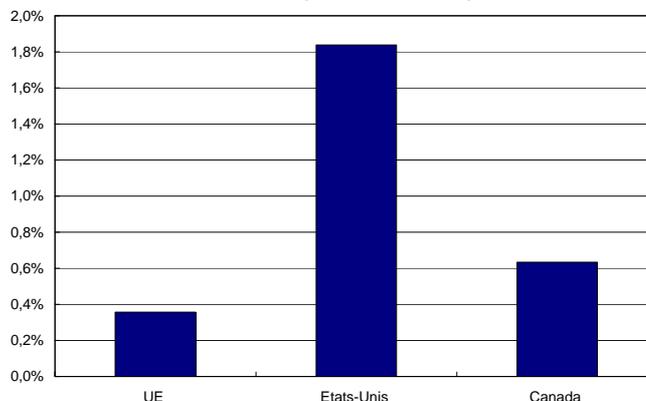
La quasi-intégralité des dépenses publiques européennes de défense est réalisée par les **États membres**, l'UE ne représentant que 0,03 % du total (NB : colonne UE du graphique à changer).

Cette faible part des dépenses centrales de défense est également notable en Suisse (8,7 %) mais témoigne d'une **situation totalement inverse** à celle qui prévaut aux États-Unis et au Canada, où l'intégralité des dépenses publiques de défense est engagée au niveau central.

Défense : dépense publique opérationnelle en 2006 (en % du PIB)

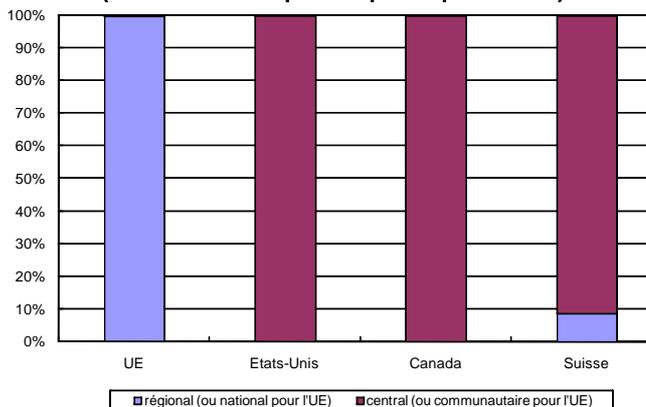


Défense : dépense publique d'infrastructure en 2006 (en % du PIB)



Source : OTAN (2008), Données statistiques relatives à l'effort de défense des pays de l'OTAN et à l'évolution de leur situation économique (sauf pour le Japon)

Défense : répartition des dépenses en 2006 (en % de la dépense publique totale)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (États-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

La prise en compte des dépenses de défense réalisées dans un cadre européen mais non communautaire permet de nuancer légèrement cet état des lieux : ces dépenses de défense « européennes » représentent en effet 1,1 % des dépenses publiques extérieures de l'UE (hors APD et aide humanitaire).

Dépenses européennes non communautaires	
en valeur (millions d'euros)	2100
en % du PIB de l'UE-27	0,02%
en % des dépenses publiques totales de relex*	1,17%

* hors aide au développement et aide humanitaire

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, calculs CAS

Annexe méthodologique

1. Précisions terminologiques

Dans cette étude, le terme « **européen** » fait référence à la fois au niveau communautaire et au niveau national, c'est-à-dire l'UE comme un ensemble constitué des pouvoirs nationaux et communautaires (et non l'UE comme l'expression du pouvoir communautaire uniquement).

La notion de « **dépenses publiques agrégées** » dans le cadre de l'UE revêt quant à elle une double réalité : d'une part, les dépenses publiques des administrations publiques nationales (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) ; d'autre part, les dépenses publiques communautaires.

2. Nomenclature

Afin d'affiner notre étude, de pouvoir considérer simultanément les dépenses nationales et communautaires au sein d'un même cadre d'analyse et d'effectuer des comparaisons internationales, nous avons décomposé les rubriques du **cadre financier 2007-2013**, officiellement adopté le 17 mai 2006 dans l'accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière et paru au JO de l'UE n° C 139 du 14 juin 2006, en divers « **secteurs** ».

Cadre financier 2007-2013	Nomenclature
1. Croissance durable	1. Croissance durable
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi
	Recherche et développement technologique
	Energie et transports
	Éducation et formation
	Compétitivité et innovation
	Gestion des changements sociaux*
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi
	Politique structurelle et de cohésion
	Logement
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	2. Conservation et gestion des ressources naturelles
	Agriculture
	Développement rural
	Pêche
	Environnement
3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice	3. Citoyenneté, liberté, sécurité, justice et santé
3a. Liberté, sécurité et justice	Liberté, sécurité et justice
3b. Citoyenneté	Citoyenneté et culture
	Santé**
4. L'UE comme partenaire mondial	4. Relations extérieures
	Aide publique au développement
	Défense
	Relations extérieures (hors défense et APD)
5. Administration	5. Administration

* Cette rubrique « Gestion des changements sociaux » comprend l'« Agenda pour la politique sociale » (et Fonds d'ajustement à la mondialisation depuis 2007) **au niveau communautaire** et les dépenses de politique active du marché du travail et de protection sociale (chômage, maladie et invalidité, famille, vieillesse, survivants, logement, exclusion sociale) **au niveau national**.

** Cette rubrique « Santé » concerne les dépenses de santé publique et de protection des consommateurs **au niveau communautaire** et les dépenses de services hospitaliers, services de santé publique, etc., **au niveau national**.

3. Données PIB et taux de change

Les **données concernant le PIB** sont issues d'Eurostat. Lorsqu'il était nécessaire d'effectuer des conversions, les données issues de la **parité de diverses monnaies nationales en euro** ont été obtenues auprès de la BCE.

4. Données communautaires

Sauf indication contraire, les **données communautaires** utilisées sont issues du JO de l'UE L 71 du 14 mars 2008³ qui indique les dépenses exécutées au sein du « budget général de l'Union européenne », document qui présente, pour chaque exercice, l'ensemble des recettes et des dépenses de la Communauté européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique. Il s'agit donc du budget des Communautés européennes que nous qualifions, dans tout ce qui suit, de budget « communautaire ».

Pour asseoir notre classement des dépenses communautaires 2006 au sein des rubriques du cadre financier 2007-2013, nous avons eu recours à différents documents produits par la Commission européenne⁴. Il s'agit en effet d'un exercice contraint en raison de la difficulté liée à la correspondance imparfaite entre les dépenses communautaires 2006 qui répondent aux préoccupations issues des perspectives financières pour 2000-2006 (Agenda 2000) et les perspectives financières pour 2007-2013 (le cadre financier 2007-2013).

Rubriques de l'Agenda 2000	Rubriques du cadre financier 2007-2013
1 - Agriculture	1- Croissance durable
2 - Actions structurelles	1a - Compétitivité pour la croissance et l'emploi 1b - Cohésion pour la croissance et l'emploi
3 - Politiques internes	2 - Conservation et gestion des ressources naturelles
4 - Actions extérieures	3 - Citoyenneté, liberté, sécurité et justice
5 - Administration	3a - Liberté, sécurité et justice 3b - Citoyenneté
6 - Réserves	4 - L'UE, acteur mondial
7 - Stratégie de préadhésion	5 - Administration
8 - Compensation	6 - Compensations

Après comparaison des priorités de l'Agenda 2000 au regard des priorités du cadre financier 2007-2013, nous remarquons une différence d'intitulés mais des préoccupations identiques (quasi parfaite correspondance) comme le montrent le tableau ci-dessus et les graphiques suivants. Après comparaison

³ Les données concernant le budget communautaire réellement exécuté ne sont disponibles qu'un an et demi après la fin de l'année considérée (par conséquent, dépenses exécutées en 2006 disponibles seulement en mars 2008).

⁴ European Commission (2007), "Financial Framework 2007-2013 – Budget 2007 (AB1 included)" (correspondanceUE-B2007_CFCFE_vsB2006.xls) ;

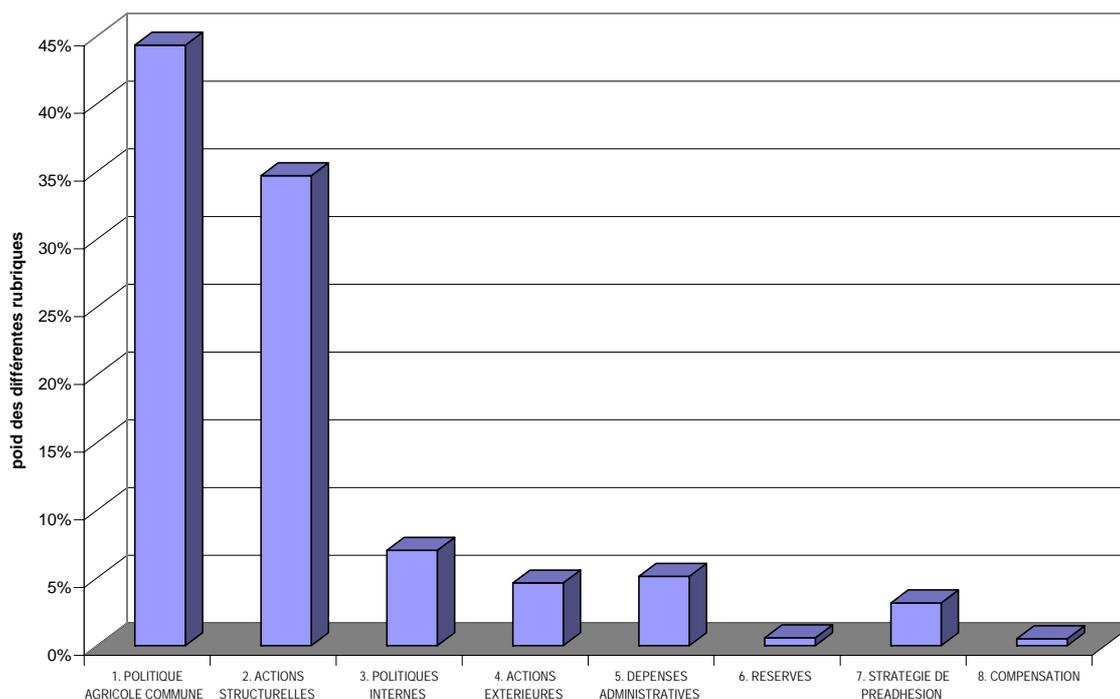
European Commission (2004), "Correspondence between ABB nomenclature in the 2004 budget and the new expenditure headings in proposed 2007-2013 financial perspective", Working document of the Commission services, 29 march 2004 (correspondance 2004 avec tableau 2007-2013.doc) ;

European Commission (2005), "Indicative breakdown of expenditure within individual headings and sub-headings, including new legislative proposals adopted by the Commission up to 6 April 2005", Working document of the Commission services, 20 April 2005 (Corr intracommunautaire.doc) ;

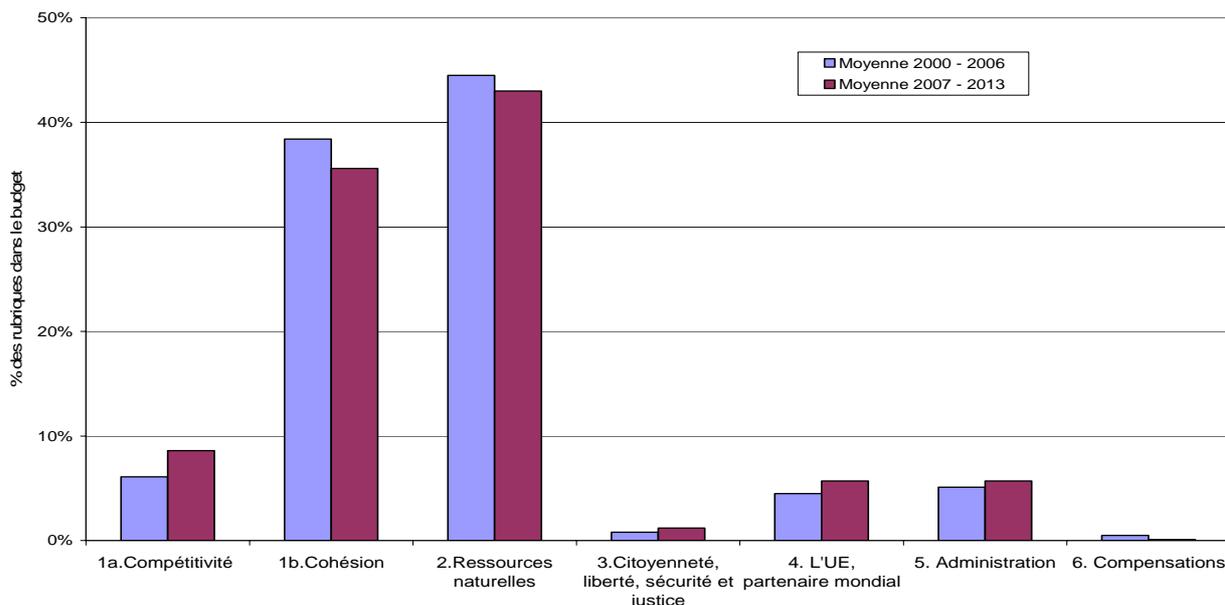
Commission européenne (2007), "Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2007 – Synthèse chiffrée", février 2007.

de l'importance accordée à chacune de ces priorités entre l'Agenda 2000 et les perspectives financières 2007-2013, nous pouvons signaler un intérêt croissant pour la « Compétitivité pour la croissance et l'emploi » et les « Relations extérieures » au détriment de la « Conservation et gestion des ressources naturelles » et de la « Cohésion pour la croissance et l'emploi ». En définitive, notre étude n'apparaît pas radicalement affectée par les évolutions assez limitées du niveau et de la structure des dépenses communautaires entre 2006 et 2008. Des évolutions ont cependant été plus marquées pour certains secteurs (notamment pour la rubrique Cohésion pour la croissance et l'emploi et citoyenneté) à chaque fois que des différences substantielles existent, elles ont donc été signalées.

Évolution de la structure des dépenses communautaires Priorités de l'Agenda 2000 (2000-2006)



Comparaison des priorités de « l'Agenda 2000 » (2000-2006) et des perspectives financières 2007-2013 en fonction des rubriques du cadre financier 2007-2013



Source : Note de veille n° 29, octobre 2006, Centre d'analyse stratégique

5. Données nationales

Sauf indication contraire, les **données nationales** portent sur l'année 2006 et sont issues des données de la CFAP (Classification des fonctions des administrations publiques) transmises à Eurostat par les autorités statistiques des États membres de l'UE. Les données de la CFAP correspondent aux données annuelles relatives au secteur des administrations publiques (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) tel que défini dans le SEC 95 (Système européen de comptabilité nationale) qui procure un cadre comptable commun aux pays de l'UE et permet une harmonisation poussée de leurs comptabilités nationales. Un nouveau plan a été adopté en 1995. Plus précisément :

Dans le domaine de la **recherche et développement technologique** :

- données Eurostat (CBPRD)

Dans le domaine de l'**énergie et du transport** :

- données DG Transport

Dans le domaine de l'**éducation et de la formation** :

- données CFAP (rubrique 9 : Éducation et formation) pour les dépenses publiques nationales dans le domaine de l'éducation et formation
- données OCDE (OCDE (2008), « Regards sur l'éducation 2008 ») pour les dépenses publiques nationales dans le domaine de l'enseignement supérieur

Dans le domaine de la **compétitivité et innovation** :

- données DG Concurrence (Aides d'État accordées aux PME (obj. horizontal), Aides d'État au capital investissement d'entreprises (obj. horizontal), Aides d'État accordées en faveur du commerce, de l'export et de l'internationalisation (obj. horizontal), Aides d'État à la création d'emplois (obj. horizontal), Aides d'État pour la promotion de la formation (obj. horizontal))

Dans le domaine de la **gestion des changements sociaux** :

- données CFAP (rubrique 10 : Protection sociale) pour les dépenses de protection sociale

-
- données OCDE (Politiques actives du marché du travail – OCDE/SOCX – pour les dépenses de politiques actives du marché du travail)

Dans le domaine des **politiques structurelles** :

- données DG Regio

Dans le domaine du **logement** :

- données CFAP (rubrique 6 : logement et équipements collectifs)

Dans le domaine de l'**agriculture** :

- données DG Concurrence (Aides d'État en faveur de l'agriculture)
- données OCDE (OCDE, 2008), Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Panorama 2008)

Dans le domaine du **développement rural** :

- données DG Agriculture ("Rural Development in the European Union - Statistical and Economic Information - Report 2007")

Dans le domaine de la **pêche** :

- données DG Concurrence (Aides d'État pour la pêche)

Dans le domaine de l'**environnement** :

- données CFAP (rubrique 5 : Protection de l'environnement)

Dans le domaine de la **liberté, sécurité et justice** :

- données CFAP (rubrique 3 : Ordre et sécurité publique)

Dans le domaine de la **citoyenneté et culture** :

- données CFAP (rubrique 8 : loisirs, culture et culte)

Dans le domaine de la **santé** :

- données CFAP (rubrique 7 : santé)

Dans le domaine de l'**aide publique au développement** :

- données OCDE (Aide publique au développement nette des membres du Comité d'aide au développement en 2006)

Dans le domaine de l'**aide humanitaire** :

- données DG Aide humanitaire

Dans le domaine de la **défense** :

- données CFAP (rubrique 2 : défense) pour la dépense de défense
- données OTAN (OTAN, 2008), Données statistiques relatives à l'effort de défense des pays de l'OTAN et à l'évolution de leur situation économique) pour la décomposition par poste de la dépense de défense

Dans le domaine des dépenses d'**administration** :

- données CFAP (rubrique 1 : services généraux des administrations publiques, déduction faite des dépenses de recherche et développement technologique, d'aide publique au développement et de service de la dette)

Dans le domaine de la **charge de la dette** :

- données DG Affaires économiques et financières.